

ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE DE LA VILLE DE BRUXELLES

Nom :
Prénom :
Classe :
Année scolaire :

Histoire

Deuxième degré du secondaire
Artistique de transition et de qualification

Guy Cuvelier – Professeur d'histoire

Dernière mise à jour: janvier 2011

Programme du cours

1. Rappels, méthodologie et critique historique

- 1.1 Qu'est-ce que l'histoire ?
- 1.2 Définition de l'histoire selon le cadre du cours
- 1.3 Notions de critique historique
- 1.4 Notions de chronologie : La ligne du temps

2. L'Antiquité

- 2.1 Héritage des civilisations de l'Orient ancien
- 2.2 Le monde grec
- 2.3 Le monde romain

3. Le Moyen Âge

- 3.1 Les mouvements migratoires
- 3.2 Le régime seigneurial
- 3.3 Naissance et évolution du système féodal
- 3.4 Développement des villes et du commerce

La finalité fondamentale du cours d'histoire est d'aider le jeune à se situer dans la société et à la comprendre afin d'y être un acteur à part entière.

Au terme de ce cours, tu devras être capable de « jongler » avec les 4 compétences prescrites par la Communauté Française :

Compétence n°1 : Effectuer des recherches dans divers lieux d'information et de documentation afin de répondre à des questions données concernant une situation du passé (ou du présent).

Exemples : Travaux de recherches, visites de la ville et d'expositions, travaux au musée,...

Compétence n°2 : En fonction d'une question déterminée, remettre dans son contexte, analyser et critiquer un ensemble de sources historiques.

Exemples : Travaux d'analyse critique et chronologique de documents...

Compétence n°3 : Sur base de documents historiques, réaliser une synthèse et mettre en évidence les éventuels processus évolutifs, les changements ou les synchronismes et formuler des hypothèses explicatives.

Exemples : Travaux d'analyse et de synthèse à partir de documents...

Compétence n°4 : Concevoir, préparer et mener à bien une stratégie de communication d'un savoir historique en ayant recours à différents modes d'expression.

Exemples : Exposés, schémas et dessins, tableaux et graphiques,...

1. Rappel méthodologique et critique historique

1.1. Qu'est-ce que l'histoire ?

Selon toi ?

.....

.....

.....

.....

.....

D'après Diodore de Sicile *Historien chroniqueur grec, 1^{er} siècle avant J.C.*

" Il est juste raison que les hommes rendent grâce à ceux qui s'occupent de relater les choses passées, parce qu'ils ont toujours été très utiles par leurs travaux à la vie des mortels ; ils enseignent aux lecteurs, avec des exemples des choses passées, ce que les hommes doivent souhaiter et ce qu'ils doivent fuir (...) Et parce que la connaissance qu'on acquiert par la lecture des événements heureux et adverses rapportés par ceux qui les ont vécus, renferme un enseignement exempt de tout danger (...) C'est une belle chose, assurément, que de tirer exemple des erreurs commises par nos aïeux, afin de rendre nos vies vertueuses, sans s'occuper de ce que d'autres firent, mais en se proposant d'imiter et de faire ce qui a été bien fait."

D'après Charles Seignobos *Historien français (1854 - 1942)*

" L'histoire a pour but de décrire, au moyen de documents, les sociétés passées et leurs métamorphoses "

D'après André Piganiol *Archéologue et historien français (1883 - 1968)*

" L'histoire est pour l'humanité ce que la mémoire est pour l'individu, l'histoire est la mémoire collective. "

D'après Henri-Irénée Marrou *Historien français (1904 - 1977)*

" L'histoire est une discipline scientifique, riche de longs siècles d'expérience, et en possession d'une méthode originale élaborée peu à peu et progressivement affinée au contact de son objet "

Tu es pour ou contre le cours d'histoire ? Pour / contre (entoure ta réponse)

Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

1.2. Définition de l'histoire selon le cadre du cours

L'histoire se distingue de la préhistoire par les moyens mis en œuvre pour réaliser la reconstruction du passé. Là où les préhistoriens basent leurs connaissances sur toute une série de preuves matérielles (ossements, fossiles, outils,...), l'historien se base sur des preuves écrites.

Par exemples:

Sans écriture, pas d'histoire! On considère que la naissance de l'histoire coïncide avec l'apparition de l'écriture vers 3500 avant J. C. en Mésopotamie (écriture cunéiforme - Sumer).

Etymologie du mot **Mésopotamie**:

L'historien a une démarche minutieuse: Il a besoin de preuves. Il les analyse et les critique pour pouvoir tirer des conclusions et donner des tentatives d'explications pertinentes.

Par exemple, si on devait écrire ton histoire, quelles preuves devrait-on utiliser / découvrir ?

Etymologie du mot **Histoire**:

HISTOIRE - Définition du dictionnaire (en bleu):

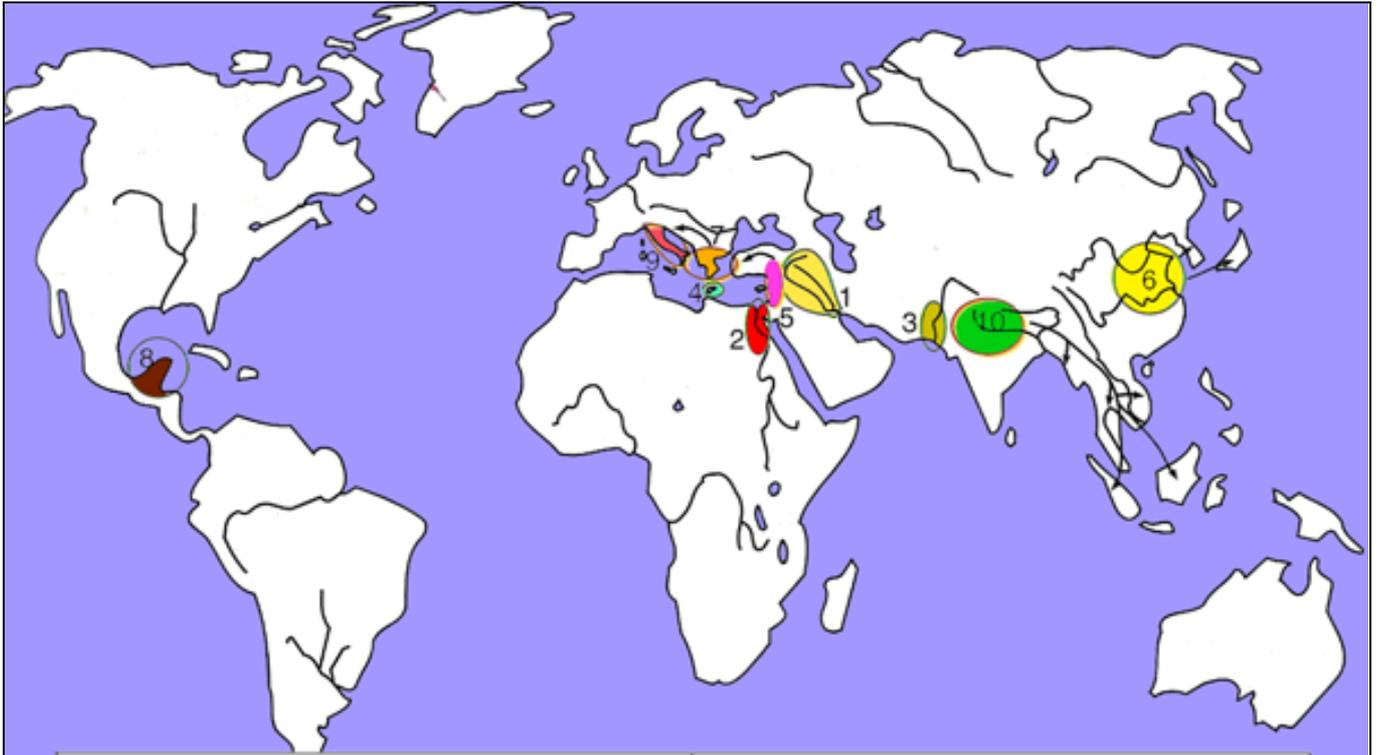
Notre définition (en rouge):



Attention, l'historien est un enquêteur.

Il doit toujours vérifier si les documents ne contiennent pas des erreurs ou ne sont pas faux et si l'auteur n'a pas voulu faire passer un message ou une opinion plutôt que d'exprimer la réalité.

L'histoire commence à des moments différents selon les peuples et les régions du monde. En effet, l'écriture n'apparaît pas partout en même temps!



1. -3500: Ecriture cunéiforme - région:	6. -1200: Signes pictographiques - région:
2. -3200: Ecriture hiéroglyphe - région:	7. -800: Ecriture grecque - région:
3. -2300: Signes pictographiques - région:	8. -700: Glyphiques mayas - région:
4. -1900: Signes pictographiques - région:	9. -600: Ecriture latine - région:
5. -1200: Alphabet cursif (22 signes) - région:	10. -300: Ecriture indienne - région:

Indique dans la légende le nom des 10 régions concernées

Ecriture cunéiforme:



.....

.....

.....

.....

.....

Hiéroglyphes:



.....

.....

.....

.....

.....

Ecriture crétoise:



.....

.....

.....

.....

.....

1.3. Notions et exercices de critique historique

Comment étudier le passé ?

On peut écrire l'histoire d'un peuple, d'une personne, d'un pays grâce à des documents et à des témoignages. Ce sont les sources de l'historien.

1.3.1 Les sources non écrites

Il s'agit de traces de tout genre laissées par l'activité des hommes ou par la nature. Il y a :

1°) Les vestiges archéologiques:

2°) Les documents iconographiques:

3°) Les sources audiovisuelles et la tradition orale:

Exemples: De quel type de source s'agit-il ? (Par convention, l'image représente une source).



1.3.2 Les sources écrites

Les sources écrites fournissent des renseignements précis. Exemples:



1.3.3 Analyse d'un document historique

L'historien identifie et analyse un document en se posant des questions.

Voici la photographie d'un document émis par l'Homme:

L'étendard d'Ur (Sumer)



Source de la photographie: <http://hg-ec.ac-orleans-tours.fr>

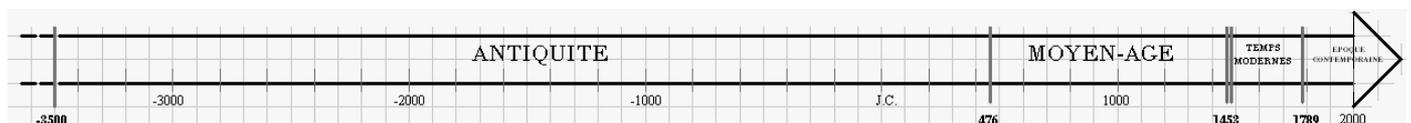
Le fameux « **Etendard d'Ur** » (vers 2600 av. J.C.), nous montre un assemblage de petites incrustations de coquilles de nacre, de calcaire rouge et de morceaux de lapis-lazuli ; le tout est collé avec du bitume sur un fond de bois. **L'étendard d'Ur** est une œuvre de 20 cm de haut et 47 cm de long, retrouvée en 1920 dans la tombe PG 779, dans ce qu'était le cimetière royal de l'ancienne cité d'Ur, au sud de Bagdad (Irak). Elle possède deux panneaux principaux, qui ont été nommés Guerre et Paix. "Guerre" est une des premières représentations d'une armée sumérienne, engagée dans ce que l'on pense être une escarmouche frontalière et ses conséquences. "Paix" dépeint une scène de banquet. Elle montre des animaux, poissons et autres produits (probablement le butin de guerre) et des personnages assis. **L'étendard d'Ur** est actuellement exposé au British Museum de Londres.

1. Présente ce document. De quoi s'agit-il? D'où provient-il? Où est-il conservé en ce moment?

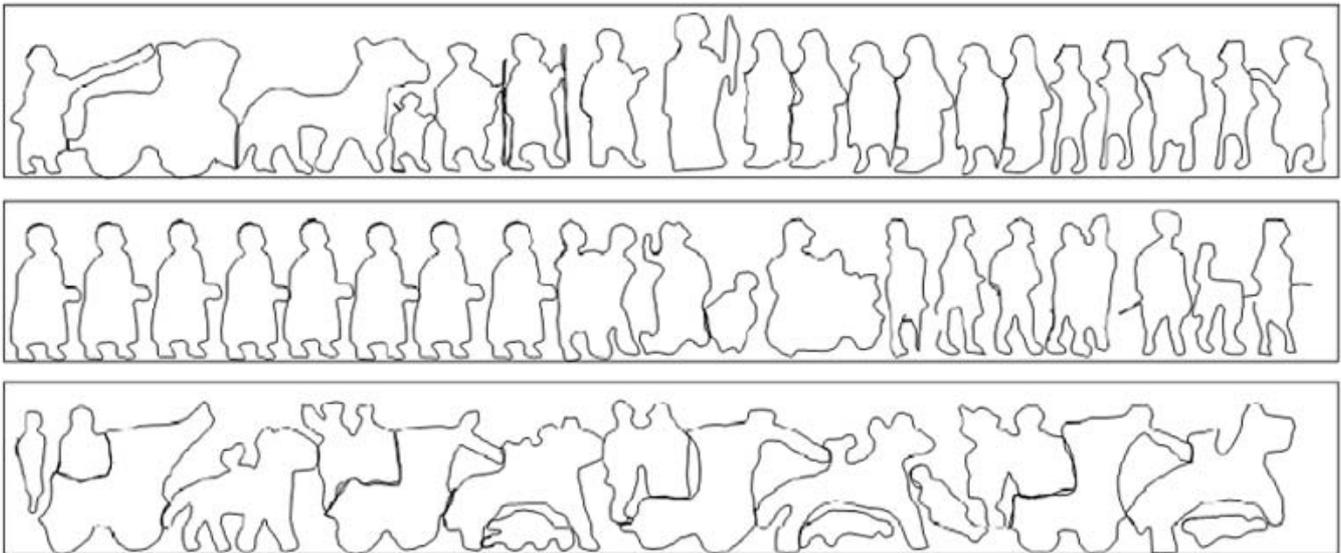
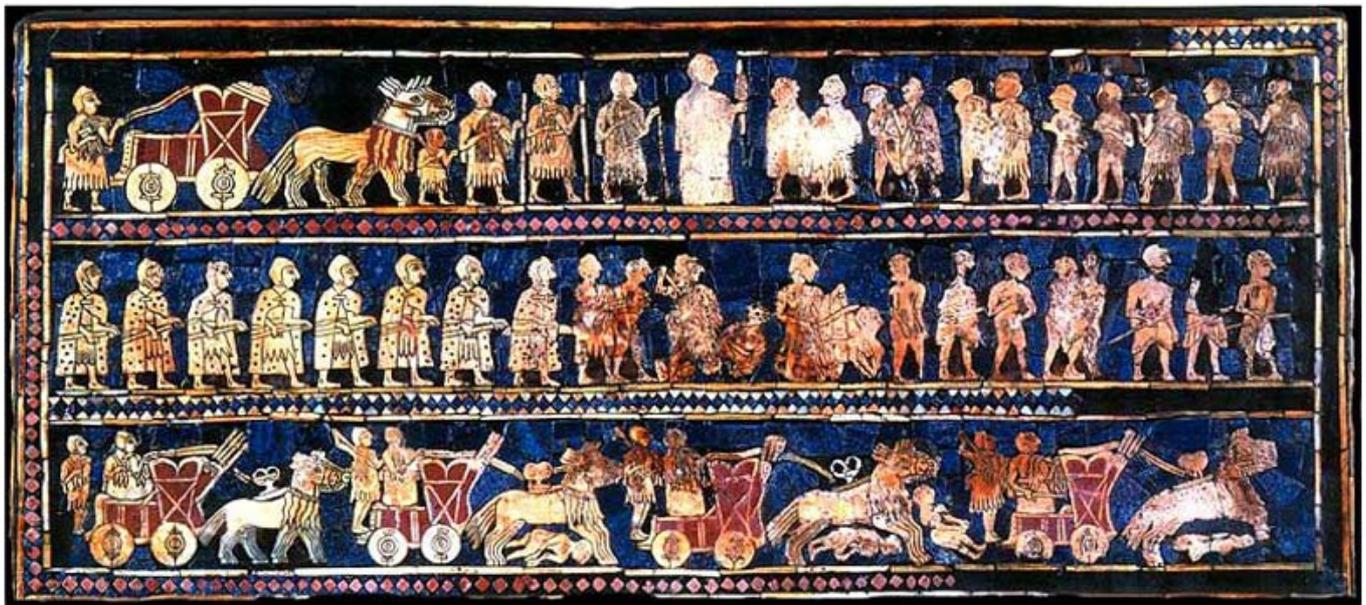
2. Quelle technique l'artiste a-t-il utilisée pour concevoir cet objet? Quels matériaux sont utilisés?

3. A l'aide du dictionnaire, définir: lapis-lazuli - bitume

4. Contexte temporel - Situe ce document sur la ligne du temps (en rouge):



Essayons de comprendre le document - Analyse d'un extrait: le panneau « Guerre »



Source de l'illustration: H.Nanna & L.Pavageau, TRAM HG, Orléans-Tours, France – septembre 2009

1. Selon la légende ci-dessous, colorie les personnages et les animaux représentés:

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Le roi-prêtre | <input type="checkbox"/> | Les prisonniers |
| <input type="checkbox"/> | Les soldats lourdement équipés | <input type="checkbox"/> | Les soldats ennemis tués au combat |
| <input type="checkbox"/> | Les soldats légèrement équipés | <input type="checkbox"/> | Les onagres |
| <input type="checkbox"/> | Les soldats de la cavalerie | <input type="checkbox"/> | Les chars |

2. Comment montre-t-on que le roi est le personnage le plus important de cette société?

3. Comment sont équipés les soldats?

4. Comment sont traités les prisonniers?

Analyse d'un détail: le char sumérien – Quelle est la fonction de celui-ci?



Source de la photographie: http://storage.canalblog.com/27/53/58705/6533996_p.jpg

*On dit que les Sumériens ont inventé le char et la roue.
Comment sont construites les roues de ce char? Dessine un schéma explicatif:*

*D'après l'analyse de ce document, que sais-tu de la société sumérienne?
La guerre est-elle une invention moderne?*

.....

.....

.....

.....

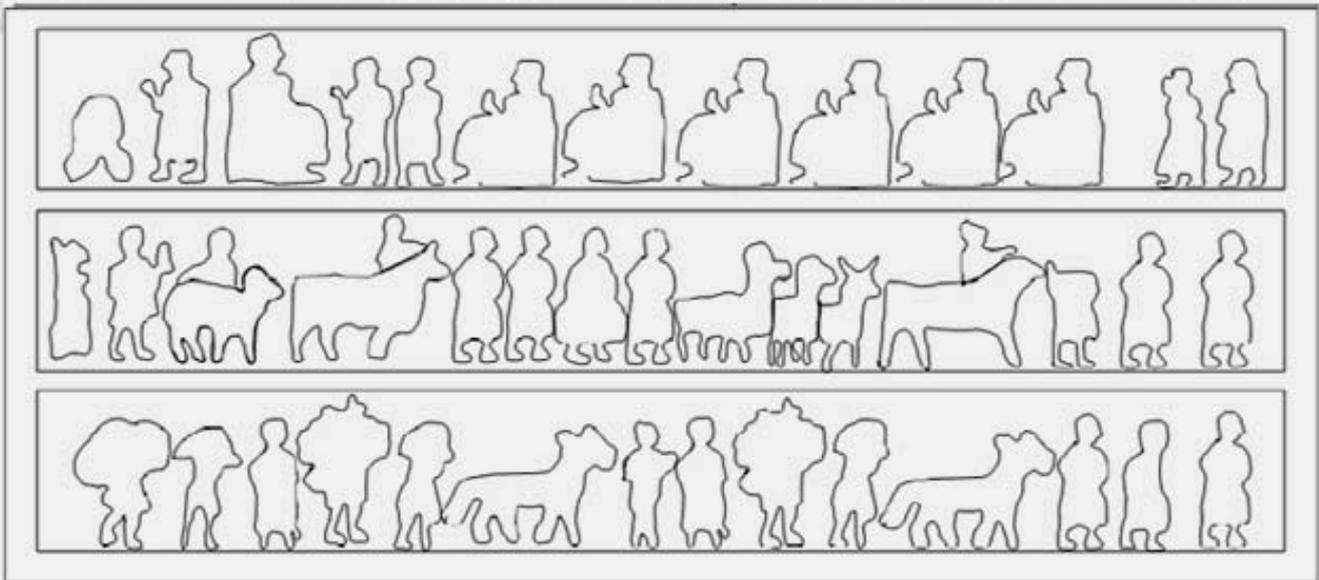
.....

.....

.....

.....

Devoir - Analyse d'un extrait: le panneau « Paix »



Source de l'illustration: H.Nanna & L.Pavageau, TRAM HG, Orléans-Tours, France - septembre 2009

1. Selon la légende ci-dessous, colorie les personnages et les animaux représentés:

- | | | | |
|--------------------------|------------------------|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Le roi-prêtre | <input type="checkbox"/> | Les serviteurs portant grains ou poissons |
| <input type="checkbox"/> | Les invités du banquet | <input type="checkbox"/> | Les autres serviteurs |
| <input type="checkbox"/> | Les artistes | <input type="checkbox"/> | Les animaux domestiques |

2. Décrire l'apparence physique des sumériens représentés sur ce panneau (vêtements, coiffure):

.....

.....

.....

3. Quels sont les animaux domestiques présentés sur ce document?

.....

.....

Analyse d'un détail: le musicien sumérien



Source de la photographie:
<http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/598248>

1. *Que font ces deux personnages?*

.....

2. *Décrire l'instrument de musique représenté:*

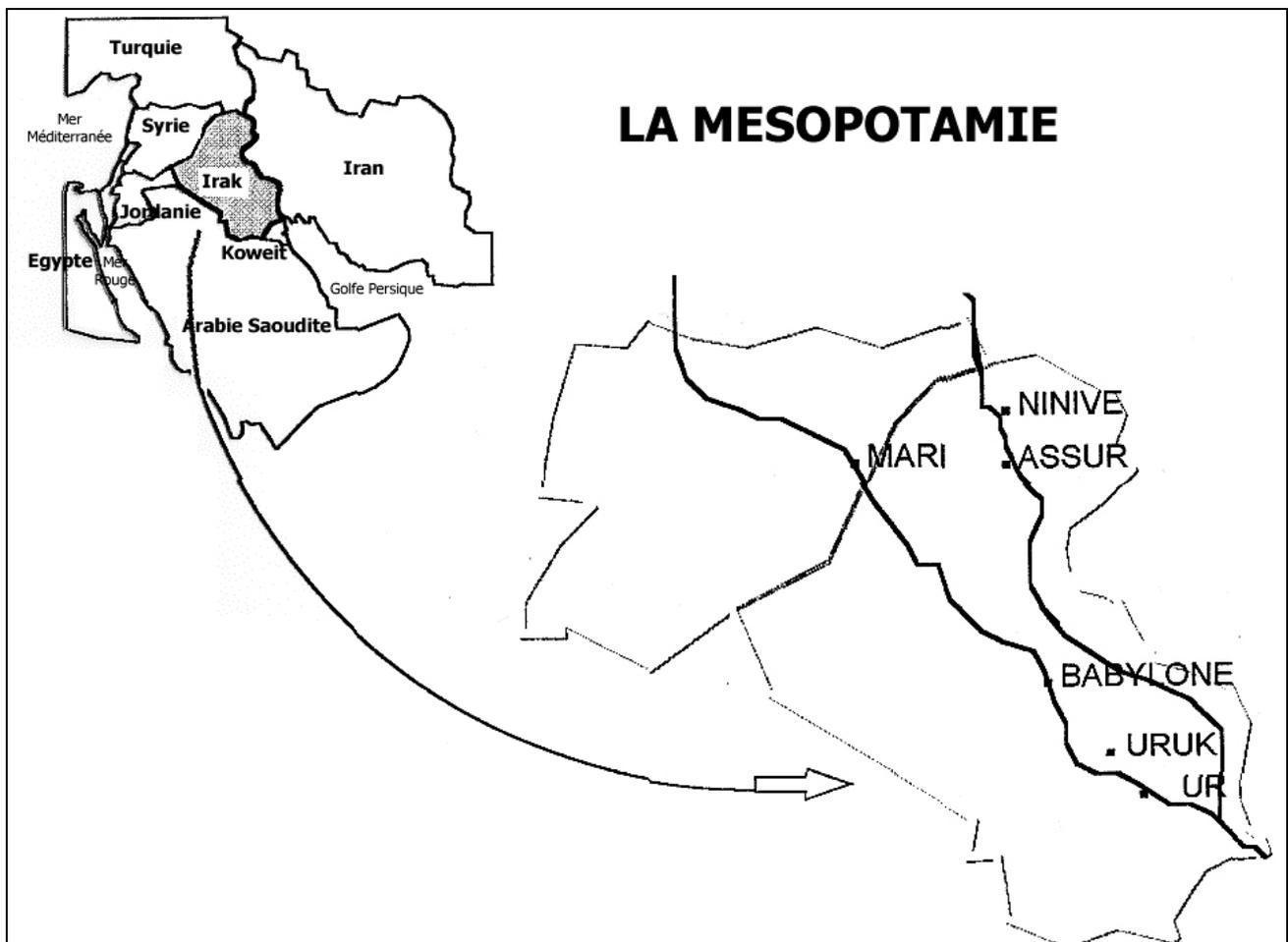
.....

3. *Que nous apprend le panneau « paix » sur la société sumérienne?*

.....

4. *D'après vous, l'auteur du document a voulu représenter:* la réalité une fiction

5. *Contexte géographique – situe sur la carte la ville d'origine de ce document:*



Source de la carte: D'après une carte disponible sur <http://www.ezida.com/cartesmesopotamie.htm>

1.3.4 Critique de documents : pertinence et fiabilité...

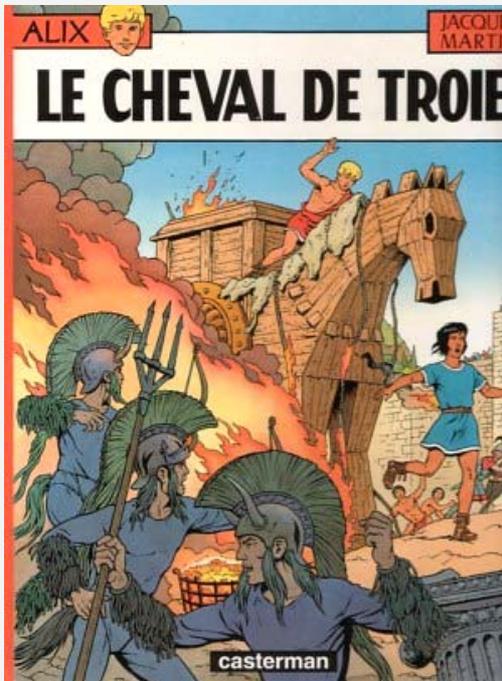
Pour effectuer une analyse complète et critique d'un document écrit ou émis par l'Homme, un historien lucide doit se poser de nombreuses questions!

Voici 6 documents portant sur le même thème: « La Guerre de Troie »

1. La Guerre de Troie – Extrait traduit d'un poème d'Homère dans « L'Illiade »

" Agamemnon s'élançait du côté où les bataillons sont les plus nombreux à se bousculer; et les Achéens aux bonnes jambières marchent sur ses pas. Les gens de pied tuent les gens de pied réduits à la fuite; les meneurs de chars tuent les meneurs de chars; et, sous eux, la poussière monte soulevée par les pas sonores des chevaux. Le bronze à la main, ils massacrent. Le roi Agamemnon les suit, tuant sans répit, et, ensemble, stimulant ses hommes. Ainsi l'on voit s'abattre sur un bois épais un feu destructeur, que le vent tourbillonnant va portant dans tous les sens (...) Ainsi tombent les têtes des Troyens en déroute. D'innombrables coursiers à puissante encolure vont heurtant leurs chars vides dans le champ du combat. Ils mènent le deuil de leurs conducteurs sans reproche, qui gisent là, sur le sol, moins chers à leurs épouses désormais qu'aux vautours (...)"

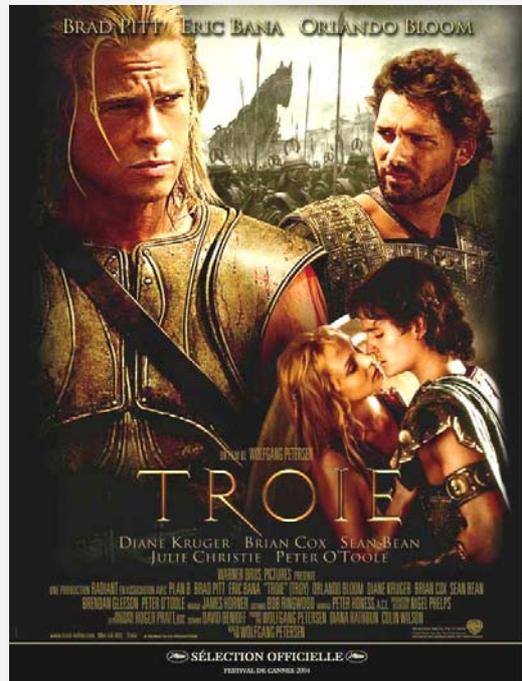
2. Alix « Le Cheval de Troie »



Source de la photographie: <http://napoleonbonaparte.wordpress.com/2008/02/22/>

Bande dessinée de Jacques Martin (1921-2010)
« Alix » Tome 19 – Editions Casterman, France, avril 1988.

3. Le film « Troie »



Source de la photographie: <http://historia.unblog.fr/>

Film de Wolfgang Petersen (producteur et réalisateur allemand né en 1941) sorti en 2004. Bande annonce: http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=18362710&cfilm=47357.html

4. « Le masque d'Agamemnon »



Source de la photographie: <http://www.mythesgrecs.com/>

Masque mortuaire en or daté du XVI^{ème} siècle avant J.C. retrouvé en 1876 par H. Schliemann (ruines de la ville de Mycènes - Tombe V).
Exposé au Musée National d'Archéologie d'Athènes.

5. « L'enlèvement d'Hélène »



Source de la photographie: <http://www.mythesgrecs.com/>

Détail du tableau du peintre italien Guido Reni (dit le Guide 1575-1642).
Terminée en 1631, cette huile sur toile est exposée au Musée du Louvre, Paris.

6. Biographie d'Homère (Comment nous est parvenu le récit de la Guerre de Troie?)

Homère, une personnalité plus légendaire qu'historique – « En tout état de cause, il nous est aujourd'hui impossible d'affirmer qu'Homère ait réellement existé ou pas. Ce dernier aurait été un aède (c'est ainsi que l'on nommait les poètes grecs de l'Antiquité.), originaire de Chios (Ile grecque), vivant au VIII^e siècle avant J.C.. L'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée était représenté par la tradition comme un vieil homme aveugle, voyageant de ville en ville, déclamant ses vers (...).

Pendant près de 200 ans, les poèmes d'Homère se transmettent par voie orale (d'où la forme si particulière des deux récits). Au VI^e siècle avant J.C., le tyran Pisistrate prit le pouvoir à Athènes, mettant fin au pouvoir oligarchique qui régnait sur la ville. Puis, il inaugura une bibliothèque dans sa ville. Il ordonna alors que tout aède de visite à Athènes recite ce qu'il connaissait d'Homère, afin que les scribes athéniens puissent en enregistrer chaque version. C'est ainsi que naquirent l'Iliade et l'Odyssée. Plusieurs siècles plus tard, au IV^e siècle avant J.C., Zénodote, le premier bibliothécaire de la bibliothèque d'Alexandrie, décida de retravailler l'œuvre d'Homère. Assisté des grammairiens alexandrins, ils tentèrent de faire le distinguo entre les écrits d'Homère et les ajouts postérieurs. Le travail de Zénodote fut poursuivi ensuite par son disciple, Aristarque de Samothrace (...). Mais les papyrus utilisés alors ne nous sont pas parvenus, ou bien seulement de courts fragments. Nous ne connaissons les deux œuvres que grâce aux copies qui furent faites au III^e siècle après Jésus Christ, sur des codex romains. Au XII^e siècle, le byzantin Eustathe de Thessalonique compila les commentaires alexandrins, et ne retint que 80 corrections sur les 874 alors établies par Aristarque de Samothrace. C'est en 1488, à Florence (Italie de la Renaissance), que ces deux œuvres furent imprimées pour la première fois.

(Dans l'Iliade), on a cru pendant longtemps qu'Homère décrivait des événements ayant réellement eu lieu. Au XIX^e siècle, c'est pour étayer cette croyance qu'Heinrich Schliemann partit faire des fouilles en Asie mineure. Il découvrit alors les ruines d'une ville appelée Troie, puis découvrit aussi les ruines de Mycènes. Avec ses hommes, ils mirent à jour de nombreux objets précieux (...). L'archéologue s'imaginait avoir trouvé la ville du récit d'Homère. Aujourd'hui, les archéologues ont bien confirmé qu'il s'agit de Troie, mais a-t-elle connu cette fameuse bataille, relatée dans l'Iliade? Il est évident que le mythe a prit une grande place dans les œuvres d'Homère.

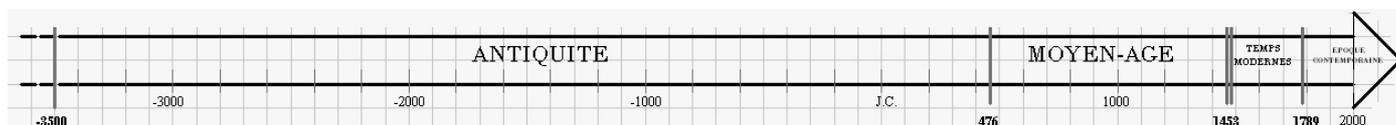
Mais l'Iliade n'est-elle qu'une histoire issue de l'imagination fertile d'un Grec du VIII^e siècle avant J.C., ou bien est elle basée sur des faits réels ? Plusieurs théories s'affrontent à nouveau à ce sujet. Selon certains, la guerre de Troie aurait eu lieu au milieu du XIII^e siècle avant J.C.; soit au cours de la période des siècles obscurs, entre le X^e et le IX^e siècle avant J.C., suite à l'effondrement de la civilisation mycénienne...

Cependant, le fait qu'Homère évoque la présence du fer dans ces récits alors que les événements se déroulent en plein âge du bronze; que l'auteur nous décrive le fonctionnement d'une phalange; tous ces anachronismes entraînent certains à penser que les faits décrits par Homère n'existerent que dans son esprit. D'autres, au contraire, prennent l'exemple du mythe d'Arthur ou de la légende de Roland de Roncevaux: ces deux récits furent évidemment transformés par les poètes du Moyen-âge, mais il n'en reste pas moins basés sur une histoire vraie: Roland a réellement existé, même s'il est aujourd'hui avéré qu'il ne pouvait pas trancher en deux un infidèle et sa monture d'un seul coup d'épée. Il en serait donc de même du récit d'Homère, qui, bien que parfois incohérent, pourrait être basé sur une histoire réelle."

D'après « la biographie d'Homère » de Pierre Monteil DEA d'Histoire - Professeur à l'Université de Montpellier III, France
Histoire-fr.com 2004-2010 - Chapitre 4 « Homère, l'Iliade et l'Odyssée » http://www.histoire-fr.com/mythologie_grecque.htm

Contexte temporel

Situe toutes les dates évoquées dans ces documents sur la ligne du temps (en rouge):



Devoir - Rechercher la définition des termes de vocabulaire

Agamemnon

Achéens

Bronze (dans le contexte)

Encolure (dans le contexte)

Homère

Aède

L'Iliade

L'Odyssée

Tyran (dans le contexte)

Pisistrate

Athènes

Scribes

Zénodote

Alexandrie

Aristarque de Samothrace

Papyrus

Codex

Eustathe de Thessalonique

Heinrich Schliemann

Asie Mineure

Troie

Mycènes

Archéologie

Mythe

Phalange (dans le contexte)

Anachronismes

Mythe d'Arthur

Roland de Roncevaux

La Guerre de Troie a-t-elle vraiment eu lieu? Réalisons l'analyse critique de ces documents:

Documents	Description / thème évoqué	Analyse critique
<p>1. « La Guerre de Troie » Poème d'Homère</p>		
<p>2. « Alix – Le Cheval de Troie »</p> 		
<p>3. Film « Troie »</p> 		
<p>4. « Le masque d'Agamemnon »</p> 		
<p>5. « L'enlèvement d'Hélène »</p> 		
<p>6. « Biographie d'Homère » de Pierre Monteil</p>		

A ton avis, de ces 6 documents, quel est celui qui est le plus fiable? Pourquoi?

.....

.....

.....

A ton avis, la Guerre de Troie a-t-elle vraiment eut lieu?

.....

.....

1.3.4 Notions de critique historique

Que pourrais-tu te dire pour te méfier ou faire confiance à un document?
Quelles sont les questions qu'il faut se poser?

Trouve 20 questions pertinentes:

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)
- 8)
- 9)
- 10)
- 11)
- 12)
- 13)
- 14)
- 15)
- 16)
- 17)
- 18)
- 19)
- 20)

A ton avis, à quoi sert ce questionnaire?

.....
.....
.....

Pour être complète, une analyse critique historique minutieuse doit tenir compte de nombreuses données :

1) L'analyse formelle

Nature et description du document, origine et localisation spatio-temporelle, description de l'auteur.

2) La critique de pertinence des faits évoqués

Sujet du document, localisation spatio-temporelle des faits évoqués.

3) La critique de fiabilité

Objectif(s) du document/de l'auteur, subjectivité du document/de l'auteur et conclusions.

Nous pouvons ainsi réaliser de véritables « Fiches d'analyse critique de documents historiques ».

Fiche d'analyse critique d'un document historique (1/6)

1. ANALYSE FORMELLE

Titre 1. « LA GUERRE DE TROIE » (EXTRAIT) (page 12)

Nature du document Vestige archéologique Type :
 Document iconographique figuratif schématique
Type :
 Document écrit officiel / archive narratif / littéraire
Type :
 Document audiovisuel / oral Enregistrement
Type :
Format : cassette audio VHS CD DVD Autre
Ce document est : Un document complet un extrait de document

Description

.....
.....

Origine et localisation dans l'espace et le temps Trace du passé
 Document émis par l'Homme

Date (et âge du document) :

Epoque : Inconnu / non communiqué

Lieu de réalisation : Inconnu / non communiqué

Lieu de découverte : Inconnu / non communiqué

Lieu où se trouve le document original actuellement : Inconnu / non communiqué

Auteur Nom Prénom

Inconnu / non communiqué Nationalité Profession

Date de naissance Date de décès

2. CRITIQUE DE PERTINENCE

Localisation des faits évoqués dans le temps et l'espace Inconnu / non communiqué

Date des faits : Epoque :

Lieu des faits :

Où vivait l'auteur au moment des faits ?

L'auteur est Contemporain des faits ou Non contemporain des faits
 Témoin des faits Acteur des faits Spécialiste Domaine :

Sujet
..... (Composante principale abordée dans le document)

3. CRITIQUE DE FIABILITE

Ce document relate-t-il des faits, des croyances ou des opinions ?

Faits Croyance/légende/rumeur Opinion
 Le document est inspiré de faits réels Le document est une fiction

Objectif du document : (A qui est-il destiné ? A quoi sert-il ?)
.....

Contexte politique / social / culturel de l'époque :
.....
.....

Ce document / cet auteur est Objectif (relate les faits sans émettre de jugement, sans donner d'opinion)
 Subjectif (relate les faits en émettant un jugement ou une opinion)

Justifie ta réponse et donne ton avis sur la fiabilité du document :
.....
.....
.....

Fiche d'analyse critique d'un document historique (2/6)

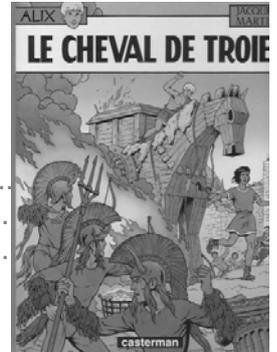
1. ANALYSE FORMELLE

Titre **2. ALIX « LE CHEVAL DE TROIE »** (page 12)

Nature du document Vestige archéologique Type :
 Document iconographique figuratif schématique
Type :
 Document écrit officiel / archive narratif / littéraire
Type :
 Document audiovisuel / oral Enregistrement
Type :
Format : cassette audio VHS CD DVD Autre

Ce document est : Un document complet un extrait de document

Description



Origine et localisation dans l'espace et le temps Trace du passé
 Document émis par l'Homme

Date (et âge du document) :

Epoque : Inconnu / non communiqué

Lieu de réalisation : Inconnu / non communiqué

Lieu de découverte : Inconnu / non communiqué

Lieu où se trouve le document original actuellement : Inconnu / non communiqué

Auteur Nom Prénom

Inconnu / non communiqué Nationalité Profession

Date de naissance Date de décès

2. CRITIQUE DE PERTINENCE

Localisation des faits évoqués dans le temps et l'espace Inconnu / non communiqué

Date des faits : Epoque :

Lieu des faits :

Où vivait l'auteur au moment des faits ?

L'auteur est Contemporain des faits ou Non contemporain des faits

Témoin des faits Acteur des faits Spécialiste Domaine :

Sujet

..... (Composante principale abordée dans le document)

3. CRITIQUE DE FIABILITE

Ce document relate-t-il des faits, des croyances ou des opinions ?

Faits Croyance/légende/rumeur Opinion

Le document est inspiré de faits réels Le document est une fiction

Objectif du document : (A qui est-il destiné ? A quoi sert-il ?)

Contexte politique / social / culturel de l'époque :

Ce document / cet auteur est Objectif (relate les faits sans émettre de jugement, sans donner d'opinion)

Subjectif (relate les faits en émettant un jugement ou une opinion)

Justifie ta réponse et donne ton avis sur la fiabilité du document :

Fiche d'analyse critique d'un document historique (3/6)

1. ANALYSE FORMELLE

Titre **3. LE FILM « TROIE »** (page 12)

Nature du document Vestige archéologique Type :
 Document iconographique figuratif schématique
Type :
 Document écrit officiel / archive narratif / littéraire
Type :
 Document audiovisuel / oral Enregistrement
Type :
Format : cassette audio VHS CD DVD Autre

Ce document est : Un document complet un extrait de document

Description

Origine et localisation dans l'espace et le temps Trace du passé
 Document émis par l'Homme

Date (et âge du document) :

Epoque : Inconnu / non communiqué

Lieu de réalisation : Inconnu / non communiqué

Lieu de découverte : Inconnu / non communiqué

Lieu où se trouve le document original actuellement : Inconnu / non communiqué

Auteur Nom Prénom

Inconnu / non communiqué Nationalité Profession

Date de naissance Date de décès



2. CRITIQUE DE PERTINENCE

Localisation des faits évoqués dans le temps et l'espace Inconnu / non communiqué

Date des faits : Epoque :

Lieu des faits :

Où vivait l'auteur au moment des faits ?

L'auteur est Contemporain des faits ou Non contemporain des faits
 Témoin des faits Acteur des faits Spécialiste Domaine :

Sujet

(Composante principale abordée dans le document)

3. CRITIQUE DE FIABILITE

Ce document relate-t-il des faits, des croyances ou des opinions ?

Faits Croyance/légende/rumeur Opinion
 Le document est inspiré de faits réels Le document est une fiction

Objectif du document : (A qui est-il destiné ? A quoi sert-il ?)

Contexte politique / social / culturel de l'époque :

Ce document / cet auteur est Objectif (relate les faits sans émettre de jugement, sans donner d'opinion)
 Subjectif (relate les faits en émettant un jugement ou une opinion)

Justifie ta réponse et donne ton avis sur la fiabilité du document :

Fiche d'analyse critique d'un document historique (4/6)

1. ANALYSE FORMELLE

Titre 4. « LE MASQUE D'AGAMEMNON » (page 12)

Nature du document Vestige archéologique Type :
 Document iconographique figuratif schématique
Type :
 Document écrit officiel / archive narratif / littéraire
Type :
 Document audiovisuel / oral Enregistrement
Type :
Format : cassette audio VHS CD DVD Autre

Ce document est : Un document complet un extrait de document

Description



Origine et localisation dans l'espace et le temps Trace du passé
 Document émis par l'Homme

Date (et âge du document) :

Epoque : Inconnu / non communiqué

Lieu de réalisation : Inconnu / non communiqué

Lieu de découverte : Inconnu / non communiqué

Lieu où se trouve le document actuellement : Inconnu / non communiqué

Auteur Nom Prénom

Inconnu / non communiqué Nationalité Profession

Date de naissance Date de décès

2. CRITIQUE DE PERTINENCE

Localisation des faits évoqués dans le temps et l'espace Inconnu / non communiqué

Date des faits : Epoque :

Lieu des faits :

Où vivait l'auteur au moment des faits ?

L'auteur est Contemporain des faits ou Non contemporain des faits

Témoin des faits Acteur des faits Spécialiste Domaine :

Sujet

(Composante principale abordée dans le document)

3. CRITIQUE DE FIABILITE

Ce document relate-t-il des faits, des croyances ou des opinions ?

Faits Croyance/légende/rumeur Opinion

Le document est inspiré de faits réels Le document est une fiction

Objectif du document : (A qui est-il destiné ? A quoi sert-il ?)

Contexte politique / social / culturel de l'époque :

Ce document / cet auteur est Objectif (relate les faits sans émettre de jugement, sans donner d'opinion)

Subjectif (relate les faits en émettant un jugement ou une opinion)

Justifie ta réponse et donne ton avis sur la fiabilité du document :

Fiche d'analyse critique d'un document historique (5/6)

1. ANALYSE FORMELLE

Titre 5. « L'ENLEVEMENT D'HELENE » (page 12)

Nature du document Vestige archéologique Type :
 Document iconographique figuratif schématique
Type :
 Document écrit officiel / archive narratif / littéraire
Type :
 Document audiovisuel / oral Enregistrement
Type :
Format : cassette audio VHS CD DVD Autre

Ce document est : Un document complet un extrait de document

Description



Origine et localisation dans l'espace et le temps Trace du passé
 Document émis par l'Homme

Date (et âge du document) :

Epoque : Inconnu / non communiqué

Lieu de réalisation : Inconnu / non communiqué

Lieu de découverte : Inconnu / non communiqué

Lieu où se trouve le document actuellement : Inconnu / non communiqué

Auteur Nom Prénom

Inconnu / non communiqué Nationalité Profession

Date de naissance Date de décès

2. CRITIQUE DE PERTINENCE

Localisation des faits évoqués dans le temps et l'espace Inconnu / non communiqué

Date des faits : Epoque :

Lieu des faits :

Où vivait l'auteur au moment des faits ?

L'auteur est Contemporain des faits ou Non contemporain des faits
 Témoin des faits Acteur des faits Spécialiste Domaine :

Sujet

(Composante principale abordée dans le document)

3. CRITIQUE DE FIABILITE

Ce document relate-t-il des faits, des croyances ou des opinions ?

Faits Croyance/légende/rumeur Opinion
 Le document est inspiré de faits réels Le document est une fiction

Objectif du document : (A qui est-il destiné ? A quoi sert-il ?)

Contexte politique / social / culturel de l'époque :

Ce document / cet auteur est Objectif (relate les faits sans émettre de jugement, sans donner d'opinion)
 Subjectif (relate les faits en émettant un jugement ou une opinion)

Justifie ta réponse et donne ton avis sur la fiabilité du document :

Fiche d'analyse critique d'un document historique (6/6)

1. ANALYSE FORMELLE

Titre **6. « BIOGRAPHIE D'HOMERE »** (page 13)

Nature du document Vestige archéologique Type :
 Document iconographique figuratif schématique
Type :
 Document écrit officiel / archive narratif / littéraire
Type :
 Document audiovisuel / oral Enregistrement
Type :
Format : cassette audio VHS CD DVD Autre

Ce document est : Un document complet un extrait de document

Description

.....
.....

Origine et localisation dans l'espace et le temps Trace du passé
 Document émis par l'Homme

Date (et âge du document) :
Epoque : Inconnu / non communiqué
Lieu de réalisation : Inconnu / non communiqué
Lieu de découverte : Inconnu / non communiqué
Lieu où se trouve le document original actuellement : Inconnu / non communiqué

Auteur Nom Prénom
 Inconnu / non communiqué Nationalité Profession
Date de naissance Date de décès

2. CRITIQUE DE PERTINENCE

Localisation des faits évoqués dans le temps et l'espace Inconnu / non communiqué
Date des faits : Epoque :
Lieu des faits :

Où vivait l'auteur au moment des faits ?
L'auteur est Contemporain des faits ou Non contemporain des faits
 Témoin des faits Acteur des faits Spécialiste Domaine :

Sujet
..... (Composante principale abordée dans le document)

3. CRITIQUE DE FIABILITE

Ce document relate-t-il des faits, des croyances ou des opinions ?
 Faits Croyance/légende/rumeur Opinion
 Le document est inspiré de faits réels Le document est une fiction

Objectif du document : (A qui est-il destiné ? A quoi sert-il ?)

.....
.....

Contexte politique / social / culturel de l'époque :

.....
.....

Ce document / cet auteur est Objectif (relate les faits sans émettre de jugement, sans donner d'opinion)
 Subjectif (relate les faits en émettant un jugement ou une opinion)

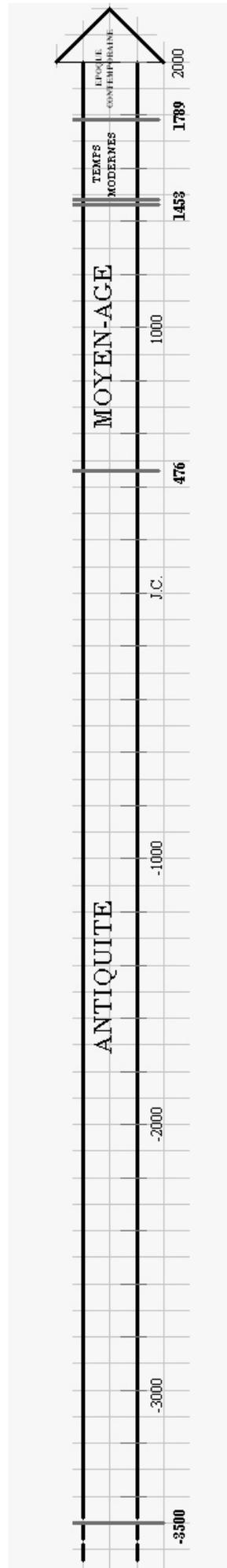
Justifie ta réponse et donne ton avis sur la fiabilité du document :

.....
.....
.....

1.4 Notions de chronologie

1.4.1 La ligne du temps

Complète et colorie cette ligne du temps
(au crayon clair, une couleur par période)



1.4.2 Chronologie et calendriers

Etymologie du mot **Chronologie**:

RAPPEL : Quand on classe par **ordre chronologique**, on commence par les faits les plus anciens et on termine par les plus récents. Pour classer les événements, il faut utiliser un système de datation avec un point de départ. Dans les pays occidentaux (et dans la majeure partie du monde), les dates se réfèrent à l'ère chrétienne, et depuis 1582 au calendrier grégorien.

On utilise donc **la naissance de Jésus Christ** comme point de départ de notre ère.

C'est le début de l'an 1. Mais il existe et a existé d'autres ères et d'autres calendriers...

Exemples :

- l'ère musulmane dont le point de départ est en
- l'ère grecque dont le point de départ était en

DEVOIR:

• LES SIECLES

Un siècle constitue une période de 100 ans. Le 1^{er} siècle commence en l'an 1 et se termine en l'an 100.

En 800 on est au siècle – en 801 on est au siècle

En 1453 on est au siècle – en 1492 on est au siècle

En 1789 on est au siècle – en 2010 on est au siècle

En quelle année commence le 1^{er} siècle après J.C. ?

En quelle année commence le 2^{ème} siècle après J.C. ?

En quelle année se termine le 1^{er} siècle avant J.C. ?

En quelle année se termine le 2^{ème} siècle avant J.C. ?

Quel est l'événement le plus ancien :

600 ans avant J.C. ou 1600 avant J.C. ?

3000 ans av. JC ou 3740 av. J.C. ?

670 après J.C. ou 1200 av. J.C. ?

V^e siècle après JC ou IV^e siècle av. J.C. ?

• LES MILLENAIRES

Un millénaire constitue une période de 1000 ans. Il commence en l'an 1 et se termine en l'an 1000.

Le deuxième millénaire commence en l'an et se termine en l'an

Nous sommes donc en l'an, dans le début du millénaire.

• LES CHIFFRES ROMAINS

1 = I	5 = V	10 = X	50 = L	100 = C	500 = D	1000 = M
-------	-------	--------	--------	---------	---------	----------

Écrire en chiffre romain :

24 : 40 : 45 : 112 : 505 : 624 :

1015 : 1516 : 1940 : Notre année :

Traduire les chiffres romains indiqués sur ces documents :



Exercice: classe les documents suivants selon leur ordre chronologique

Utilise les outils de recherche mis à ta disposition pour retrouver la date de ces documents.

Indique leur numéro sur la ligne du temps.

1. La stèle d'Hammourabi (le haut)

Date :



Source de la photographie:

« La Mésopotamie et sa grande épopée » Revue France n°261 - Pays Arabes – mai, juin 2000 - Conservée au Musée du Louvres à Paris

2. Un des premiers documents écrits

Date :



Photo : Bordas - Musée du Louvre

De tous temps, les Mésopotamiens ont utilisé le plus abondant des matériaux : l'argile de leur propre sol. Sur cette tablette d'argile trouvée dans les ruines d'une ville sumérienne, un comptable a énuméré les biens d'un domaine agricole.

3. La Pierre de Rosette

Date :



Source de la photographie:

C.N.E.S. Centre National d'Etudes Spatiales Français
<http://www.cnes.fr> - Conservée au British Museum

4. Scène issue du Livre des Morts de Hunefer

Date :



Source de la photographie:

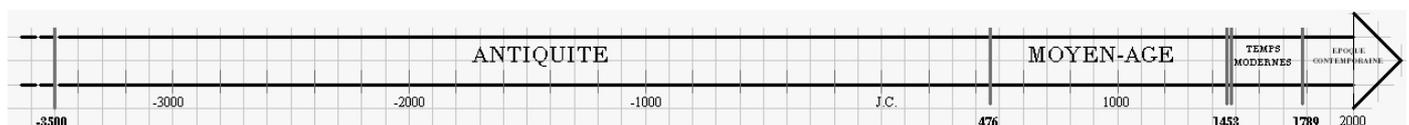
<http://mythologica.fr/egypte/psycho.htm>
Conservée au British Museum

5. L'étendard d'Ur (Our)

Date :



Source de la photographie: <http://www.orient-ancien-mesopotamie.org> - Conservé au British Museum



1.4.3 Contexte spatio-temporel des principaux faits de l'Antiquité

VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPAUX FAITS DE L'ANTIQUITE DANS LE BASSIN MEDITERRANEEEN ET AU PROCHE-ORIENT

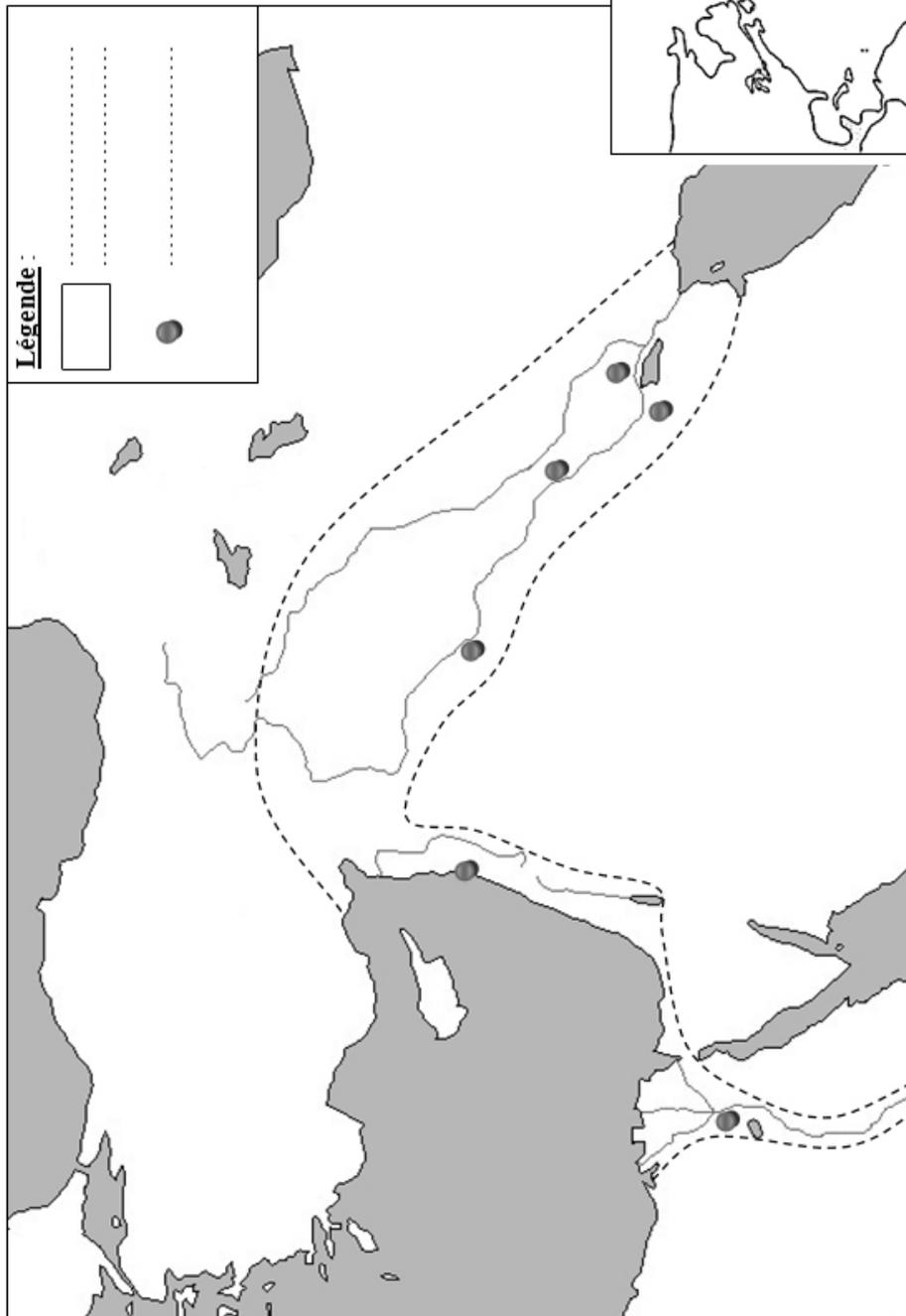
	<p>L'histoire débute en Mésopotamie vers 3500 avant J.C. : Les Sumériens inventent l'écriture cunéiforme, la roue, les canaux d'irrigation et créent les premières villes.</p>		<p>Naissance de Jésus Christ.</p>
	<p>Dans le bassin oriental de la Méditerranée, la grande civilisation Egyptienne apparaît vers 4000 av. J.C. Les hiéroglyphes apparaissent vers 3200 av. J.C.</p>		<p>Le christianisme devient la religion officielle de l'Empire en 380 après J.C.</p>
	<p>Vers 1750 avant J.C., Hammourabi, roi de Babylone, donne aux peuples de Mésopotamie le premier code de loi écrit.</p>		<p>Les Barbares, chassés eux-mêmes par d'autres peuples barbares et attirés par l'Empire, l'affaiblissent par des invasions répétées.</p>
	<p>Vers 700 avant J.C., c'est la grande époque de l'Assyrie, un empire militaire fondé sur la terreur.</p>		<p>De 527 à 565, l'Empereur Romain et Byzantin Justinien le Grand (Empire Romain d'Orient) va tenter vainement de reconstituer l'ancien Empire Romain mais ne récupérera jamais toutes les provinces occidentales.</p>
	<p>En 509 av. J.C., c'est la chute de la monarchie et le début de la République à Rome.</p>		<p>De 527 à 565, l'Empereur Romain et Byzantin Justinien le Grand (Empire Romain d'Orient) va tenter vainement de reconstituer l'ancien Empire Romain mais ne récupérera jamais toutes les provinces occidentales.</p>
	<p>Vers 450 avant J.C., c'est l'apogée du Monde Grec qui apporte sa brillante civilisation dans ses nombreuses colonies installées sur le pourtour de la Méditerranée et de la Mer Noire. A Athènes, c'est le "siècle de Périclès".</p>		<p>De 527 à 565, l'Empereur Romain et Byzantin Justinien le Grand (Empire Romain d'Orient) va tenter vainement de reconstituer l'ancien Empire Romain mais ne récupérera jamais toutes les provinces occidentales.</p>
	<p>Rome progresse et s'étend peu à peu aux dépens des rudes tribus voisines de montagnards.</p>		<p>De 527 à 565, l'Empereur Romain et Byzantin Justinien le Grand (Empire Romain d'Orient) va tenter vainement de reconstituer l'ancien Empire Romain mais ne récupérera jamais toutes les provinces occidentales.</p>
	<p>Vers 270 av. J.C., Rome achève la conquête de la péninsule italienne.</p>		<p>De 527 à 565, l'Empereur Romain et Byzantin Justinien le Grand (Empire Romain d'Orient) va tenter vainement de reconstituer l'ancien Empire Romain mais ne récupérera jamais toutes les provinces occidentales.</p>

De 960 à 1025, sous le règne du grand Empereur Basile II (dynastie des Macédoniens), Byzance connaît une période de gloire et écarte le danger bulgare. L'Empire byzantin perdurera jusqu'en 1473, lors de la prise de Constantinople par les Turcs Ottomans.

2.1 L'héritage des civilisations de L'Orient Ancien

2.1.1 Le « Croissant Fertile »

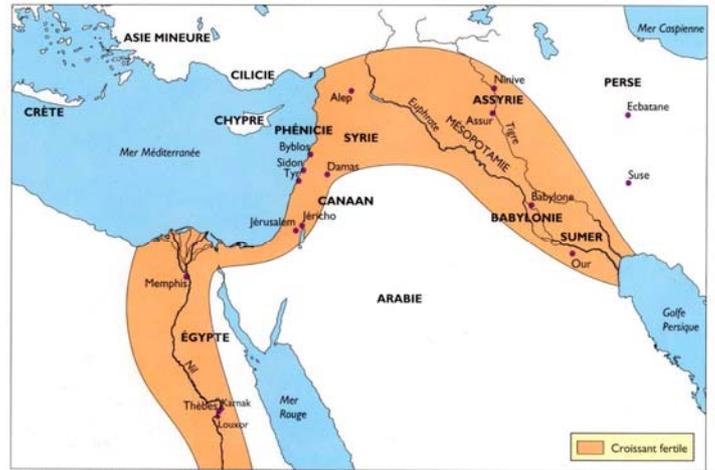
Complète cette carte:
Indique le nom des mers et des villes
Colorie le croissant fertile en vert



Les grands foyers de civilisation urbaine:

Ce sont des **régions fertiles arrosées par de grands fleuves** qui ont permis la **sédentarisation** des peuples, avec le développement de **l'agriculture et de l'élevage**. Le passage du mode de vie **nomade** au mode de vie **sédentaire** caractérise la **Révolution du Néolithique**.

Avant tous les autres, les peuples du **Proche-Orient ancien** ont vécu en **agriculteurs** et en **éleveurs**. Ils sont les inventeurs de **l'écriture**, la **brique d'argile**, la **roue**, le **char**, les **canaux d'irrigation** pour l'agriculture,...



Histoire de la civilisation occidentale, 2^e édition, p. 12

© 1996 Éditions Deauchenin Itée

A cette époque, certains peuples, dont on ne connaît pas bien l'origine, sont donc déjà installés:

- Les (Sud de la Mésopotamie - écriture cunéiforme).
- Les (Vallée du Nil - hiéroglyphes).
- Les (Ile de Crète - on n'a pas encore réussi à déchiffrer leur écriture).

Pendant les siècles qui vont suivre, des peuples nouveaux ne vont cesser d'envahir l'Orient, expulsant ou massacrant les premiers habitants, ou partageant avec eux les terres qu'ils ont conquises. Ces nouveaux peuples sont Sémites ou Indo-européens.

Evolution de l'écriture dans le Proche-Orient Ancien:

Les différents peuples qui occuperont la Mésopotamie (les Sumériens, les Akkadiens, les Babyloniens, les Hittites, les Hourrites, les Assyriens, les Perses,...) vont faire évoluer l'écriture cunéiforme vers une écriture beaucoup plus abstraite, un système graphique qui repose sur diverses combinaisons de coins (en latin, cunei), traces laissées dans l'argile humide d'une tablette par un roseau taillé en biseau (l'argile en séchant conserve les caractères de manière permanente).

Observe ces documents:

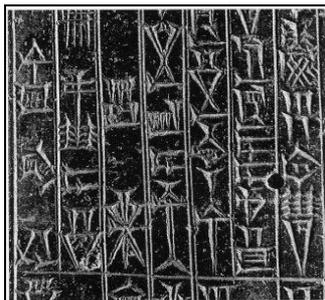
1. Tablette d'argile - écriture pictographique retrouvée à Kish (Mésopotamie) et datant d'environ 3500 avant J.C.



Source de la photographie:

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Cun%C3%A9iforme>

2. Extrait du code d'Hammourabi (vers 1750 avant J.C.)



Source de la photographie:

<http://shalmetz.canalblog.com/archives/2009/07/04/>

Dates approximatives	-3400	-2800	-2400	-1800	-700
L'étoile, signe du ciel ou du dieu					
La parcelle de terre, signe de la terre					
Le signe de la femme					
La femme + le signe des montagnes (la femme étrangère = l'esclave)					
Le signe du poisson					
La tête de vache, signe de la vache					
L'épi d'orge, signe de l'orge ou du grain					

2.1.2 Les Sumériens, à l'aube des civilisations

Analyse d'un document de type:

Documentaire « La Civilisation Sumérienne » - collection « Civilisations » – M. Weber

1. D'après ce documentaire, qu'est-ce qui va pousser les Sumériens à voyager?

.....
.....

2. Pourquoi l'Homme va-t-il se sédentariser en Mésopotamie?

.....
.....
.....



Statue d'ivoire conservée au Musée du Louvre – Scribe Sumérien

3. Quelle invention sumérienne va développer l'agriculture de façon extraordinaire?

.....

4. Quelles sont les 4 principales villes sumériennes?

.....

5. Où sont prises les décisions politiques dans une ville sumérienne?

.....

6. Comment sont habillés les Sumériens?

.....
.....

7. Quels sont les principaux matériaux de construction des Sumériens?

.....
.....

8. D'après ce document, quelle est la principale cause du déclin de cette civilisation?

.....
.....

9. Trouve 5 mots spécifiques à la civilisation sumérienne:

.....
.....

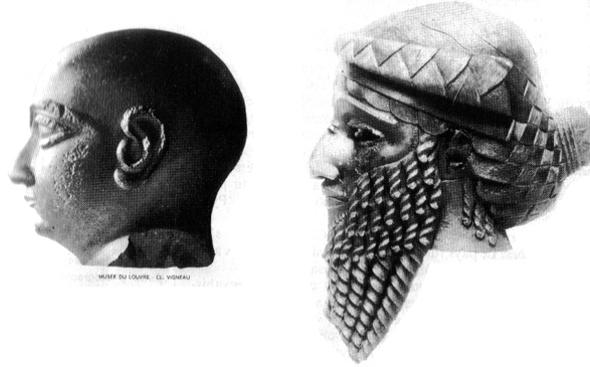
10. Qu'est-ce que tu as aimé dans ce documentaire?

.....
.....

Ce document contredit-il ce que tu as déjà appris? OUI NON

2.1.3 Les migrations des peuples Sémites

A l'aide des documents présentés dans ce cours, quel personnage ci-dessous a le type Sumérien? Lequel a le type Sémite?



Grâce aux nombreuses œuvres d'art retrouvées en Mésopotamie, on peut imaginer ce qu'était le visage de ses habitants.

Source de la photographie: « L'Antiquité » p.11 - Bordas – Paris, 1984

Les **Sémites** sont des **peuples nomades** ayant vécu dans le **désert d'Arabie**.

Ils se sont progressivement dispersés **depuis le 4^{ème} millénaire avant J.C.** en **Mésopotamie**, en **Palestine** et sur les rivages de la **Méditerranée**. Ils se sont installés et sont devenus **sédentaires**.

Les **peuples sémites installés dans le Proche-Orient ancien** sont principalement les **Akkadiens**, les **Assyriens**, les **Arabes**, les **Araméens**, les **Babyloniens**, les **Hébreux** et les **Phéniciens**.

Exemples de similitudes de langues sémitiques:

Akkadien	Araméen	Arabe	Hébreu	traduction
zīkaru	dīkrā	ḏhakar	zāḳār	homme, mâle
maliku	malkā	malik	mēlēḳ	roi
imēru	ḥamarā	ḥimār	ḥāmōr	âne

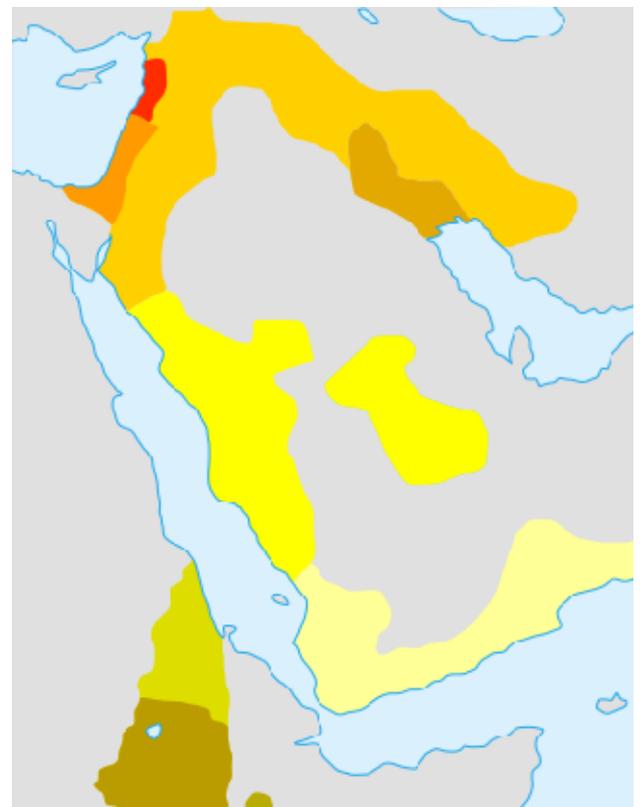
Les langues d'origine sémitiques sont principalement:

.....

.....

.....

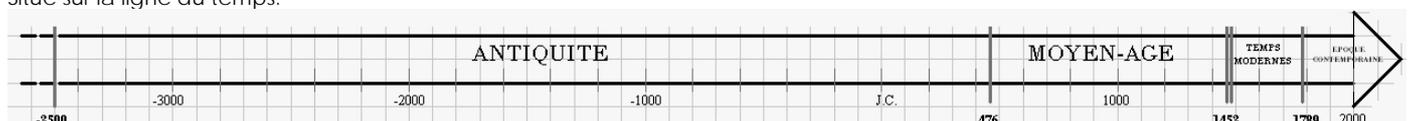
Répartition des langues sémitiques avant l'avènement de l'Islam



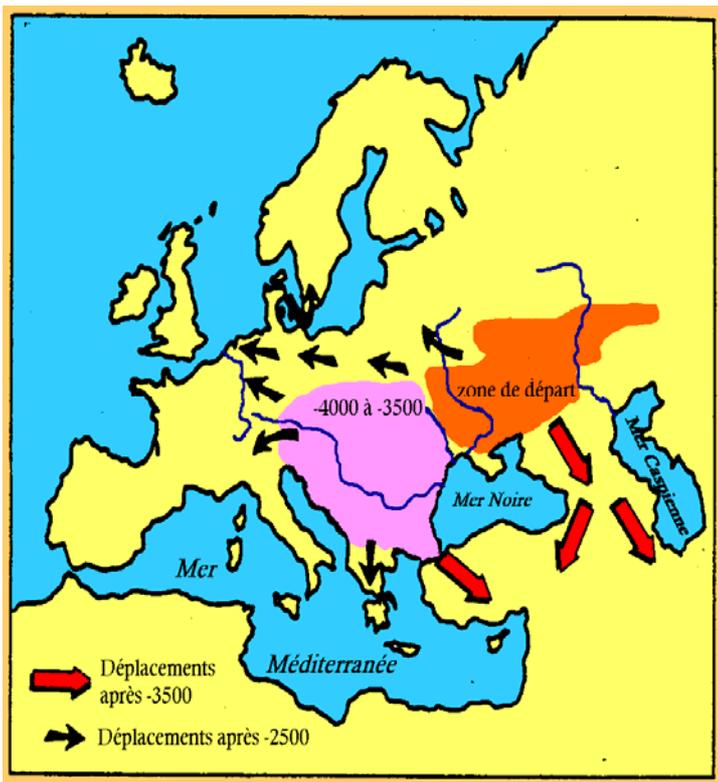
- Phénicien - punique
- Arabe
- Hébreu
- L. sudarabiques
- Dialectes araméens
- Guèze
- Babylonien tardif
- Proto-amharique

Source de la carte: <http://fr.wikipedia.org>

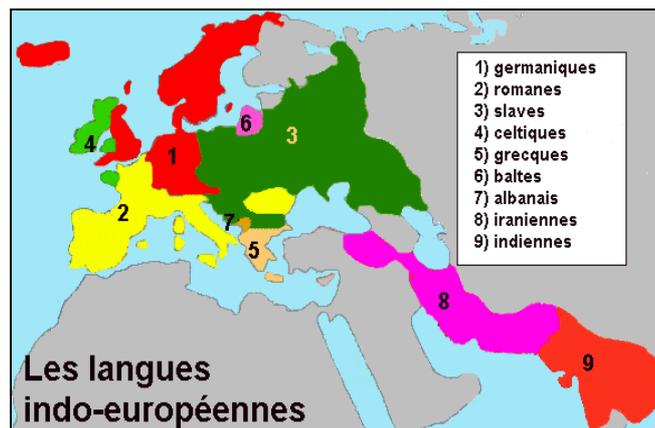
Situe sur la ligne du temps:



2.1.4 Les migrations des peuples Indo-européens



Source de la carte: Les langues indo-européennes
<http://bbouillon.free.fr/univ/hl/hl.htm>



Les langues indo-européennes

Source de la carte: <http://www.lemondeantique.net>

Similitudes des langues indo-européennes:

Indo-europ.	Grec	Gaulois	Latin	Sanskrit	
1	sem-s	heis	cintux	unus	eka
2	dwō(w)	duō	allos	duo	dvā
3	tréyes	treis	tritos	tres	trayas
4	k ^w etwore	tettares	petuarios	quattuor	catvāras
5	pénk ^w e	pente	pinpetos	quinque	pañca
6	s(w)eks	hex	sexametos	sex	shas
7	septm	hepta	suexos	septem	sapta
8	oktō(w)	oktō	oxtumetos	octo	ashta
9	néwm	ennea	nametos	novem	nava
10	dékm	deka	decametos	decem	daśa

Le berceau des peuples **indo-européens** se situe sur les plateaux de Russie méridionale (= au nord de la Mer Noire) où ils menaient une vie de **pasteurs nomades**. Ils se sont dispersés par vagues successives à partir du 4^{ème} millénaire avant J.C.

*Après -3500 ces peuples migrent vers l'Asie Mineure et la Mésopotamie.
 Après -2500 ces peuples migrent en Grèce et dans le reste de l'Europe.*

Les langues d'origine indo-européenne sont principalement:

.....

.....

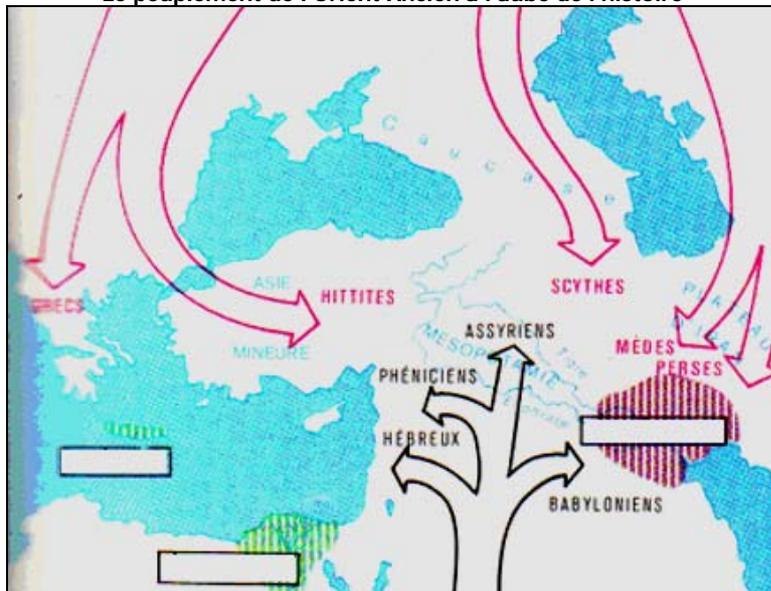
.....

.....

.....

.....

Le peuplement de l'Orient Ancien à l'aube de l'histoire

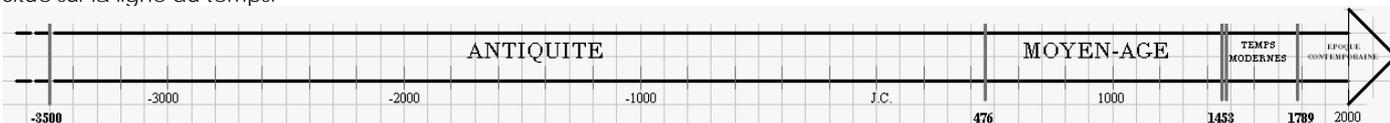


Source de la carte: « L'Antiquité » p.11 Bordas - Paris, 1984

➔ *Indiquer le nom des mers et des peuples d'origine inconnue (dans les rectangles). Colorier les migrations des peuples sémites en vert et des peuples indo-européens en rouge.*

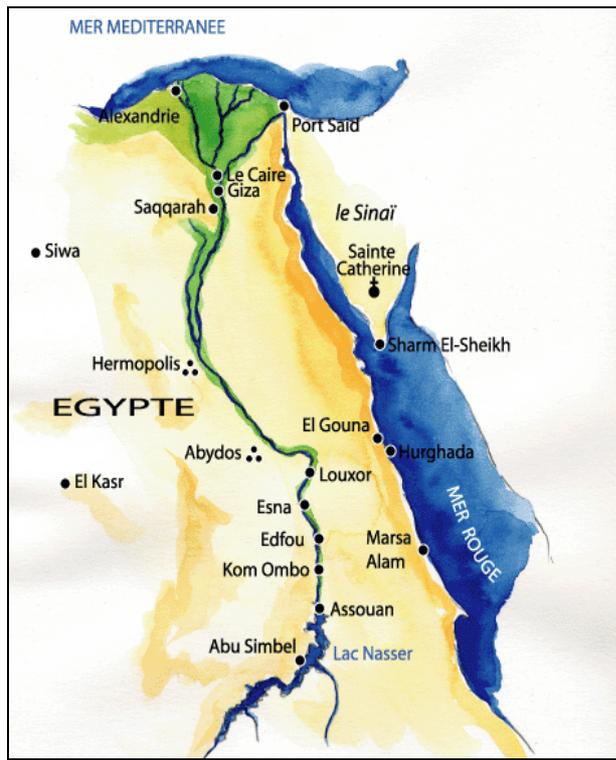
Quels sont les peuples indo-européens indiqués sur cette carte?

Situe sur la ligne du temps:



2.1.5 L'Empire d'Égypte

Carte de l'Égypte actuelle



Source de la carte: <http://egypte1.chez.com>

Carte satellite d'Égypte



Source de la photographie: Google 2011 - <http://maps.google.be>

LA CIVILISATION EGYPTIENNE (RAPPEL)

Dans l'**Égypte antique**, pays chaud et sec comme le **Sahara**, toute l'activité humaine dépend du **Nil**. Chaque année, sa **crue** fertilise la **vallée**. L'**irrigation**, nécessaire entre les **crues**, sur des territoires de plus en plus vastes, exige l'**unification** des petites tribus. Ainsi se forment les « **nomes** » (ou provinces).

A une date encore indéterminée, ces petits états se sont groupés en deux royaumes : La **Basse Égypte** (Delta du Nil) et la **Haute Égypte** (Vallée du Nil).

Ménès, roi de Haute Égypte, est reconnu par les Égyptiens comme le premier **pharaon** de l'Égypte unifiée vers 3200 av. J.C.

Les pharaons de l'**Ancien Empire** (3^{ème} millénaire) font bâtir les célèbres **pyramides de Gizeh**, près de **Memphis**, leur capitale. Diverses invasions mettent fin à cet empire.

Pendant le 2^{ème} millénaire, les pharaons de **Thèbes** restaurent la puissance de l'**Égypte**.

Au cours du **Nouvel Empire**, les pharaons **Thoutmès III** et **Ramsès II** conquièrent les régions méditerranéennes et construisent les célèbres temples de **Karnak**, de **Louxor** et d'**Abou Simbel**.

De nouvelles invasions provoquent ensuite une seconde décadence.

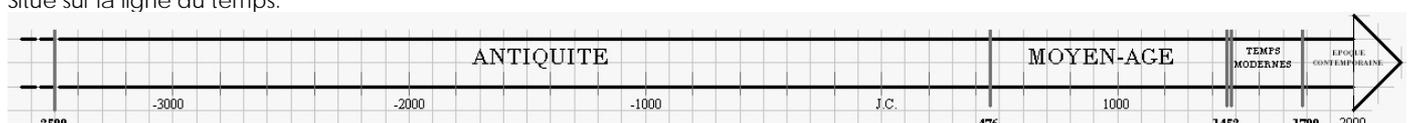
Deux petits peuples très différents, les **Phéniciens** et les **Hébreux**, en profitent pour se rendre indépendants.

L'**Égypte** sera conquise par les **Perses** au VI^{ème} siècle avant J.C., puis par les **Romains** dès le début de notre ère.

Soulignez les noms des villes et lieux cités dans ce texte et situez-les sur la carte d'Égypte. En quoi les Phéniciens et les Hébreux sont-ils des peuples différents des Égyptiens?

Décrire la photo satellite :

Situe sur la ligne du temps:



Devoir - La société égyptienne: lecture et analyse de documents

« L'Égypte ne ressemble par son terrain ni à l'Arabie, ni à la Lybie (...) La terre y est noire et friable, étant formée de limon et d'alluvions que le fleuve a apporté d'Éthiopie. Ce sont certainement eux (les habitants du Delta) qui, de tous les hommes habitant les autres pays et le reste de l'Égypte, recueillent les fruits de la terre avec le moins de fatigue ; ils ne peinent pas (trop) à creuser des sillons avec l'araire ni à manier la houe ni à exécuter aucun des autres travaux pour leurs moissons ; mais, quand le fleuve, de lui-même, est venu arroser leur champ et qu'après (...) il s'en est retourné, alors chacun d'eux ensemence son champ et y lâche ses pourceaux ; puis, lorsque ceux-ci, en piétinant, ont enfoui la semence, il attend le temps de récolter. »

D'après Hérodote, « Histoires » V^e siècle av^t J.C. extrait de « Premières Civilisations » p.32 – D. Galloy / F.Hayt – Ed. De Boeck Wesmael, Bxl 1992

Un autre point de vue ... « Les vers ont fait disparaître la moitié du grain, et l'hippopotame a mangé le reste. Les rats pullulent dans les champs ; les sauterelles s'abattent sur les moissons, les petits oiseaux picorent. Ce qui reste après cela, les voleurs le dérobent... Le percepteur des impôts arrive ; il est accompagné de serviteurs armés de bâtons, de nègres munis de latte de palmiers. Tous crient : « Allons, des grains ! » Si le paysan n'en a pas, il est battu, ficelé et traîné au canal. On l'y jette la tête la première et il reste à patauger, la tête en bas (...) »

Extrait de la Satire des Métiers – papyrus du scribe Khéti – Moyen Empire - Source: « L'Antiquité » Bordas – Paris 1984 – p.18

Quelle est la classe sociale dont on parle ici?

Quelles sont les difficultés du paysan?

Pour qui travaille le percepteur des impôts?

Les prêtres doivent veiller à ne pas courroucer les dieux en les souillant. C'est pourquoi ils observent des règles de propreté très sévères : ils se rasent le corps tout entier tous les deux jours, afin que ni pou ni vermine ne s'attache à leur personne (...). Ils ne portent qu'un vêtement de lin (car la laine d'origine animale est impure) et des chaussures de papyrus. Ils se lavent deux fois chaque jour à l'eau froide et deux fois chaque nuit. Ils ne mangent ni poisson ni fèves (qui sont des aliments impurs). Mais on cuit pour eux des pains sacrés, chaque jour on leur donne une grande abondance de viandes de bœuf et d'oies, ainsi que du vin de raisin (...)

D'après Hérodote, II, 37, traduit par P. Legrand - Ed. Belles Lettres

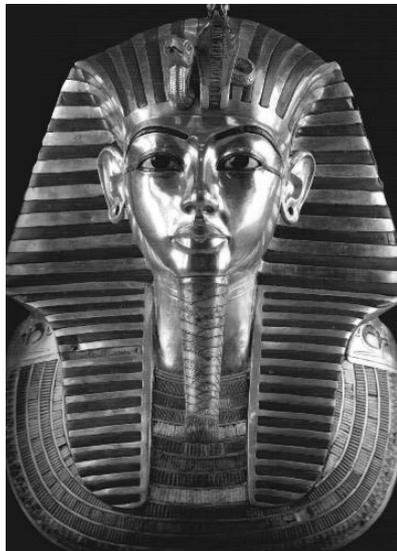
« Parmi les Egyptiens, le prêtre avait un immense prestige. On respectait son savoir qui était parfois très poussé. A côté des prêtres chargés du culte, chaque temple avait ses savants, ses astronomes, ses mathématiciens et médecins, qui enseignaient aux jeunes scribes (...). Et les richesses de certains temples faisaient de leurs prêtres des hommes aussi puissants que de grands seigneurs. »

Source: extrait d'un texte de « L'Antiquité » Bordas – Paris 1984 – p.24

De quelle classe sociale s'agit-il?

Quels sont les différents types de prêtres dans l'Égypte ancienne?

Masque funéraire de Toutankhamon



En or plein, pâte de verre coloré, émail et lapis-lazuli. Datant de 1340 av^t J.C. Conservé au Musée du Caire

Source de la photographie:

<http://antique.mrugala.net/Egypte/Pharaons>

(Le pharaon est) « fils de Rê et maître des couronnes ; ses yeux scrutent les profondeurs de tous les êtres ; tout ce qu'il ordonne se réalise »

Texte du XIV^e siècle av^t J.C.

(Ramsès II dit) « J'ai rempli pour vous des magasins de toute sorte de choses pour vous alimenter et pour que personne ne passe la nuit dans la crainte et la misère (...) Des bateaux naviguent pour vous du sud au nord et du nord au sud sans arrêt (...) j'ai fait tout cela en me disant : Tant que vous existerez, vous serez d'un seul et même cœur à travailler pour moi ».

D'après P. Montet « La vie quotidienne en Égypte » - Texte du XIII^e siècle av^t J.C.

(Amon-Ré dit) « Je suis ton père, je t'ai engendré parce que je savais que tu étais mon champion pour accomplir des bienfaits (...) »

(Ramsès II répond) « Je suis ton fils ; tu m'as placé sur ton trône et tu m'as confié ta royauté. Tu m'as mis au monde à la ressemblance de ta forme et tu m'as assigné ce que tu as créé. Tu as fait de moi un monarque, comme tu as été, pour établir l'Égypte dans son état normal. J'ai organisé, pour les dieux, l'Égypte selon leur désir... ».

Extrait et traduction d'une stèle du XIII^e siècle av^t J.C. Source : « L'Antiquité » p. 23

F. Hayt, Formation Historique – Coll. Roland – Ed. Wesmael-Charlier - Namur, 1981

Qui est Amon-Ré?

Qui est Ramsès II?

Comment peut-on caractériser le pouvoir de ce pharaon?

De quel type de société s'agit-il? Quel type de pouvoir?

A ton avis, quel rapport le peuple égyptien entretient-il avec sa religion?

2.1.6 L'Empire de Babylone et le Code d'Hammourabi



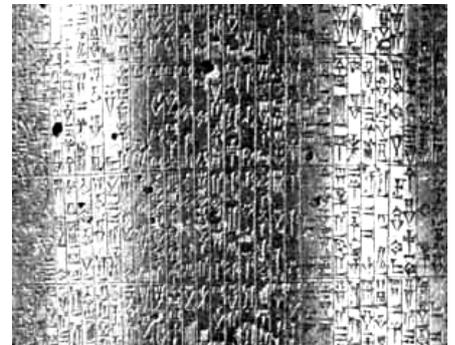
Sur les terres de l'Égypte et de Mésopotamie, bien arrosées par des fleuves abondants, de grands empires se sont formés: leurs souverains ont commandé à des millions d'hommes; des villes nombreuses ont été construites, dont certaines, comme **Babylone**, sont restées légendaires.

Au XVIII^{ème} siècle avant J.C., **Hammourabi** (ou Hammurapi), roi de **Babylone**, unifie la **Mésopotamie**. Il centralise son gouvernement et son autorité est maintenue par un système de villes fortifiées. Vers 1750 avant J.C., il rassemble les lois des cités sumériennes en un code applicable à tout le territoire. Le célèbre **Code d'Hammourabi** (cfr. **la loi du talion**) instaure l'ordre dans tout l'Empire.

Peu après la mort d'Hammourabi, des bandes de montagnards ravagent la plaine de Mésopotamie. Les voisins du Nord, les **Assyriens**, se jetteront finalement sur cette région affaiblie, dès la fin du 2^{ème} millénaire avant J.C.

Les 282 lois du code d'Hammourabi

Le texte est rédigé en cunéiforme, en colonne et de droite à gauche. Il date du XVIII^{ème} siècle avant notre ère. A cette époque, les **Akkadiens** écrivaient en ligne et de gauche à droite. Ce texte est donc rédigé d'une manière archaïque, certainement pour donner plus de légitimité à ces articles de lois. Ce code de lois est divisé en trois grands parties: un prologue, des articles de lois et un épilogue.



Source des photographies:
Dossier « L'esclavage » - <http://www.astrosurf.com>



Source de la photographie: « La Mésopotamie et sa grande épopée » n°261 – Revue France - Pays Arabes – mai, juin 2000
<http://sanate.free.fr/articles/mesopotamie.htm>



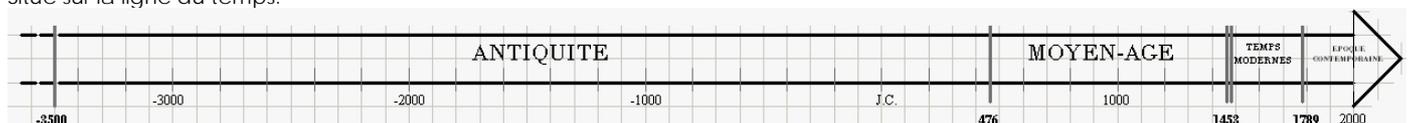
Source de la photographie: « Bas-Relief de la stèle du roi Hammurabi » <http://www.ezida.com>

-> En Haut, au dessus de la divinité:

-> Au centre, le bas-relief:

-> En bas, le texte:

Situe sur la ligne du temps:



La loi est-elle la même pour tous? Voici quelques articles de lois traduits du Code d'Hammourabi:

- § 6. Si un homme a volé le trésor du dieu ou du palais, cet homme est passible de mort, et celui qui aurait reçu de sa main l'objet volé est passible de mort. (...)
- § 8. Si un homme a volé un bœuf, mouton, âne, porc ou une barque, si c'est au dieu ou au palais, il rendra au trentuple; si c'est à un mouchkinou, il compensera au décuple. Si le voleur n'a pas de quoi rendre, il est passible de mort. (...)
- § 14. Si un homme s'est emparé par vol du fils d'un homme, en bas âge, il est passible de mort.
- § 15. Si un homme a fait sortir des portes un esclave ou une esclave du palais, un esclave ou une esclave d'un mouchkinou, il est passible de mort. (...)
- § 17. Si un homme s'est emparé dans les champs d'un esclave ou d'une esclave en fuite, et l'a ramené à son maître, celui-ci lui donnera deux sicles d'argent. (...)
- § 36. Champ, jardin, maison d'un officier, homme d'armes, ou fieffé à tribut, ne peuvent être vendus.
- § 37. Si un homme a acheté champ, jardin, maison d'un officier homme d'armes on fieffé à tribut, sa tablette sera brisée, et il sera frustré de son argent ; champ, jardin, maison retournent à leur propriétaire. (...)
- § 49. Si un homme a emprunté de l'argent d'un négociant, et a donné au négociant un champ cultivable en blé ou sésame en disant : cultive le champ, récolte et prends blé ou sésame qui s'y trouveront ! quand le cultivateur aura fait venir blé ou sésame dans le champ, lors de la moisson, le propriétaire du champ prendra blé ou sésame qui s'y trouveront, et donnera au négociant du blé pour l'argent avec les intérêts qu'il a pris du négociant, et la ferme de culture. (...)
- § 52. Si le cultivateur n'a pas fait venir dans le champ blé ou sésame, il (l'emprunteur) n'annule pas (pour cela) ses obligations.
- § 53. Si un homme, négligeant à fortifier sa digue, n'a pas fortifié sa digue, et si une brèche s'est produite dans sa digue, et si le canton a été inondé d'eau, l'homme sur la digue de qui une brèche s'est ouverte, restituera le blé qu'il a détruit.
- § 54. S'il ne peut restituer du blé, on vendra sa personne et son avoir pour de l'argent, et les gens des cantons dont l'eau a emporté le blé se partageront. (...)
- § 135. Si un homme a été fait captif, et s'il n'y a pas dans sa maison de quoi manger, à sa disposition, si sa femme est entrée dans une autre maison, y a enfanté des enfants, et si ensuite son mari est revenu et a regagné sa ville, cette femme retournera avec son époux, les fils suivront leur père (respectif).
- § 136. Si un homme a abandonné sa ville, s'est enfui, et si, après lui, sa femme est entrée dans une autre maison, si cet homme revient et veut reprendre sa femme, parce qu'il a dédaigné sa ville et s'est enfui, la femme du fugitif ne retournera pas avec son mari. (...)
- § 142. Si une femme a dédaigné son mari et lui a dit : Tu ne me posséderas pas, son secret sur le tort qu'elle subit sera examiné, et si elle est ménagère, sans reproche, et si son mari sort et la néglige beaucoup, cette femme est sans faute; elle peut prendre sa chériqtou et s'en aller dans la maison de son père.
- § 143. Si elle n'est pas ménagère, mais coureuse, si elle dilapide la maison, néglige son mari, on jettera cette femme dans l'eau.
- § 195. Si un enfant a frappé son père, on lui coupera les mains.
- § 196. Si un homme a crevé l'œil d'un homme libre, on lui crevera un œil.
- § 197. S'il a brisé un membre d'un homme libre, on lui brisera un membre.
- § 198. S'il a crevé l'œil d'un mouchkinou, ou brisé un membre d'un mouchkinou, il paiera une mine d'argent.
- § 199. S'il a crevé l'œil d'un esclave d'homme libre ou brisé un membre d'un esclave d'homme libre, il payera la moitié de son prix.

Source bibliographique: « Le code d'Hammourabi » <http://www.micheline.ca/doc--1730-hammourabi.htm>

1) D'après les articles 6 et 8, quelle importance accorde-t-on au culte à Babylone? Justifier votre réponse

.....
.....
.....

2) D'après les articles 15 et 17, comment juge-t-on ceux qui font preuve de bonté et ceux qui sont sévères envers les esclaves?

.....
.....

3) Que régissent les articles 49 à 54 ? Quelle civilisation avons-nous en Mésopotamie? Justifier votre réponse

.....
.....
.....

4) Quelles sont les différentes classes sociales de la société babylonienne? Sont-elles égales devant la loi? Pq?

.....
.....
.....

5) Comment jugez-vous ce code de loi? Justifier votre réponse

.....
.....
.....

2.1.7 Les différents types de civilisation de l'Orient Ancien

1) **Les grands Empires:** des peuples guerriers et agriculteurs comme les **Babyloniens**, les **Assyriens**, les **Egyptiens**,...

2) **Les peuples de la mer:** sur les côtes de la Méditerranée, les Hommes ont appris à naviguer sur des distances de plus en plus longues. Aux ressources de l'agriculture, ils ont joint celles du commerce maritime. Après les **Crétois**, ce sont les **Phéniciens**, puis les **Grecs** qui ont dominé les mers.

- **Les Crétois** (Crète – jusque +/- 1450 avant JC)

- **Les Phéniciens** (Liban – jusqu'au VIII^e siècle avant JC)

- **Les Grecs** (à partir du VIII^e siècle avant J.C. jusqu'à la conquête romaine)

3) **Les peuples d'éleveurs nomades:**

En Asie Mineure, en Syrie et en Iran, ont vécu des peuples nomades, éleveurs de troupeaux comme par exemple les **Mèdes** et les **Perses** d'origine indo-européenne, ou les **Hébreux** d'origine sémitique, qui deviendront agriculteurs sédentaires plus tard en Palestine.

2.1.8 Quel héritage nous lèguent ces civilisations?

Etablis toi-même une « réponse-synthèse » à l'aide de 5 mots clés que tu trouveras dans le cours:

1.....

2.....

3.....

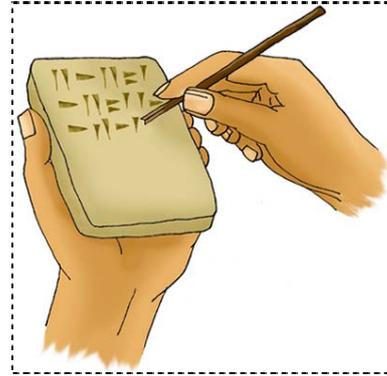
4.....

5.....

Exercice: Réalise un « document-synthèse » en découpant les documents ci-dessous et en les apposant sur la carte de la page suivante



Fresque d'une tombe égyptienne datée d'environ 1500 avant J.C., conservée à Paris, Musée du Louvre – Source de la photographie : « Premières Civilisations » p.34 – Du Document à l'histoire – D. Galloy / F.Hayt – Ed. De Boeck Wesmael, Bruxelles 1992



Source de la photographie: <http://grandcoteau.csp.qc.ca>
Site de l'école secondaire du Grand-Coteau - Québec, Canada.



Le Code d'Hammourabi - Photographie: « La Mésopotamie et sa grande épopée » Revue France n°261 - Pays Arabes – mai, juin 2000
La stèle est conservée au Musée du Louvres à Paris

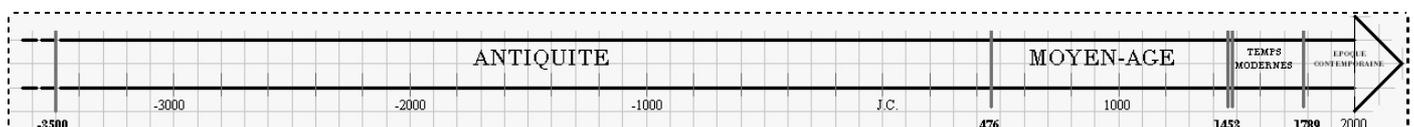


Le char de guerre sumérien
Détail du panneau « Guerre » de l'Etendard d'Ur
Source de la photographie:
http://storage.canalblog.com/27/53/58705/6533996_p.jpg



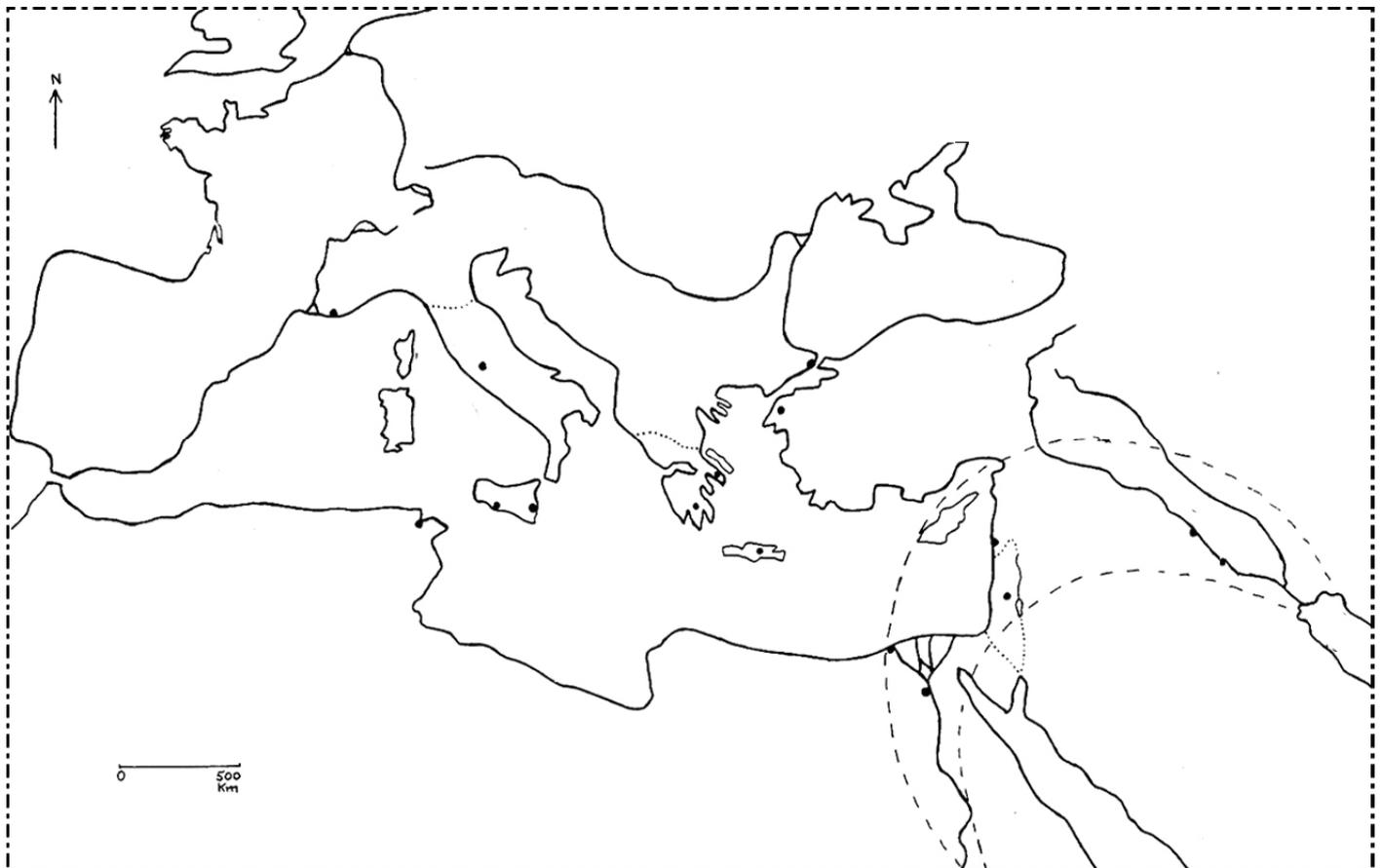
Ruines et reconstitutions de la ville d'Ur et vue sur la Ziggourat construite vers 2095 avant J.C. et 'reconstruite' vers 539 avant J.C.
Source de la photographie:
<http://www.bible-et-histoire.com/des-rives-de-leuphrate...-au-pays-du-nil.html>

La ligne du temps



Complète la carte du bassin méditerranéen et du Proche-Orient dans l'Antiquité

Colle ici les documents



Indique soigneusement le nom des villes et des mers – colorie les mers au crayon bleu.

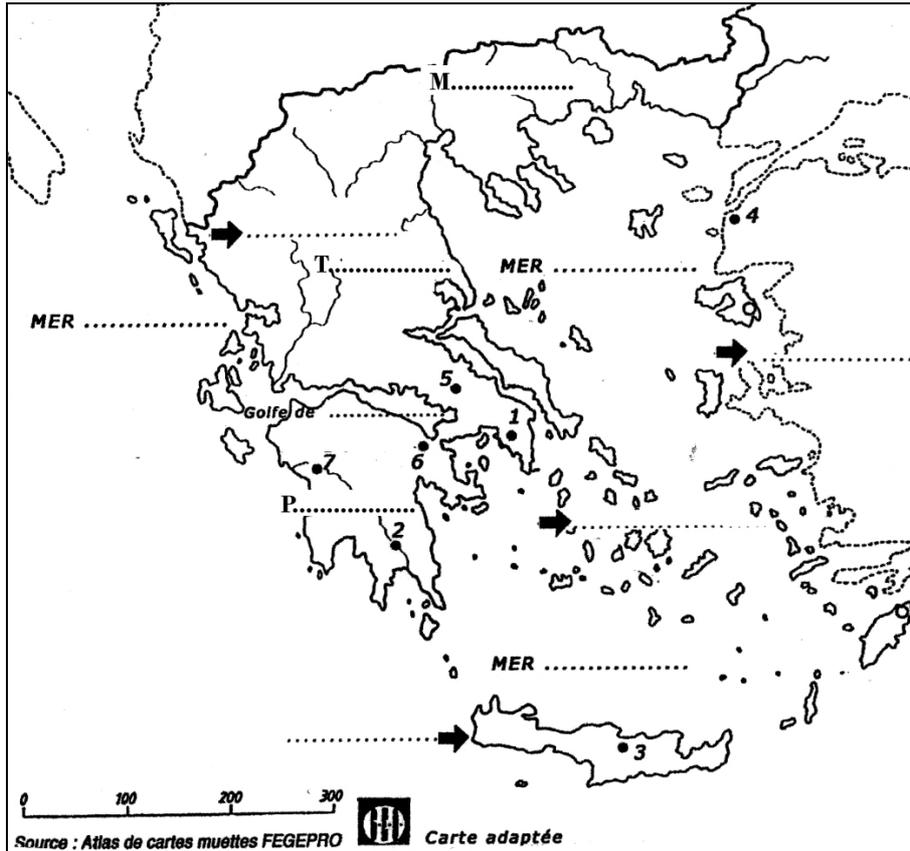
Athènes, Sparte, Cnossos, Alexandrie, Gizeh, Jérusalem, Tyr, Babylone, Ur, Troie, Byzance, Rome, Syracuse, Agrigente, Carthage et Marseille
Mer Méditerranée, Mer Noire, Mer Rouge, Golfe persique, Océan Atlantique

Colle ici la ligne du temps

2.2 Le Monde Grec

2.2.1 La Grèce: contexte géographique

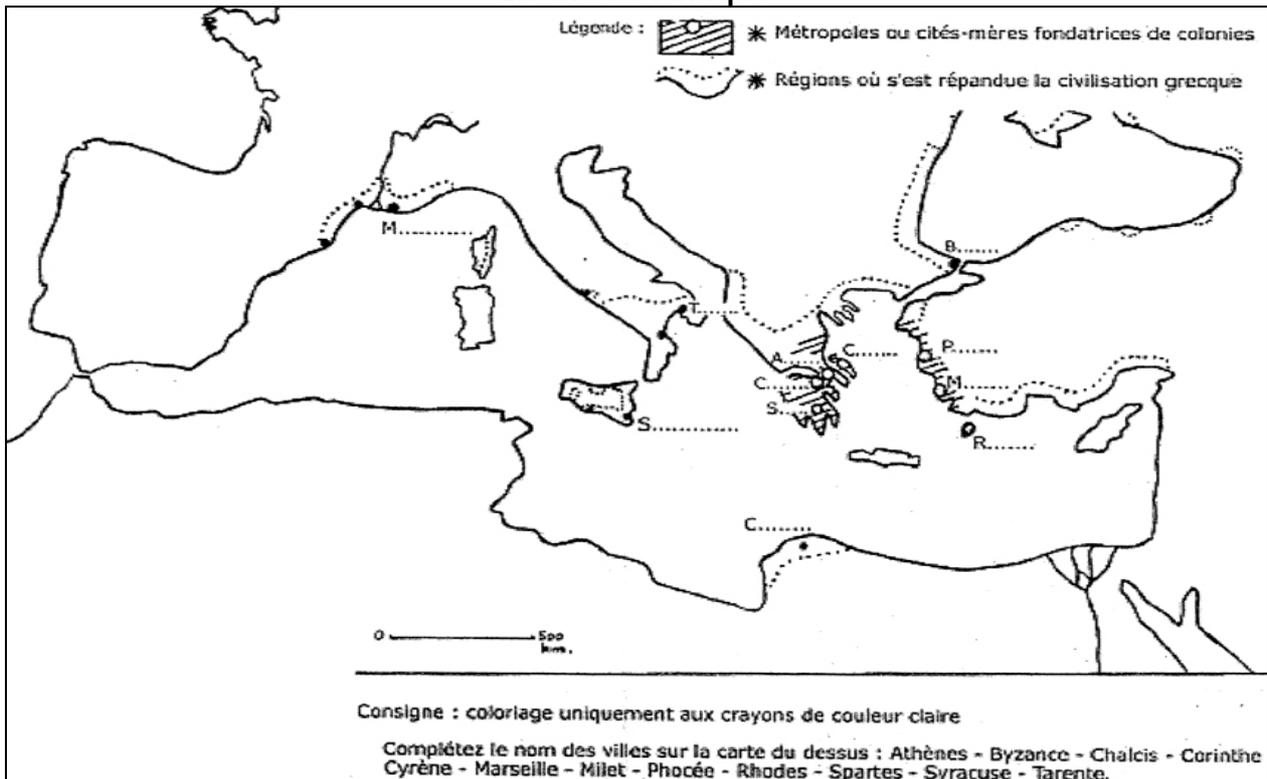
La Grèce actuelle



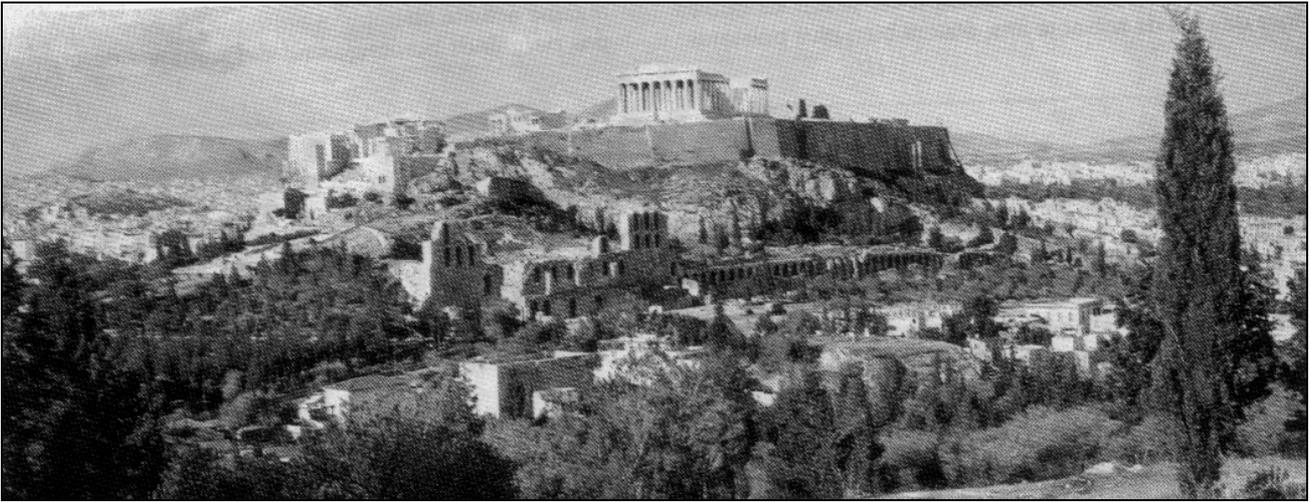
A l'aide d'un atlas, complète ces cartes selon les consignes suivantes:

- Coloriage soigné au crayon clair: les mers et fleuves en bleu, la Grèce en jaune.
- Indique le nom des mers en petit, droit et en lettres capitales

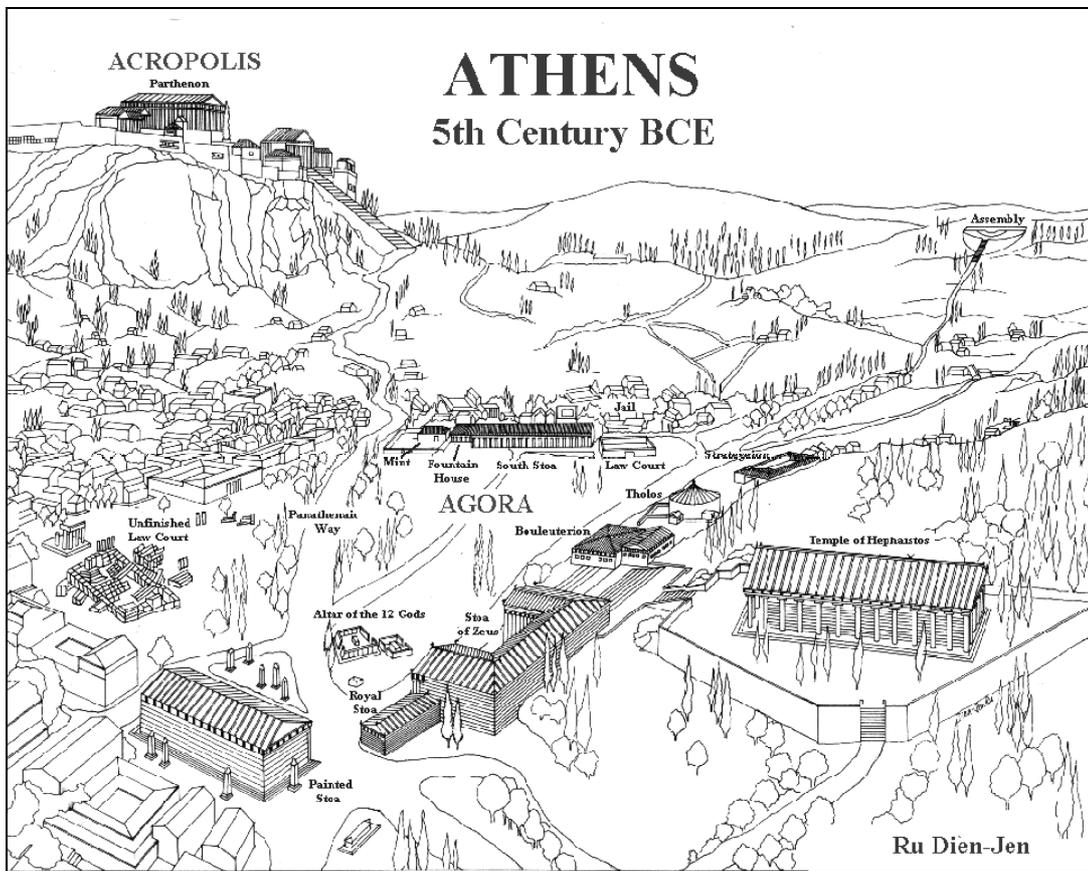
La Grèce Antique



2.2.4 Athènes à l'âge classique (V^{ème} siècle av^t J.C.)



Source de la photographie: D. Galloy & F. Hayt, « Le Monde Grec » - De Boeck, Wesmael, Bruxelles 1992 - p.74



Source de la photographie: « Grèce – Rome – Haut Moyen Âge » R. van Breugel, Professeur d'Histoire au Collège Saint-Hubert – Belgique

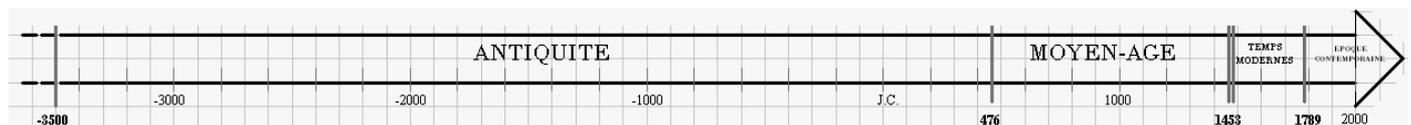
D'après cette représentation, cite quelques fonctions d'Athènes à l'âge classique. Justifie ta réponse:

.....

.....

.....

Situe sur la ligne du temps:



2.2.5 La société athénienne

Réalise une synthèse sur la société athénienne à partir de l'analyse des documents suivants:

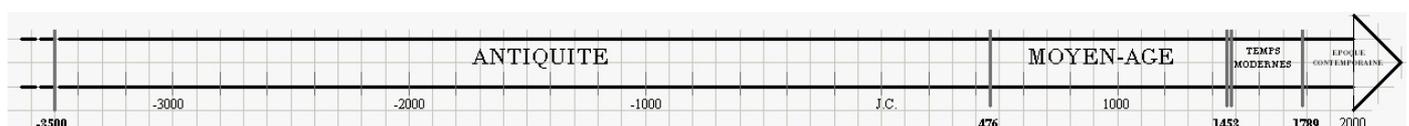
Les ouvriers et les artisans à Athènes

« A ceux qui avaient l'âge et la force de faire la guerre, le trésor public fournissait abondamment de quoi vivre ; mais pour la masse ouvrière, qui n'était pas enrôlée, Périclès ne voulait ni qu'elle fut privée de salaires ni qu'elle en touchât sans travailler (...) En conséquence, il proposa résolument au peuple de grands projets de constructions et des plans d'ouvrages qui mettaient en œuvre beaucoup de métiers et demanderaient beaucoup de temps. De la sorte la population sédentaire aurait le même droit que les matelots et les soldats en garnison ou en expédition (...) On disposait comme matières premières de marbres, de cuivre, d'ivoire, d'or, d'ébène et de cyprès. On avait pour les travailler et les mettre en œuvre des corps de métiers: charpentiers, sculpteurs, forgerons, tailleurs de pierre, doreurs, ivoiriers, peintres, incrusteurs, ciseleurs; pour le transport des matériaux: sur mer, des marchands, des matelots et pilotes; sur terre, des charrons, voituriers, cochers, cordiers, tisserands, cantonniers et mineurs. Chaque métier disposait de son armée à lui, de la foule des ouvriers non spécialisés et des manœuvres, qui étaient comme l'instrument et le corps à son service. C'est ainsi que les besoins disséminaient le bien-être sur presque tous les âges et toutes les conditions (...) »

Extraits de: Plutarque, « Périclès » Ier et IIeme siècle avant J.C.

- 1) Comment sont traités les soldats à Athènes à l'âge classique?
- 1) Quel est l'homme d'Etat dont parle ce texte?
- 2) Quelles mesures va-t-il prendre en faveur des ouvriers et des artisans?
- 3) Les ouvriers ont-ils les mêmes droits que les soldats? Justifier.
- 4) Quelles sont les matières premières dont disposent les Athéniens?
- 5) Quels sont les différents métiers à Athènes à l'époque classique?
- 6) Recherche (dictionnaire, encyclopédies, manuels d'histoire, internet):
Qui était Périclès?
- 7) Qui est l'auteur de ce document? Décrire
- 8) L'auteur est-il contemporain des faits? Justifie
- 9) Sur la ligne du temps, situe l'époque, l'auteur et le personnage historique auxquels il fait référence.

Situe sur la ligne du temps:



Lecture et analyse de documents

Etre citoyen selon Aristote

Mais l'État n'étant, comme tout autre système complet et formé de parties nombreuses, qu'une agrégation d'éléments, il faut évidemment se demander tout d'abord ce que c'est que le citoyen, puisque les citoyens, en certain nombre, sont les éléments mêmes de l'État. Ainsi, recherchons en premier lieu à qui appartient le nom de citoyen et ce qu'il veut dire, question souvent controversée et sur laquelle les avis sont loin d'être unanimes (...).

On n'est pas citoyen par le fait seul du domicile; car le domicile appartient encore aux étrangers domiciliés et aux esclaves (...). Les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de l'inscription civique, et les vieillards qui en ont été rayés sont dans une position presque analogue: les uns et les autres sont bien certainement citoyens; mais on ne peut leur donner ce titre d'une manière absolue, et l'on doit ajouter pour ceux-là qu'ils sont des citoyens incomplets (...). Le trait éminemment distinctif du vrai citoyen, c'est la jouissance des fonctions de juge et de magistrat. Dans le langage usuel, le citoyen est l'individu né d'un père citoyen et d'une mère citoyenne; une seule des deux conditions ne suffirait pas.

ARISTOTE, Politique, III, 2-8 (passim)

1) Recherche: qui est l'auteur de ce document?

.....

.....

.....

.....

.....

2) D'après Aristote, qu'est-ce qu'un citoyen au sens strict (ou de manière absolue)?

.....

.....

.....

.....

.....

3) Pourquoi enfants et vieillards sont-ils « rayés des listes »?

.....

.....

.....

.....

.....

4) Comment devient-on citoyen à Athènes?

.....

.....

.....

.....

.....

Les métèques à Athènes

Les métèques sont des étrangers de condition libre, Grecs ou non-Grecs, établis en Attique. Ils n'ont pas de droits politiques mais leurs personnes et leurs biens sont protégés par la cité. En revanche, ils ont, à l'égard d'Athènes, des devoirs fiscaux et militaires. Les métèques ne peuvent pas posséder de terre en Attique. Ils s'adonnent donc au commerce et à l'artisanat. Athènes attirait aussi de nombreux artistes et intellectuels étrangers. L'orateur Lysias et le philosophe Aristote, par exemple, avaient le statut de métèque.

J.-M. HANNICK, M. MASSON, M. DELWART, Racines du Futur tome 1; éd. Hatier; Namur; 2000.

5) Qui sont les métèques d'après ce texte?

.....

.....

.....

.....

.....

6) Qu'est-ce qui différencie un métèque d'un citoyen?

.....

.....

.....

.....

.....

7) Quels sont les droits et devoirs des métèques à Athènes?

.....

.....

.....

.....

.....

Lecture et analyse de documents

Femmes et enfants dans la vision grecque

Il y a trois parties dans l'administration domestique: l'une, dont il déjà été question, concerne l'autorité du maître sur ses esclaves, l'autre celle du père, la troisième celle de l'époux. Le chef de famille exerce son autorité sur sa femme et sur ses enfants comme sur des êtres qui, à la différence des esclaves sont libres. (...) L'homme est par nature plus apte à commander que la femme (sauf exception faite contre nature), comme l'âge et la maturité le sont plus que la jeunesse et le manque de maturité (...). L'homme libre commande donc à l'esclave autrement que le mari à la femme et l'adulte à l'enfant; car, si ces trois êtres sont également doués de raison, c'est d'une manière différente: l'esclave est complètement dépourvu de la capacité de réflexion; la femme, elle, possède cette capacité, mais elle est incapable de décision; quant à l'enfant il ne l'a que sous une forme imparfaite.

ARISTOTE, Politique, I, 1-13

8) D'après cet extrait, sur qui les hommes libres exercent-ils leur autorité à Athènes?

9) Pourquoi l'homme doit-il détenir l'autorité selon Aristote?

10) Qu'est-ce qui différencie la femme de l'esclave dans la société athénienne?

Les dieux ont adapté la nature de la femme aux travaux et aux soins de l'intérieur, celle de l'homme à ceux du dehors. Froids, chaleurs, marches, expéditions militaires, c'est le corps et l'âme de l'homme qu'ils ont constitués de manière à les mieux endurer.

Xénophon, Economique, VII

Les femmes doivent s'occuper des travaux d'intérieur et des jeunes enfants dans une pièce à part, le gynécée. Elles sont toujours soumises à l'autorité d'un homme: leur père puis leur mari.

Pseudo Démosthène, Contre Nééra

Ma femme me demandait de lui conseiller comment elle pourrait avoir aux yeux de tous une véritable beauté et non seulement l'apparence de la beauté. Alors je lui conseillai de ne pas rester toujours assise comme une esclave, mais de s'appliquer, avec l'aide des dieux, à se conduire comme une vraie maîtresse de maison; de s'approcher du métier à tisser; de surveiller la boulangère, se tenir près de l'intendante pendant les distributions, faire sa tournée pour veiller à ce que chaque chose soit à sa place; ainsi, à mon avis, elle s'occupait de ses affaires tout en se promenant. Un bon exercice aussi consiste à mouiller la pâte et à la pétrir, à secouer et à plier les vêtements et les couvertures. Si elle s'exerçait ainsi, elle mangerait avec plus de plaisir, elle se porterait mieux et gagnerait véritablement un plus beau teint.

Xénophon, Economique, X

11) D'après tous ces documents, décrire le rôle des hommes et des femmes dans la société athénienne:

Rôle des hommes:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Rôle des femmes:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

12) Comment nomme-t-on ce type de société? Que pensez-vous de cette conception des rôles?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Lecture et analyse de documents

Les esclaves

Une famille complète se compose d'esclaves et d'hommes libres. Certains prétendent que le pouvoir du maître est contre nature, que l'esclavage est l'œuvre de la violence. Or chaque activité doit avoir ses instruments, si l'on veut que le travail s'accomplisse. Parmi les instruments [propres à la vie de chaque métier], les uns sont inanimés, les autres animés. (...) Un être qui par nature ne s'appartient pas, mais est l'homme d'un autre, cet être-là est par nature esclave (...). Il est donc évident qu'il y a par nature des gens qui sont les uns libres, les autres esclaves, et que pour ceux-ci la condition servile est à la fois avantageuse et riche.

Traitement des esclaves à Athènes

A Athènes, la licence des esclaves et des métèques est extrême et il n'y est pas permis de les frapper et l'esclave ne te cédera pas le passage. La raison de cette coutume, je vais te la dire. S'il était admis que l'esclave, le métèque ou l'affranchi soient frappés par l'homme libre, souvent, prenant un Athénien pour un esclave, tu le frapperais. Là en effet, le peuple n'est pas mieux habillé que les esclaves ou les métèques et il n'a pas meilleure apparence.

Aristote, Politique, I, 5

13) *Comment sont considérés les esclaves à Athènes?*

.....

.....

.....

.....

.....

14) *Travail de recherche: Quelles sont les différences de traitement des esclaves spartiates et athéniens?*

Esclave athénien:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Esclave spartiate :

.....

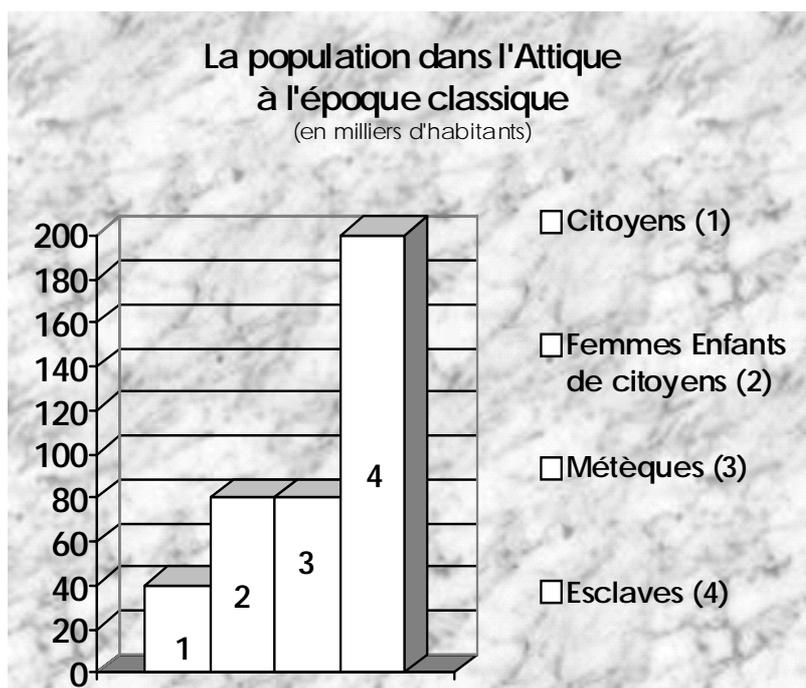
.....

.....

.....

.....

.....



Combien y a-t-il d'habitants dans la région d'Athènes au V^e siècle av^t J.C.?

.....

En pourcentage (%), que représentent

Les citoyens:

Les femmes et enfants:

Les métèques:

Les esclaves:

2.2.6 La Démocratie athénienne

Athènes est-elle une vraie démocratie? Lecture et analyse de documents

« Ce citoyen au sens plein du terme, rien ne le définit mieux que son droit de participer à l'exercice du pouvoir judiciaire et à l'exercice du pouvoir politique dans la cité (...) »

« Le principe fondamental du gouvernement démocratique est la liberté, car on dit que c'est la seule espèce de gouvernement où les citoyens jouissent de la liberté. La liberté est, dit-on, le but où aspire toute démocratie. Or, un des caractères essentiels de la liberté, c'est que les citoyens commandent et obéissent alternativement, car le droit ou la justice dans un état populaire, consiste à observer l'égalité (...) Selon cette idée du juste, il faut nécessairement que la souveraineté réside dans la masse du peuple et que ce qu'il a décidé soit définitivement arrêté (...) »

« Un autre caractère c'est de vivre comme on veut, car c'est, dit-on, le résultat de la liberté, s'il est vrai que la marque distincte de l'esclave soit de ne pas vivre comme bon lui semble (...) »

Extraits de: Aristote, « Politiques » I^{er} et II^{ème} siècle av^t J.C.

« Du fait que l'Etat chez nous est administré dans l'intérêt du plus grand nombre et non d'une minorité, notre régime a pris le nom de démocratie. (...) En ce qui concerne le gouvernement de la cité, tout citoyen, même pauvre, peut y participer. »

Aristote; Politique, 1, 4, 2 et 6, 330 A.C.N. (Trad. adaptée de J. AUBONNET, coll. « Tell », Paris, Gallimard, 1993, p. 12-13, 15

« Notre ville n'est pas au pouvoir d'un seul homme. Athènes est libre. Le peuple y règne: tour à tour, les citoyens, les magistrats annuels, administrent l'Etat. Nul privilège à la fortune: grâce aux lois écrites, le pauvre et le riche ont des droits égaux dans ce pays. Le faible peut répondre au puissant qui l'attaque, et, s'il a raison, l'emporter sur lui. Et la liberté, elle est dans ces paroles que l'on prononce à l'Assemblée: « Qui veut, qui peut donner un avis utile à sa patrie ? ». Chacun, alors, peut briller ou se taire. Peut-on imaginer plus belle égalité ? ».

Thucydide, Histoire de la guerre du Péloponnèse, 432-405 av^t J.C.

Il existe à Athènes de nombreuses magistratures: archontat, stratégie,... Généralement constitué en collèges de 10 membres, qui exercent des charges très diverses: la présidence des tribunaux, le commandement des troupes, l'administration des finances publiques, l'organisation des fêtes religieuses, la surveillance du marché, l'entretien des routes,... La plupart des magistrats sont tirés au sort, seul procédé considéré comme démocratique, mais les fonctions exigeant une compétence particulière, la stratégie par exemple, sont pourvues par élection.

Euripide, Les Suppliantes (pièce écrite entre 425 et 420 A.C.N.). Source: Racines du futur, tome 1; éd. Hatier; Namur; 2000

1. Qui a le droit de participer à la vie politique à Athènes au V^e siècle av^t J.C.?

2. Quel est le principe fondamental de la démocratie selon Aristote? (en un mot!):

3. Quels sont les droits fondamentaux des citoyens athéniens selon ces auteurs?

4. Comment se déroule la vie politique à Athènes et qui administre la cité?

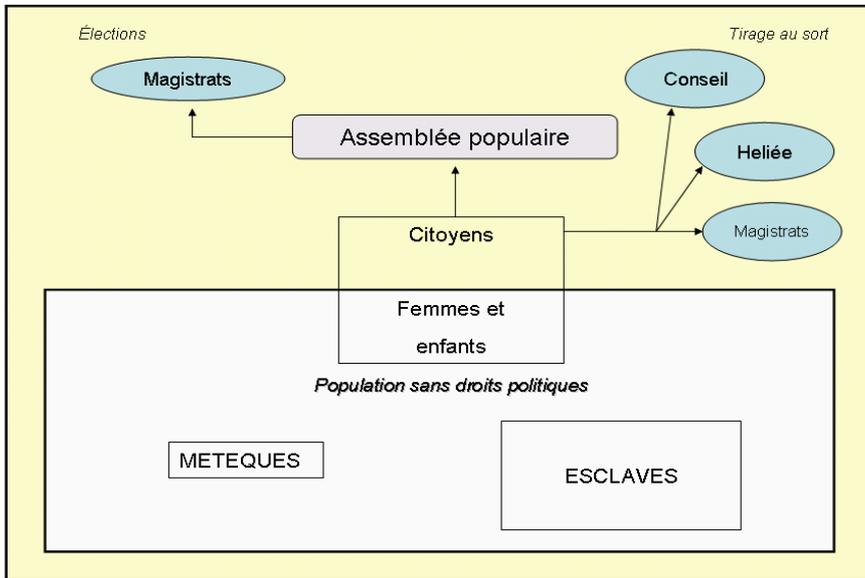
5. Comment juges-tu ce système politique? S'agit-il d'une innovation pour l'époque? Justifie

6. D'après ce que tu sais, quelles sont les lacunes de la démocratie athénienne?

7. D'après les documents que nous avons analysés, quels sont les droits et devoirs de chaque citoyen athénien?

Droits	Devoirs
.....
.....
.....

L'organisation politique à Athènes au V^{ème} siècle avant J.C.



Source de la carte:
<http://www.cosmovisions.com/qGrecePericles.htm>



Les institutions politiques et judiciaires d'Athènes

L'Ecclésia (= assemblée en grec – évolution du mot:)

En principe, l'**assemblée** est ouverte à tous les **citoyens adultes** (ayant au minimum l'âge de 18 ans). Mais bien des obstacles s'opposaient à la participation massive des citoyens, ne fût-ce que la distance. Lors d'une séance ordinaire, l'assemblée réunissait environ 6000 membres.

L'activité principale de cette assemblée est de promulguer les **décrets** sur la gestion de la cité, son approvisionnement et les dépenses publiques, l'élection des stratèges (chefs de l'armée et de la ville), l'octroi ou le retrait de la citoyenneté, la politique extérieure (traités de paix avec des cités étrangères ou déclarations de guerre, envoi d'ambassadeurs,...) et l'entretien du culte (construction de nouveaux temples). Tout citoyen peut y prendre la parole et donner son avis. Quand la discussion est terminée, on passe au **vote** qui se fait à **main levée**. Les décrets adoptés par l'assemblée étaient souvent gravés sur une **stèle** exposée dans un endroit public (les historiens ont retrouvé un grand nombre de ces inscriptions).

Au plan judiciaire, l'Ecclésia peut prendre tous les ans une mesure d'**ostracisme** contre un citoyen qui, selon elle, mettrait la démocratie en danger. Le vote est secret : le nom des exilés s'écrit sur des **tessons de céramique**, les **ostraka**. Les exilés doivent quitter l'**Attique** pour dix ans.



Source de la photographie:
<http://fr.wikipedia.org>

L'Héliée

À **Athènes**, depuis les réformes de **Solon** (594-3 av. J.-C.), la justice est rendue par le peuple. La plupart des affaires sont portées devant des **jurys** composés de citoyens. L'ensemble de ces jurys forme l'**Héliée**.

L'**Héliée** est composé de 6000 **héliastes** tirés au sort parmi les citoyens de plus de 30 ans. La durée du mandat dure un an (comme pour les **magistrats**). Il a comme fonction de juger de tout sauf des homicides. Les affaires d'homicide relèvent de tribunaux particuliers, notamment du conseil de l'**Aréopage**, composé des anciens **archontes**. Dans tout procès, les parties présentent elles-mêmes leur cause, accusation ou défense (Il n'existe pas d'avocats).

La Boulée

Le conseil des Cinq cents est composé de 500 **bouleutes** tirés au sort. Pour être candidat, il faut être citoyen, avoir 30 ans minimum et ne pas avoir siégé au conseil plus d'une fois dans sa vie. Les bouleutes exercent leur fonction pendant un an. La fonction principale de ce conseil est de préparer les délibérations de l'**Ecclésia** et lui soumettre des propositions de lois. La **Boulée** exerce aussi un contrôle étroit sur l'ensemble des **magistrats**. Dans la limite de ses attributions, elle résout les problèmes qui se posent au jour le jour dans la cité.

Archontat et stratège

Il existe à Athènes de nombreuses **magistratures** : **archontat**, **stratégie**, etc.

Généralement constitués en **collèges de 10 membres**, ils exercent des charges très diverses : la présidence des tribunaux, le commandement des troupes, l'administration des finances publiques, l'organisation des fêtes religieuses, la surveillance du marché, l'entretien des routes....

La plupart des **archontes** sont tirés au sort (parmi des candidats), seul procédé considéré comme démocratique, mais les fonctions exigeant une compétence particulière, la **stratégie** par exemple, sont pourvues par élection. Tous les citoyens, à partir de 30 ans, peuvent poser leur candidature à une charge publique. Pour que le plus grand nombre ait des chances d'y parvenir, il est interdit d'occuper plus d'une fois le même poste (cette règle ne vaut pas pour la stratégie). Régulièrement contrôlés par l'**Ecclésia**, les magistrats doivent, à la fin de leur mandat, se soumettre à une sévère reddition de comptes. C'est finalement le tribunal de l'**Héliée** qui approuve ou condamne leur gestion des affaires publiques.

Textes et extraits d'après: « Construire l'histoire », tome 1; éd. Hatier; Namur 2005
« Grèce – Rome – Haut Moyen Âge » R. van Breugel, Professeur d'Histoire au Collège Saint-Hubert; Belgique

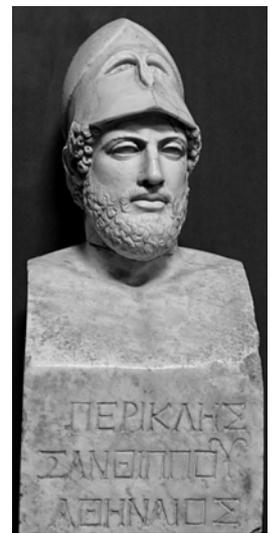
SYNTHESE: La Grèce à l'Âge Classique

ATHENES, Cité maritime et démocratique

Athènes est une puissance commerciale, complétant les ressources d'un sol ingrat par une vie maritime florissante. Elle devient, à la fin du VI^{ème} siècle avant J.C., une **démocratie** (du grec demos = peuple; kratos = pouvoir). Athènes est une **démocratie directe**, car tous les **citoyens** peuvent participer directement au gouvernement de la Cité, c'est-à-dire, sans l'intermédiaire de députés qui les représentent. Leur **assemblée** (= **l'Ecclésia**) possède tous les pouvoirs : elle prend toutes les décisions politiques, choisit tous les **magistrats**, surveille toute l'administration, vote les lois et décide de la politique extérieure. Pour prévenir un coup d'état, elle peut prononcer une peine de bannissement de 10 ans (**l'ostracisme**). Le peuple athénien a donc « un gouvernement par le peuple et pour le peuple ». Mais ce régime politique ne correspond pas encore à l'idée que nous nous faisons d'une **vraie démocratie**. Elle est conçue pour les **citoyens** qui ne constituent qu'une minorité de la population, excluant les femmes, les étrangers et les esclaves. La **démocratie athénienne** est donc une **démocratie limitée**.

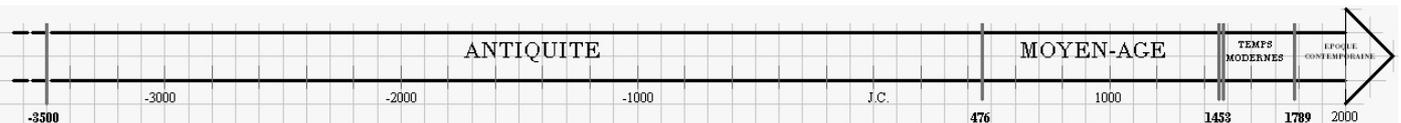
LE V^{ème} SIECLE, Le siècle de Périclès (495-429 avant J.C.)

Périclès était un homme d'état athénien, chef du **parti démocratique** en 454 av. J.C. . Il fut le seul **Stratège** (chef de la république athénienne et commandant en chef de l'armée) à avoir été réélu pendant 20 ans environ de -449 à -429. Ceci prouve la grande estime que le peuple d'Athènes avait pour lui. Il se donne pour but d'établir l'égalité complète de tous les **citoyens**, d'augmenter la puissance militaire d'Athènes et de faire de la cité le centre artistique et littéraire du monde grec. La rémunération des fonctions publiques permet alors aux plus pauvres d'exercer pleinement leurs droits de **citoyen** en participant activement à la vie politique de la cité. En effet, grâce à l'argent des tributs fournis par les membres de la **ligue de Délos**, **Périclès** entama la restauration complète du **Parthénon** qui avait été endommagé après la défaite des **Thermopyles** lors de la **seconde Guerre Médique**. L'art Grec et la brillante vie intellectuelle apportés par le **stratège** donnèrent très vite à la période du "règne" de **Périclès** le nom de « **siècle de Périclès** ».



Buste de Périclès de Crésilas portant l'inscription « Périclès, fils de Xanthippe, Athénien. »
Marbre, copie romaine d'après un original grec de 430 av. J.-C. environ.
Conservé au Musée du Vatican. [Source de la photographie: http://fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)

Situe sur la ligne du temps:



Devoir – Recherche et indique la définition des termes de vocabulaire

Démocratie	Ostracisme
Stratège (dans le contexte)	Ligue de Délos
Citoyen	Parthénon
Magistrat (dans le contexte)	Thermopyles
Ecclésia	Guerre médique

2.2.8 Le Monde hellénistique: Philippe de Macédoine



Source de la photographie: <http://www.brunolussato.com>

Tétradrachme de Philippe II de Macédoine - 359-336 avant J.-C., en argent.

La **Macédoine** était la région la plus riche du monde grec et un bastion contre les barbares du Nord. Elle donna naissance à une dynastie dont le premier membre important fut Philippe II. Plutarque raconte que le jour de la victoire sur les **Illyriens** il reçut trois bonnes nouvelles : il venait de gagner la bataille, il devenait champion olympique, il avait donné naissance à un garçon qui devait devenir le plus grand roi de l'antiquité. Ci-dessus on le voit à cheval vainqueur. Les monnaies de Philippe II, très répandues, fixèrent un nouveau standard de qualité et de raffinement.

- 1) Où se trouve la Macédoine? (situe sur la carte de la Grèce)
- 2) De quel métal est composée cette pièce de monnaie?
- 3) Quels sont les signes, sur cette pièce de monnaie, qui nous prouve que Philippe II de Macédoine voulait ressembler à un roi Grec?
- 4) Quel est le signe qui indique qu'il est un roi victorieux?
- 5) Qui sont les Illyriens? (rechercher)

Que va-t-il advenir d'Athènes? De Sparte? Des autres cités grecques? Lecture et analyse de documents:

L'armée de Philippe

« Les Macédoniens, après le désastre qu'ils venaient d'éprouver (le roi Macédonien **Perdiccas** a été battu par les **Illyriens** en 359 av^t J.C.), étaient tombés dans l'abattement et dans la plus pénible perplexité ; mais au milieu de ces craintes et de ces périls qui les pressaient de toutes parts, **Philippe** (qui a succédé à Perdiccas) ne se laissa pas décourager (...) Il fit d'heureux changements dans l'organisation militaire, pourvut à l'équipement de ses troupes, et, en les habituant au maniement des armes par de continuels exercices, il en fit d'excellents soldats. Il imagina de donner plus d'épaisseur à leurs rangs, et (...) il parvint le premier à constituer la célèbre **phalange** macédonienne. »

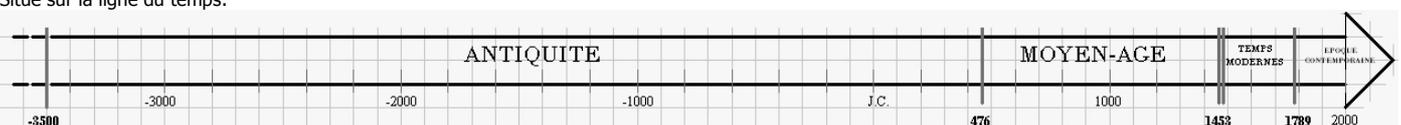
D'après Diodore de Sicile, Bibliothèque historique (Traduit par A.F. Miot, Paris 1837)
Racines du Futur Tome 1 - J.M. Hannick/M. Masson/M. Delwart - Ed. Didier Hatier - Bruxelles, 1991

Démosthène contre Philippe de Macédoine

« Quels excès d'insolence nous épargne Philippe ? Il ne lui suffit pas de raser nos cités (...) N'est-il pas le maître des passages qui donnent accès dans notre pays ? Il impose aux Thessaliens la forme du gouvernement qu'ils doivent adopter (...) Les Grecs voient tout cela et le supportent ! (...) Les Grecs, jadis si passionnés pour la liberté, sont aujourd'hui résignés à l'esclavage (...) Quand bien même toutes les autres cités consentiraient à être esclave, nous les Athéniens, nous devons combattre pour la liberté (...) Que navires, argent, soldats, tout soit prêt. Et ces préparatifs une fois achevés, faisons appel aux autres peuples ».

Démosthène, 3^e Philippique. D'après la traduction de Poyard Ed. Garnier

Situe sur la ligne du temps:



2.2.9 Le Monde hellénistique: Alexandre le Grand

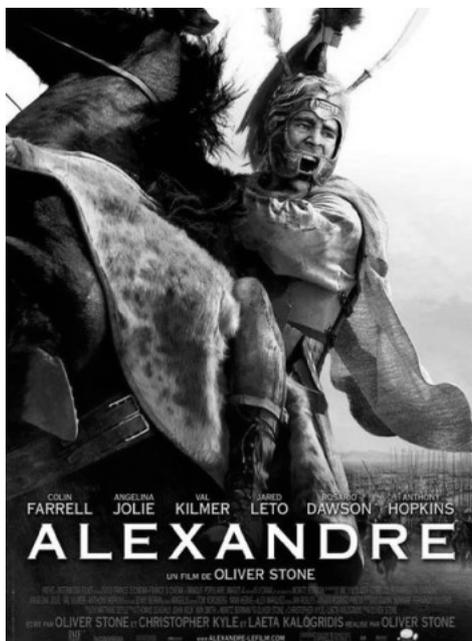


Source de la photographie: <http://www.cgb.fr/monnaies/>

Tétradrachme égyptien d'Alexandre Le Grand
Sous le règne de Ptolémée Ier (Roi d'Égypte de 305-283 avant J.-C.)
 Alexandrie, (argent, 29 mm., 15,63 g.).

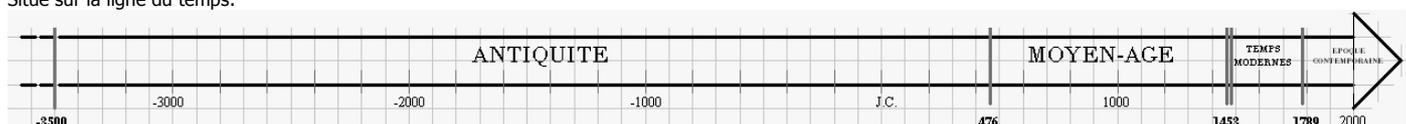
Ptolémée était un ami d'enfance d'Alexandre Le Grand et devint un général de son armée. Après la mort d'Alexandre en 323 avant J.-C., il reçut la satrapie d'Égypte. A partir de 311 avant J.-C., l'Égypte a un monnayage particulier, d'abord basé sur l'étalon attique, puis sur l'étalon rhodien (notre exemplaire) avant d'adopter l'étalon phénicien. En 305 avant J.-C., Ptolémée prend le titre de **Roi d'Égypte**.

- 1) D'après ce document, qui est Ptolémée?
- 2) Comment se fait-il qu'on utilisait une monnaie grecque en Égypte au IV^{ème} s. av^t J.C.?



- 1) Avez-vous vu ce film ? oui non Titre:
 - 2) Si oui, comment l'avez-vous trouvé?
- Travail de recherche (à l'aide d'un moteur de recherche internet):**
- 3) Qui est l'auteur de ce film?
 - 4) Qui est le personnage représenté sur l'affiche?
 - 6) Que raconte ce film?
 - 7) De quand date ce film?
 - 8) De quand datent les faits évoqués?

Situe sur la ligne du temps:



Qu'est-ce qui caractérise le règne d'Alexandre Le Grand?

Analyse ces documents pour te faire une idée:

Les expéditions d'Alexandre

« Alexandre, selon son projet, pénètre en Égypte, et arrive à Péluse en sept jours de marche: il trouve dans le port plusieurs vaisseaux de sa flotte qui l'avait suivi en côtoyant le rivage. Le persan Mazacès, établi satrape en Égypte par Darius, apprend l'événement d'Issus, la fuite honteuse de son maître, que la Phénicie, la Syrie et presque toute l'Arabie sont au pouvoir d'Alexandre. N'ayant d'ailleurs point d'armée à lui opposer, il s'empresse de lui ouvrir ses villes et son département.

Alexandre jette une garnison dans Péluse; fait remonter ses vaisseaux jusqu'à Memphis; et lui-même, laissant le Nil à sa droite, s'avance vers les déserts, soumet toutes les villes qu'il trouve sur son passage, et arrive à Héliopolis. De là, traversant le fleuve, il se rend à Memphis; immole des victimes en l'honneur d'Apis et des autres Dieux, et fait célébrer les combats du gymnase et de la lyre, par les meilleurs acteurs qui lui étaient venus de la Grèce.

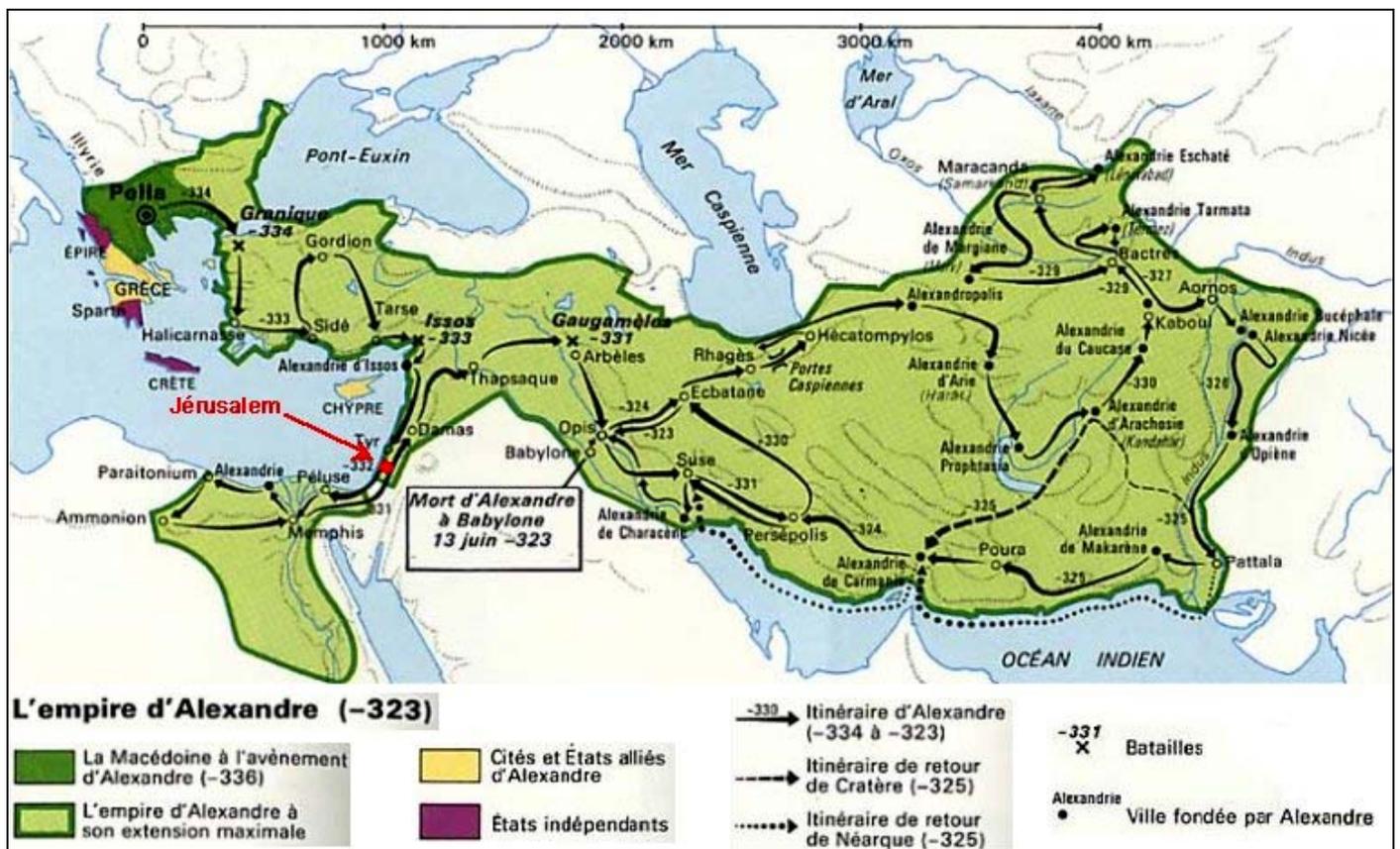
De Memphis il descend le fleuve jusqu'à son embouchure, où il s'embarque avec les Hypaspistes, les hommes de trait, les Agriens et la cavalerie des Hétaïres (...) et aborde au lieu où il devait bâtir Alexandrie.

L'emplacement lui parut propre à fonder une ville dont il présage dès lors la prospérité future. Avidé d'en jeter les premiers fondements, il commença par en dresser le plan, par y marquer les points principaux d'une place publique, et des temples qu'il voulait consacrer aux divinités grecques, et à l'Isis égyptienne; après avoir déterminé l'étendue de l'enceinte des murs, il sacrifie pour le succès de son entreprise, et obtient les augures les plus favorables.

On raconte à cette occasion un fait qui ne me paraît pas hors de vraisemblance. Alexandre ordonne aux ouvriers de marquer la place des murs à l'endroit qu'il leur indique : ceux-ci n'ayant rien sous la main pour les tracer, l'un d'eux s'avise de prendre la farine des soldats, la répand sur les points désignés par Alexandre, et marque ainsi le plan circulaire des murs de la ville.

Alors les devins, et particulièrement Aristandre de Telmisse, dont les prédictions avaient été souvent confirmées, annoncent à Alexandre qu'un jour toute sorte de biens, et particulièrement ceux de la terre, abonderaient dans cette ville (...). »

D'après Arrien, « L'Anabase » dans « Essai sur la tactique des Grecs » publié par MM. Ch. Liskenne & Sauvan- Livre III – Anselin, 1835
Source: <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/arrien/>



Quelles sont les régions conquises par Alexandre Le Grand? (dans l'ordre des conquêtes)

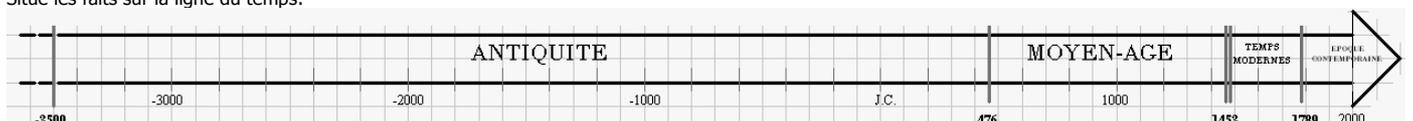
.....

.....

.....

.....

Situe les faits sur la ligne du temps:



Synthèse: La Grèce hellénistique

La **Macédoine** est un état indépendant aux portes du monde grec.

Les Grecs considèrent les Macédoniens comme des barbares mais également comme des alliés car ils partagent la même langue, la même culture et la même religion.

Au début du règne de **Philippe**, la **Macédoine** est affaiblie par des guerres perdues. Toutefois, très rapidement le nouveau roi va améliorer l'efficacité de l'armée, en créant la **phalange**, une unité tactique de combat. Grâce à cette réorganisation, la **Macédoine** va battre en 338 av^t J.C., lors de la **bataille d'Issos**, les armées des citées grecques coalisées, en particulier, celles d'**Athènes** et de **Thèbes**.

En 336 av^t J.C., **Philippe de Macédoine** le père d'**Alexandre** est assassiné soit par un officier ayant pris peur du pouvoir croissant du roi, soit sur ordre de l'une de ses épouses **Olympias** privilégiant ainsi l'avenir de son fils **Alexandre**.

En l'an 336 av^t J.C., **Alexandre Le Grand** monte sur le trône de **Macédoine** et entreprend de grandes conquêtes qui vont le mener jusque dans la vallée de l'Indus. Son itinéraire le mènera d'abord en **Asie Mineure**, puis au **Proche-Orient**, ensuite en **Egypte** où il est accueilli comme un **pharaon** (où il fera bâtir la nouvelle ville d'**Alexandrie**), et enfin dans le monde **Perse** où il combattra victorieusement le roi **Darius III**.

Qu'advient-il de l'Empire d'Alexandre après sa mort?

Alexandre le Grand meurt de fièvre à **Babylone** en 323 avant JC, à 32 ans, en ayant soumis la plus grande partie du monde connu. La mort prématurée du conquérant laisse son entourage désemparé. Peu avant de mourir, **Alexandre** avait perdu son meilleur ami, **Héphestion**, qu'il avait désigné comme **régent** au cas où il mourrait avant d'avoir un fils en âge de lui succéder.

Faute de testament ou de successeur désigné, ses généraux désignent l'un des leurs, **Cratère**, comme intendant général de l'empire. Mais les anciens lieutenants du Conquérant, qui se présentent comme ses successeurs (en grec, «*diadoques*» cfr.: «*Guerres des diadoques*»), ne tardent pas à se disputer. Ils finissent par se partager l'empire en s'attribuant les uns et les autres le titre de **roi**.

Ptolémée, qui a réussi à s'emparer de la dépouille d'**Alexandre** et à l'ensevelir à **Alexandrie-du-Nil**, assure la domination de sa famille sur l'**Égypte**. Il fonde ce qui sera la dernière dynastie de **pharaons**. Cette dynastie s'éteindra avec **Cléopâtre**.

Séleucos s'attribue la **Babylonie**, **Antigone** l'**Asie mineure**, **Lysimaque** la **Thrace** et **Antipater** la **Macédoine**. Suit une longue période de chaos d'où émergeront deux royaumes hellénistiques majeurs, l'**Égypte des Ptolémées** et la **Babylonie des Séleucides**.



Grande mosaïque d'Alexandre provenant de la Maison du Faune de Pompéi et actuellement exposée au Musée de Naples.
Source de la photographie: Centre de documentation pédagogique d'Alsace <http://www.crdp-strasbourg.fr> (FreeStockPhotos.com).

2.3 Le Monde Romain

2.3.1 Le Monde Romain - exemple: Pompéi et Herculanium

Exercice - Analyse de document:

Documentaire vidéo « C'est pas Sorcier » - « Pompéi » - RIFF International Production / France 3 - Paris, 2001

Lors de la visualisation du document, complète le texte suivant:

Dans les petites villes prospères au pied du volcan, le, la vie s'écoule doucement.

Nul n'aurait pu prévoir que, le (date), suite à une terrible éruption, et la célèbre ville de, qui comptait entre et habitants, vont être ensevelies en quelques heures au point d'être recouvertes complètement et oubliées de tous.

En effet, après cette tragédie, plusieurs mètres de cendres incandescentes vont recouvrir toute la baie de Neapolis (Naples). Une coulée de lave emprisonnera même les corps humains, formant une gangue qui durcira et marquera pour l'éternité leur dernière expression. Les archéologues comprirent que les corps, en se décomposant, avaient créé une cavité que l'on pouvait combler de, Aujourd'hui on peut observer des corps complets sortis de leur moule de lave durcie.

La catastrophe eut lieu sous le règne de l'empereur Pour des raisons politiques, on n'ébruita pas cet événement, qui tomba facilement dans l'oubli. L'amnésie fut telle que la ville actuelle d'Herculanium fut reconstruite au-dessus du niveau de la ville romaine, complètement recouverte.

Ce drame peut-être considéré comme une "chance" archéologique, car on a aujourd'hui dégagé des villes romaines intactes (du moins en partie car il reste encore de nombreuses fouilles à effectuer).

Les historiens ont découvert divers objets, comme des instruments de, des cadrans solaires portables et des cartes routières. Ils ont mis à jour un théâtre, une piscine, une boulangerie, des thermes, etc.

Les villes romaines étaient généralement construites autour de deux axes. Un axe Nord-Sud, le, et Est-Ouest, le A Pompéi, ce plan n'est pas tout à fait respecté car la ville est probablement d'origine Les rues étaient sans doute boueuses car certains passages pour piétons étaient On a découvert des sillons creusés dans les pavés. Ces sillons auraient pu être tracés afin d'éviter les

Les Romains avaient des instruments de mesure très perfectionnés, comme l'..... qui facilitait le tracé des routes, et l'....., un char qu'ils utilisaient pour mesurer les distances.

Sur le (la grande place publique), siégeaient les duumvirs (les de la ville) et les (les conseillers municipaux). On y célébrait le culte de et d'....., et une permettait de rendre la justice.



Eruption du Vésuve en 1944 (photo: Italian Air Force from Green and Short) <http://www.dinosoria.com/pompei.htm>



Le forum de Pompéi (photo: Jungle Boy) <http://www.dinosoria.com/pompei.htm>



(photo: Gisax) <http://www.dinosoria.com/pompei.htm>



(photo: Pocock) <http://www.dinosoria.com/pompei.htm>

La ville se composait de maisons particulières mais aussi de commerces comme des boulangeries. Sur le mur d'une d'entre elles, on peut encore lire des graffitis de comptes. Ainsi, on sait par exemple qu'un pain valait Les pauvres payaient avec une monnaie de..... et les riches (les) avaient une monnaie d'.....

On trouvait aussi des que l'on pourrait comparer à nos "bistrot" ou nos "fast-food" actuels. On y vendait du vin, du potage, des olives, des céréales, du jambon etc.

Quatre personnes sur dix sont des Parmi les esclaves on trouvait des prisonniers qui continuaient à exercer leur profession mais sans être payés. Parfois, il arrivait qu'un riche bourgeois se vende comme esclave pour honorer ses dettes. Seuls les hommes libres pouvaient voter, mais il arrivait qu'un esclave soit affranchi, alors ses enfants pouvaient voter. Certains esclaves devenaient et combattaient à mort. Ils étaient considérés comme de véritables vedettes et connaissaient beaucoup de succès auprès des femmes de la bourgeoisie et de la noblesse.

Les maisons particulières ont un, c'est-à-dire une cour intérieure ouverte qui laissait entrer la lumière et permettait de recueillir l'eau de pluie dans un bassin. La salle à manger est très grande. Certaines avaient des thermes comprenant des bains froids, tièdes et chauds. Un peu à l'écart se trouvaient les quartiers du personnel servile, qui dormait avec les animaux.

Les jardins étaient entourés d'un de colonnes. Grâce aux graines carbonisées et aux cendres de plantes retrouvées, on peut même reconstituer les jardins de la cité ensevelie.

On sait aussi qu'il y avait l'eau courante et des fontaines car on a retrouvé tout un système de canalisations de L'eau était collectée en amont dans la chaîne des Apennins et acheminée par d'impressionnants Celui qui alimentait la ville faisait km de long et comportait parfois trois niveaux d'arches. Pour conduire l'eau de la source à la baie de Naples, les Romains ont même creusé dans la montagne. Comme parfois la était trop importante et pouvait entraîner des problèmes de surpression dans les canalisations, les Romains créèrent d'ingénieux réducteurs de pression.

Les thermes publics étaient chauffés à l'aide d'un : un chauffage par le sol était assuré au moyen d'un feu au bois. Des conduits de cheminée appelés, traversaient les murs et les chauffaient également. Il y avait trois bassins : un froid, le, un tiède et un chaud, le, qui pouvait atteindre 60°.



Atrium à Pompéi (photo: Nick and Exsillo)
<http://www.dinosoria.com/pompei.htm>



Une rue de Pompéi <http://www.freestockphotos.com>



Un thermopolium, où l'on proposait aliments chauds/froids et boissons à emporter <http://www.freestockphotos.com>



Four et meules de la boulangerie de Modeste
<http://www.freestockphotos.com>



Amphithéâtre de Pompéi <http://www.freestockphotos.com>

2.3.2 De la fondation à la chute de Rome

Synthèse: Le Monde Romain

Analyse ce document, passe au « fluo » ce qui te paraît important et souligne toutes les dates rouge:

On situe d'ordinaire la fondation légendaire de **Rome** en 753 avant J.C. Les archéologues confirment que le site de **Rome** était occupé dès le VIII^{ème} siècle avant J.C. et que Rome a connu un **système monarchique (rois)**. Des peuples puissants vivaient en Italie à cette époque, comme principalement les **Etrusques** en **Toscane** et les **Grecs** dans le sud de l'Italie et en **Sicile**.

Les **Etrusques** occupent le **Latium** au VI^e siècle avant J.C. Ils assèchent les marécages; ce sont les vrais fondateurs de **Rome**, ils construisent une muraille entourant les sept collines et unifient les villages des collines. Ils apportent aux Romains leur alphabet, leur religion et la technique de la voûte. En 509 avant J.C., les **Romains** se révoltent, chassent le **dernier roi étrusque** et proclament la **République**.

Le pouvoir est exercé par des magistrats élus pour un an, mais les **patriciens** (membres des grandes familles riches de Rome) prétendent se réserver ces fonctions. Peu à peu les gens du peuple (la **plèbe**) parviennent à y accéder à leur tour. Dès 451 avant J.C. (en pleine époque classique grecque), Rome se dote d'une législation écrite (Loi des XII Tables). Ni les difficultés internes, ni l'**invasion gauloise** dès 387 avant J.C. n'empêchent **Rome** de mener une politique de conquêtes. Les Romains soumettent d'abord leurs voisins immédiats puis poursuivent leur expansion en Italie.

En 264 avant J.C. éclate la première **Guerre Punique** (vient du latin poeni =) entre **Rome** et **Carthage** (la plus importante des colonies phéniciennes). Elle se termine à l'avantage de **Rome** qui prend possession de la **Sicile**. Une seconde **Guerre Punique** (guerre d'Hannibal 218-201 avant J.C.) met Rome en danger mais les Carthaginois sont finalement vaincus (Zama 201 avant J.C.). Au cours de la dernière **Guerre Punique**, l'armée romaine écrase et détruit **Carthage**.

Rome intervient ensuite à l'Est, s'empare de la **Macédoine** (Pydna, 168 avant J.C.), fait la guerre en **Asie Mineure** et hérite du royaume de **Pergame**.

A l'intérieur, la situation est moins brillante. Les petits paysans sont épuisés par les guerres incessantes. Les Italiens réclament la **citoyenneté romaine** (**Guerre Sociale** 91 à 87 avant J.C.) et les esclaves se révoltent à plusieurs reprises (**Spartacus** 73-71 avant J.C.).

Au premier siècle avant J.C., **Rome** est déchirée par des **guerres civiles**. Des chefs d'armée (**Marius, Sylla, Pompée, César**) tentent de s'emparer du pouvoir. **César** finalement l'emporte, mais est assassiné en 44 avant J.C. Le petit neveu de **César**, **Octave**, rétablit l'ordre et fonde le **régime impérial**. Les successeurs d'**Octave** sont de moindre envergure mais maintiennent l'**Empire Romain** dans une certaine stabilité. **Claude** parvient à l'agrandir (conquête de la **Bretagne**). A la mort de **Néron**, éclate une première crise de succession: trois empereurs (**Galba, Othon, Vitellius**) règnent tour à tour pendant l'année 69.

Le calme revient avec les **Flaviens** (**Vespasien, Titus, Domitien**), auxquels on doit par exemple le **Colisée** et l'**arc de Titus**, qui célèbre la victoire de son père **Vespasien** contre les **Juifs** révoltés dans les provinces du **Proche-Orient**.

Le II^e siècle - l'époque des **Antonins** - est considéré comme l'âge d'or de l'**Empire Romain**. **Trajan** achève les conquêtes en occupant la **Dacie** et par sa victoire contre les **Germaines**. **Rome**, l'**Italie**, les provinces bénéficient de la « **Pax Romana** ». L'**Église chrétienne** se fortifie et, si des persécutions se produisent encore çà et là (martyrs de **Lyon** en 177), le pouvoir politique se montre dans l'ensemble assez tolérant à l'égard de la nouvelle religion.

La situation se gâte à partir du règne de **Marc-Aurèle** (161-180). La menace **Barbare** devient inquiétante: l'empereur philosophe doit mener de longues guerres défensives coûteuses. A ce péril extérieur s'ajoutent de graves problèmes internes. L'élection du souverain est pratiquement laissée aux armées qui veulent chacune imposer leur candidat: en 193, **Septime-Sévère** est proclamé empereur par les légions du **Danube**, tandis que les troupes basées en **Syrie** acclament **Pescennius Niger**. Certaines provinces font sécession. Pendant 15 ans (258-273), les **Gaules** forment un empire indépendant de **Rome**. Un phénomène comparable se déroule au même moment à **Palmyre**, en Orient. Des deux côtés, les dissidents rendent d'ailleurs service à **Rome** en repoussant les **Barbares**.

En 286, l'empereur **Dioclétien** se choisit un collègue, **Maximien**. En 293, les deux **Augustes** prennent un adjoint (**César**), qui est aussi le successeur désigné. Le système de la **Tétrarchie** annonce la future division de l'Empire. **Dioclétien** est responsable d'une des plus grandes persécutions qui frappèrent les **Chrétiens** (302-304): les églises sont fermées, les livres saints confisqués, tout le monde doit sacrifier aux dieux romains.

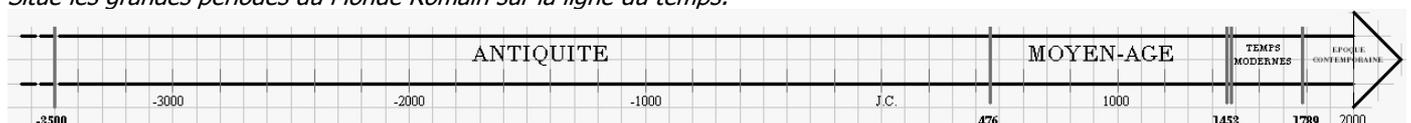
En 313, **Constantin** rétablit les **Chrétiens** dans leurs droits et leur accorde la liberté de pratiquer leur culte (« **Edit de Milan** »). Il réforme provisoirement l'unité de l'Empire en se débarrassant de **Licinius** (324). Il crée une seconde capitale à l'Empire à l'emplacement de **Byzance**, qu'il nomme **Constantinople**.

En 379, l'espagnol **Théodose** est proclamé « **Auguste** » par **Gratien** qui lui confie l'Orient. A partir de 383, **Théodose** gouverne en pratique la totalité de l'Empire. Il condamne le **paganisme**, interdit les sacrifices, fait fermer les temples des anciens dieux et impose le **christianisme** comme religion d'Etat. A sa mort en 395, il laisse deux enfants, **Honorius** et **Arcadius**. **Arcadius** régnera en Orient et **Honorius** en Occident.

Les deux parties de l'**Empire** vont dès lors connaître des destinées distinctes : l'**Empire Romain d'Occident** disparaît lors de la **chute de Rome** en 476 et lors de la destitution du dernier empereur **Romulus Augustule** (encore un enfant - ayant régné un an), à la suite des multiples **invasions barbares**. L'**Empire Romain d'Orient**, lui, va perdurer jusqu'au 1453 (près de mille ans plus tard), lors de la chute de **Constantinople**, qui tomba aux mains des **Turcs Ottomans**.

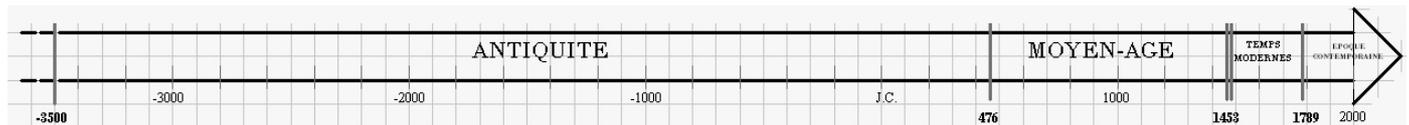
Texte simplifié, d'après « Racines du futur » p.76-77 – Tome 1 – de JM Hannick, M. Masson et M. Delwaert – Ed. Didier Hatier à Bruxelles, 1991

Situe les grandes périodes du Monde Romain sur la ligne du temps:



2.3.3 La République Romaine

Situe sur la ligne du temps:



1) La société romaine à l'époque de la République

Un clan patricien (=

« Les **Fabii** prennent les armes, ils se réunissent au lieu prescrit. **Caeso Fabius**, revêtu de l'habit militaire, sort et trouve sous le vestibule toute sa «gens» réunie en ordre de marche. Il se place au centre et fait lever les enseignes... Trois cents six guerriers, tous **patriciens**, tous d'une même gens, s'avançaient (...). Derrière eux marchait la troupe de leurs parents et de leurs **clients**, quatre mille hommes au total, selon **Denys d'Halicarnasse**»

TITE LIVE, Histoire Romaine II, 48

Révolte plébéienne (=

« Mais tandis que la guerre contre les **Volsques** était imminente, la cité, livrée à ses propres discordes, brûlait d'une haine intérieure entre **patriciens** et **plébéiens**, causée principalement par les **esclaves pour dettes**. Les **plébéiens** s'indignaient à la pensée que, pendant qu'ils combattaient à l'extérieur pour la liberté (...) de Rome, ils étaient emprisonnés, opprimés dans leurs propres foyers par leurs concitoyens, et que la liberté de la **plèbe** était mieux assurée en temps de guerre qu'en temps de paix, au milieu des ennemis qu'au milieu des **citoyens**. Ce sentiment de colère, qui se développait de lui-même, fut porté à son comble par le malheur insigne d'un seul individu. Un vieillard, portant les marques de tous ses malheurs, s'élança sur le **forum**. Ses vêtements étaient couverts de crasse; plus affreux encore était l'aspect de son corps, dégradé par la pâleur et la maigreur; en outre sa barbe et ses cheveux longs donnaient à son visage un air farouche. On le reconnaissait pourtant, malgré une telle disgrâce; on disait qu'il avait été **centurion**, et tout en le plaignant, on vantait dans la foule ses brillants états de service. Quant à lui, il montrait les cicatrices qu'il avait reçues en pleine poitrine, témoins des combats livrés avec honneur en maints endroits. La foule lui demanda d'où venait son aspect misérable, elle s'était massée autour de lui presque à la manière d'une assemblée publique. Il répondit que, pendant qu'il combattait dans la guerre contre les **Sabins**, à cause des pillages, non seulement il n'avait pas eu de récoltes, mais en outre sa ferme avait été incendiée, tous ses biens avaient été détruits, ses troupeaux volés. Un impôt de guerre avait été exigé à un moment bien mal choisi pour lui : aussi avait-il contracté des dettes. Celles-ci, grossies des intérêts, l'avaient obligé à se dépouiller du champ que lui avaient légué son père et son grand-père, puis de ses autres biens; ensuite, comme une maladie contagieuse, ses dettes avaient gagné son corps : son créancier l'avait emmené non en esclavage, mais au cachot et à la chambre de torture. Et là-dessus de montrer son dos rendu affreux par les traces toutes fraîches des coups de fouet. A cette vue, à ces paroles, un cri immense s'élève. L'agitation ne se limite plus au **forum**, mais gagne tous les coins de la ville entière. Les **esclaves pour dettes**, avec ou sans leurs chaînes, se précipitent de partout dans la rue (...) »

TITE LIVE, Histoire Romaine II, 23, 1-8

La fable des membres et de l'estomac

« Au temps où le corps humain ne formait pas, comme aujourd'hui, un tout en parfaite harmonie, mais où chaque membre avait son opinion et son langage, tous s'étaient indignés d'avoir la charge d'être les pourvoyeurs de l'estomac, tandis que lui, oisif au milieu d'eux, n'avait qu'à jouir des plaisirs qu'on lui procurait ; tous, d'un commun accord, avaient décidé, les mains de ne plus porter les aliments à la bouche, la bouche de ne plus les recevoir, les dents de ne plus les broyer. Mais en voulant, dans leur colère, réduire l'estomac par la famine, du coup, les membres eux aussi, et le corps entier étaient tombés dans un complet épuisement. Ils avaient alors compris la fonction de l'estomac, que s'ils le nourrissaient, celui-ci les nourrissait en renvoyant à toutes les parties du corps le fruit de la digestion. » Faisant alors un parallèle entre la révolte interne du corps et la colère des **plébéiens** contre le **Sénat**, **Menenius Agrippa**, envoyé par le **Sénat**, les fit changer de sentiment. On consentit à accorder à la **plèbe** des **magistrats** spéciaux et inviolables, chargés de prendre sa défense contre les **consuls**... C'est ainsi qu'on nomma deux **tribuns plébéiens**...

D'après TITE LIVE, Histoire Romaine I

Que nous apprennent ces textes concernant les relations entre la **plèbe** et le **patriciat** à Rome?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qui sont les patriciens?

Qui sont les plébéiens?

Les clients

« Il est clair que le **client** fut longtemps un serviteur attaché au patron. Mais il y avait alors quelque chose qui faisait sa dignité : c'est qu'il avait part au culte et qu'il était associé à la religion de la famille. Il avait le même foyer, les mêmes fêtes, les mêmes « sacra » (pratiques religieuses) que son patron. A Rome, en signe de cette communauté religieuse, il prenait le nom de la famille (...). Ecoutez la vieille loi romaine : « si le patron a fait tort à son client, qu'il soit maudit, (...) qu'il meure ». Le patron doit protéger le client par tous les moyens et toutes les forces dont il dispose, par ses prières comme prêtre, par sa lance comme guerrier, par sa loi comme juge. Plus tard, quand la justice de la cité appellera le client (à comparaître devant un tribunal), le patron devra le défendre. »

Extrait de « La Cité Antique » de Fustel de Coulanges p. 133 - Paris, Ed. Hachette

Les outils des Romains

« Les outils sont doués de la parole, semi-parlants ou muets. A la catégorie douée de la parole appartiennent les esclaves, à la semi-parlante les bœufs, à la muette les charrettes »

VARRON, De re rustica, 1^{er} siècle avant J.C.

Commerce des esclaves

L'exportation des esclaves, devenue très profitable, incitait également au plus haut point à réaliser des malversations. Car ils étaient facilement capturés, et il y avait non loin de là un marché important et plein de ressources, celui de Délos, qui était capable de recevoir et d'expédier le même jour dix mille esclaves. La raison en était que les Romains, devenus riches après la destruction de Carthage et de Corinthe, employaient beaucoup d'esclaves.

STRABON, Géographie, XIV

Affranchissement

Après son affranchissement, un esclave peut devenir citoyen romain. Car celui qui réunit ces trois conditions, être âgé de plus de trente ans, avoir été à son maître, être libéré par un affranchissement conforme aux lois, c'est-à-dire par inscription sur le registre du cens, par testament, celui-là devient citoyen romain.

GAIUS, Institutes, I

Qui sont les clients? (s'agit-il du sens actuel du mot?)

Comment devient-on esclave à Rome?

Qu'est-ce qui différencie un esclave romain d'un esclave grec?

2) Les institutions de la République

Complète ce tableau en indiquant par des flèches les liens entre les différentes institutions politiques:

SENAT (anciens magistrats)
- donne des avis aux magistrats
- dirige la politique étrangère
- surveille la religion et les finances

MAGISTRATS

2 CONSULS dirigent l'armée

2 CENSEURS recrutent le Sénat
recensent les citoyens
gèrent le budget

2 PRETEURS rendent la justice

4 EDILES police et voirie

8 QUESTEURS chargés des finances

10 TRIBUNS DE LA PLEBE

votent les lois et déclarent la guerre

COMICES TRIBUTES
31 tribus de la campagne
4 tribus de la ville

COMICES CENTURIATES
Citoyens regroupés en
centuries selon leur richesse

CITOYENS ROMAINS : patriciens et plébéiens.
Hommes libres
Habitants Rome ou le Latium

NON CITOYENS
Autres hommes libres
Femmes et enfants
Esclaves et affranchis

Sénat:

.....

.....

Magistrats:

.....

.....

Comices Tributes:

.....

.....

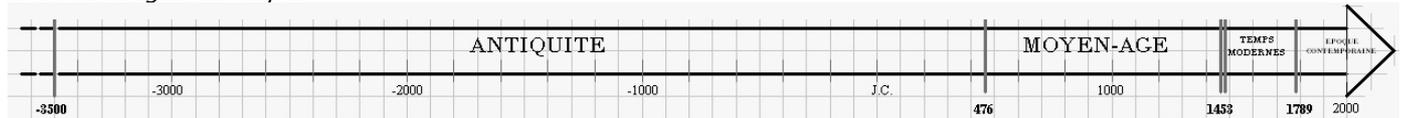
Comices Centuriates:

.....

.....

2.3.4 L'Empire Romain

Situe sur la ligne du temps:



1) Qu'est-ce qui explique le passage de la République à l'Empire?

À l'âge de 19 ans, j'ai levé, par décision personnelle et à mes frais, une armée qui m'a permis de rendre la liberté à la République opprimée par une faction. En récompense, le Sénat, par des décrets honorifiques, m'a admis dans son sein, sous le consulat de C. Pansa et de A. Hirtius, en me donnant le droit de parler au rang des consulaires; en outre, il me conféra l'*imperium*.* Il me confia le soin de veiller au salut public, en qualité de propréteur*, conjointement avec les consuls. La même année, les deux consuls ayant péri à la guerre, le peuple me nomma consul et triumvir chargé d'organiser la République.

Res Gestae divi Augusti, 1, (Trad. R. ÉTIENNE, *Le siècle d'Auguste*, Paris, 1970, p. 103)

Lorsque la mort de Brutus et de Cassius [les meurtriers de César] eut désarmé la république... celui-ci [Octave] abandonna le titre de triumvir, se présenta comme consul en déclarant qu'il lui suffirait, pour protéger la plèbe, de la puissance tribunitienne; après avoir séduit le soldat par des largesses, le peuple par des distributions de vivres, tout le monde par la douceur de la paix, il s'élève progressivement et tire à lui les attributions du sénat, des magistrats, des lois, sans que personne s'y oppose, car les plus acharnés avaient péri dans les batailles ou par la proscription et les nobles qui subsistaient recevaient, en fonction de leur empressement à la servitude, richesses et dignités et, fortifiés par le changement de régime, préféraient la sécurité du présent à l'incertitude du passé. Les provinces, elles non plus, ne repoussaient pas cet état de choses, car elles tenaient en défiance le gouvernement du sénat et du peuple à cause des rivalités entre les grands et de l'avidité des magistrats, ne trouvant qu'un faible secours dans les lois, que la violence, la brigue et l'argent bouleversaient.

TACITE, *Annales*, I, 2, 1-2 (Trad. P. WUILLEUMIER)

Qu'est-ce qui, d'après ces 2 documents, permet à Auguste de devenir empereur ?

.....

.....

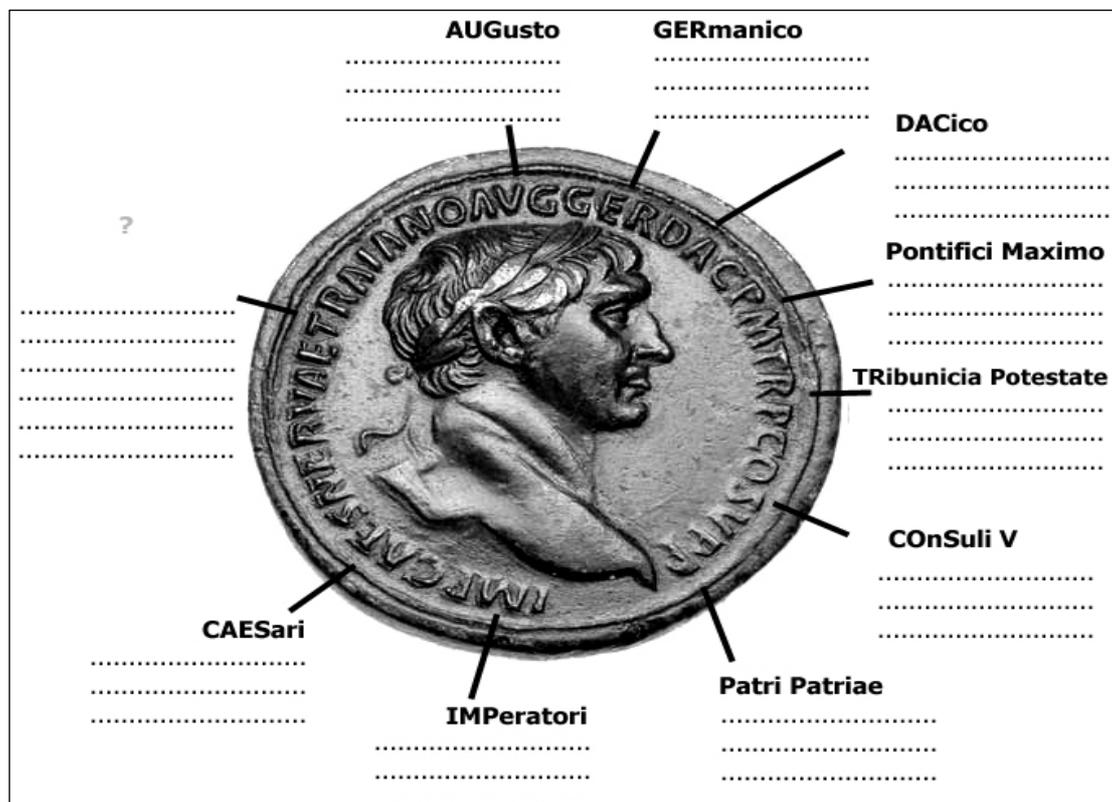
.....

.....

.....

2) Les pouvoirs de l'empereur

Portrait de Trajan sur un sestercie (Trajan – dates de début et de fin de règne :



Source de la photographie: (adaptée) Freeman and Sear <http://www.sacra-moneta.com/Numismatique-romaine/Trajan-le-meilleur-des-Princes.html>

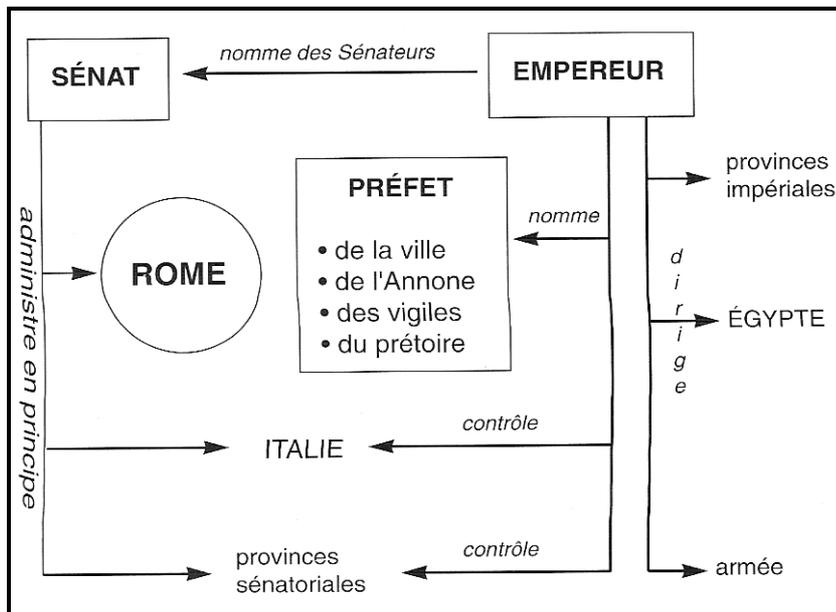
Doc. 1

Pendant mon sixième consulat, après avoir éteint la guerre civile en vertu des pouvoirs absolus que m'avait conférés le consentement universel, j'ai fait passer la République de mon pouvoir à celui du Sénat et du peuple romain. Pour honorer cet acte méritoire, par sénatus-consulte j'ai été nommé Auguste; les piédroits de ma maison furent officiellement ornés de lauriers, une couronne civique fut fixée sur son linteau, et un bouclier d'or fut déposé dans la Curie, avec une inscription attestant que le Sénat et le peuple romain me l'offraient en raison de mes vertus militaires, de ma clémence, de ma justice et de ma piété. Dès lors, je l'ai emporté sur tous en autorité, mais je n'ai pas eu plus de pouvoirs qu'aucun de mes collègues dans mes diverses magistratures.

Lors de mon 13e consulat, le Sénat, l'ordre équestre et le peuple romain tout entier m'ont nommé père de la Patrie et ont décidé que ce titre devait être gravé dans le vestibule de ma maison, dans la curie et au forum d'Auguste, sur le quadrigé qui m'a été décerné en vertu d'un sénatus-consulte.

Res Gestae divi Augusti, 34-35 (Trad. R. ÉTIENNE, *Le siècle d'Auguste*, Paris, 1970, p. 115)

Doc. 2



Doc. 3

... Qu'il soit permis [à Vespasien] de déclarer la guerre et de faire des traités avec qui il voudra, ainsi que cela a été permis au divin Auguste, à Tibère Jules César Auguste et à Tibère Claude César Auguste Germanicus.

... Qu'il lui soit permis aussi de présider le Sénat, de lui soumettre des propositions, d'écarter celles qui seraient faites par d'autres, de faire voter des sénatus-consultes, ainsi qu'il a été permis au divin Auguste, à Tibère Jules César Auguste, à Tibère Claude César Auguste Germanicus.

... Que tout candidat à une magistrature que l'Empereur aura recommandé au peuple et au Sénat ou auquel il aura donné ou promis son appui, soit élu en dehors de l'ordre normal des élections.

... Que l'Empereur Vespasien soit délié de l'observation des lois dont le divin Auguste, Tibère Jules César Auguste, Tibère Claude César Auguste Germanicus ont été formellement dispensés et que tout ce que ces empereurs ont eu le droit de faire, en vertu de n'importe quelle loi, l'empereur César Vespasien ait aussi le droit de le faire.

Lex de imperio Vespasiani, C.I.L., VI, 930 (Trad. d'après L. HOMO, *Les institutions politiques romaines*, Paris, 1927, p. 279)

- 1) D'après ces trois documents, quels sont les pouvoirs de l'empereur ?
- 2) L'empereur a-t-il un pouvoir absolu ? Justifie sur base des documents

Dès le début de son règne, Auguste s'est préoccupé de sa succession mais aucun principe n'a été clairement adopté en cette matière. Théoriquement, la dignité impériale n'est pas héréditaire : le nouveau prince reçoit ses pouvoirs de l'armée, du sénat et du peuple. En réalité, l'empereur régnant indique souvent ses préférences en s'associant et en adoptant celui qu'il souhaite comme successeur : Auguste, par exemple, adopte Tibère. D'un autre côté, il arrive de plus en plus fréquemment que les légions imposent leur candidat. Le remplacement de l'empereur défunt fera toujours difficulté.

Documents extraits de « Racines du futur » – Tome 1 – de JM Hannick, M. Masson et M. Delwaert – Ed. Didier Hatier ; Bruxelles, 1991

Comment se règle la succession des empereurs à Rome ?

.....

.....

.....

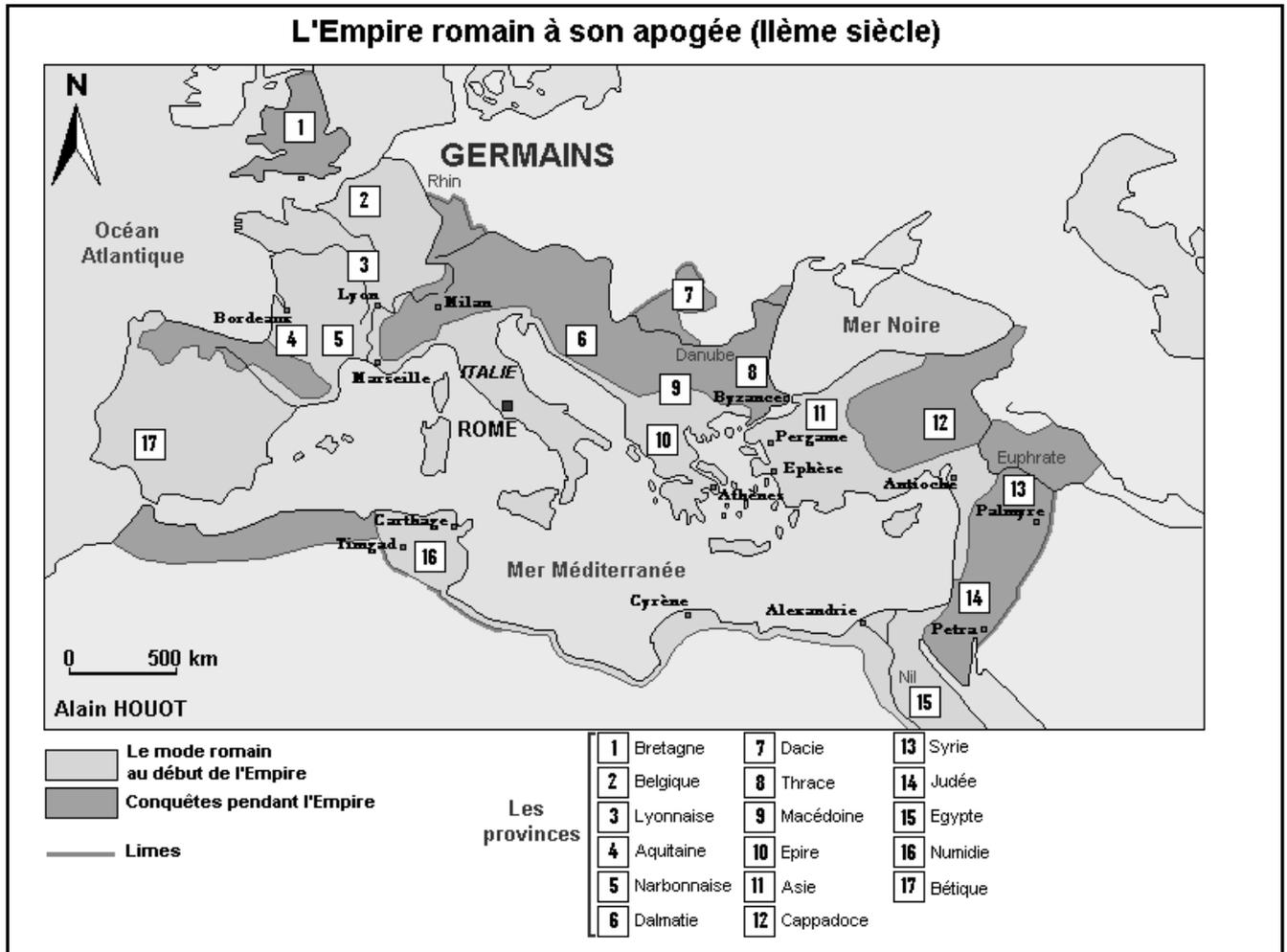
.....

Fais un choix parmi ces trois questions et formule ta réponse sous forme de tableau :

- 1) *Quels sont les points communs/les différences entre le système politique romain & celui des pharaons d'Egypte?*
- 2) *Quels sont les points communs/les différences entre le système politique romain & celui d'Athènes au V^{ème} siècle av^t J.C.?*
- 3) *Quels sont les points communs/les différences entre le système politique romain & notre système politique actuel?*

Système politique romain	Système politique :

2.3.5 L'administration de l'Empire



D'après cette carte, réponds aux questions suivantes:

1) Les Romains parlent de leur « Mare Nostrum ». De quelle mer s'agit-il? Pourquoi la nomment-ils ainsi?

.....

2) Quelles sont les régions conquises par Rome durant la République Romaine?

.....

3) Quelles sont les régions conquises par Rome durant l'Empire Romain?

.....

4) Les Romains vont diviser la Gaule Romaine en quatre provinces. Lesquelles?

.....

5) D'après toi, quels sont les avantages, les inconvénients et les dangers d'une telle extension?

.....

.....

L'ADMINISTRATION DE L'EMPIRE

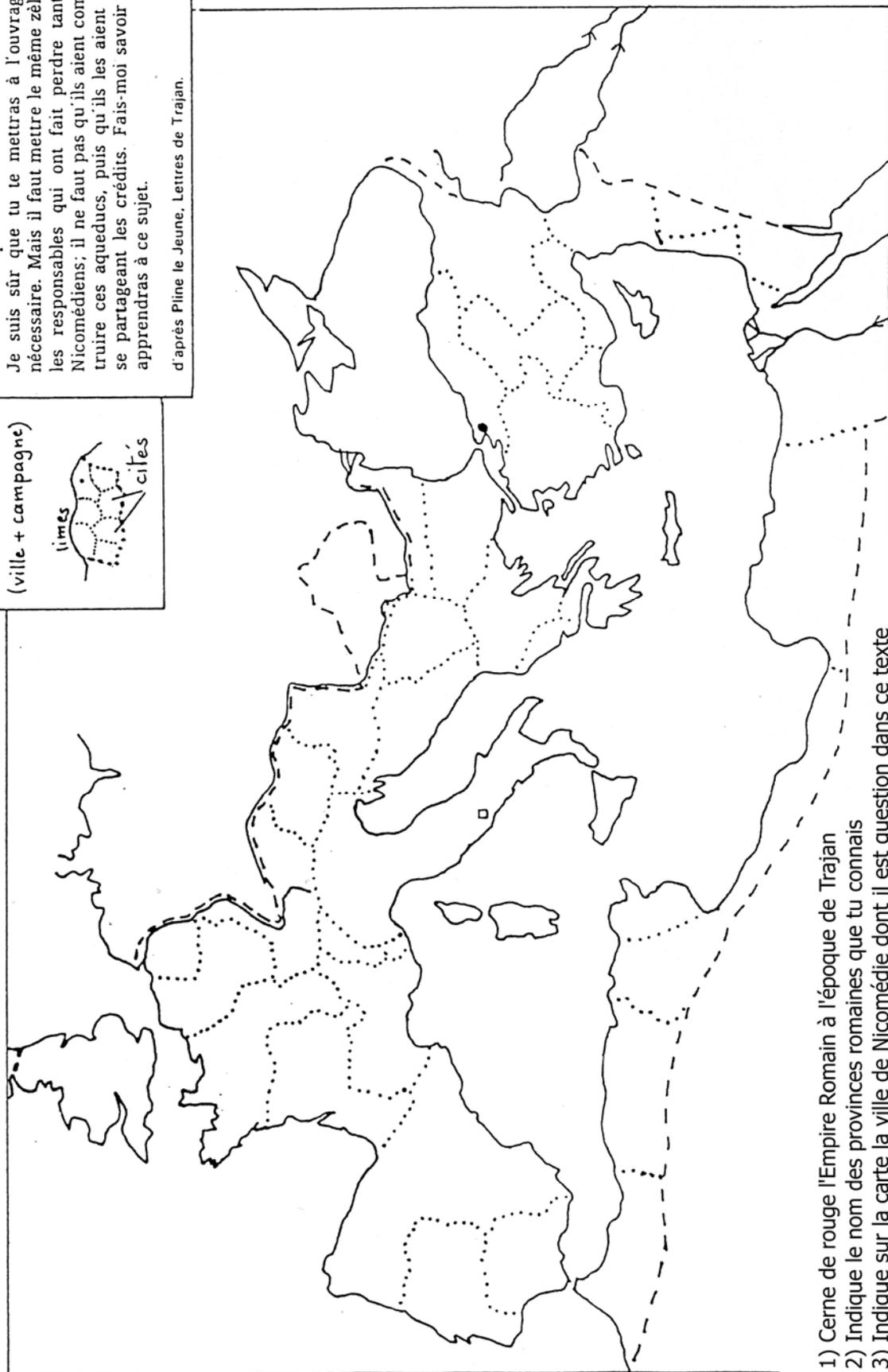
une province est divisée en cités (ville + campagne)



Les conseils à un gouverneur de province
Il faut s'occuper d'amener l'eau à la ville de Nicomédie. Je suis sûr que tu te mettras à l'ouvrage avec le zèle nécessaire. Mais il faut mettre le même zèle à rechercher les responsables qui ont fait perdre tant d'argent aux Nicomédiens; il ne faut pas qu'ils aient commencé à construire ces aqueducs, puis qu'ils les aient abandonnés en se partageant les crédits. Fais-moi savoir tout ce que tu apprendras à ce sujet.

d'après Plinie le Jeune, Lettres de Trajan.

Travail de recherche
Qui est TRAJAN ?



- 1) Cerne de rouge l'Empire Romain à l'époque de Trajan
- 2) Indique le nom des provinces romaines que tu connais
- 3) Indique sur la carte la ville de Nicomédie dont il est question dans ce texte
- 4) D'après ce texte, qu'est ce qu'un GOUVERNEUR ? Quelles sont ses fonctions dont fait référence le document ?

2.3.6 L'armée romaine, outil de conquêtes



Source de la photographie: « Les batailles célèbres de l'histoire »
http://users.skynet.be/grandes_batailles/pages/144.html



Source de la photographie: « Les batailles célèbres de l'histoire »
http://users.skynet.be/grandes_batailles/pages/144.html

Reconstitution : légionnaires romains présentant un équipement type du milieu du 1^{er} siècle après J.C. de l'époque Flavienne/ Trajanne. Le troisième en partant de la droite est un optio, second du centurion, soldat sortis du rang qui peut être considéré comme un sous-officier. Le premier à droite se distingue des autres par son équipement d'auxiliaire (soldat étranger n'ayant pas la qualité de citoyen romain).

La "tortue", formation défensive apparue sous Marius, était très efficace contre :

Décris l'équipement du légionnaire romain:

.....

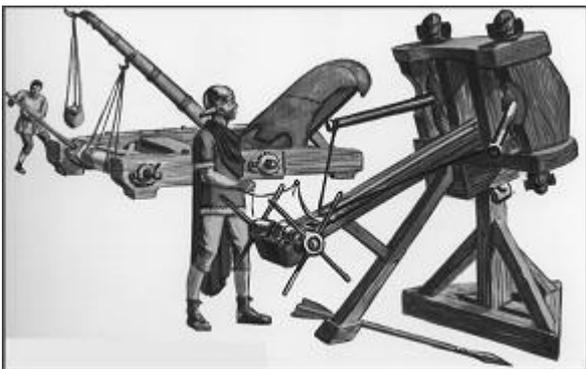
.....

.....

.....

.....

Onagre et baliste romaines



Source de la photographie: « Les batailles célèbres de l'histoire »
http://users.skynet.be/grandes_batailles/pages/144.html

Situe l'onagre et la baliste sur ce dessin.

Selon toi, quelle était la fonction de ces deux « machines de guerre »?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

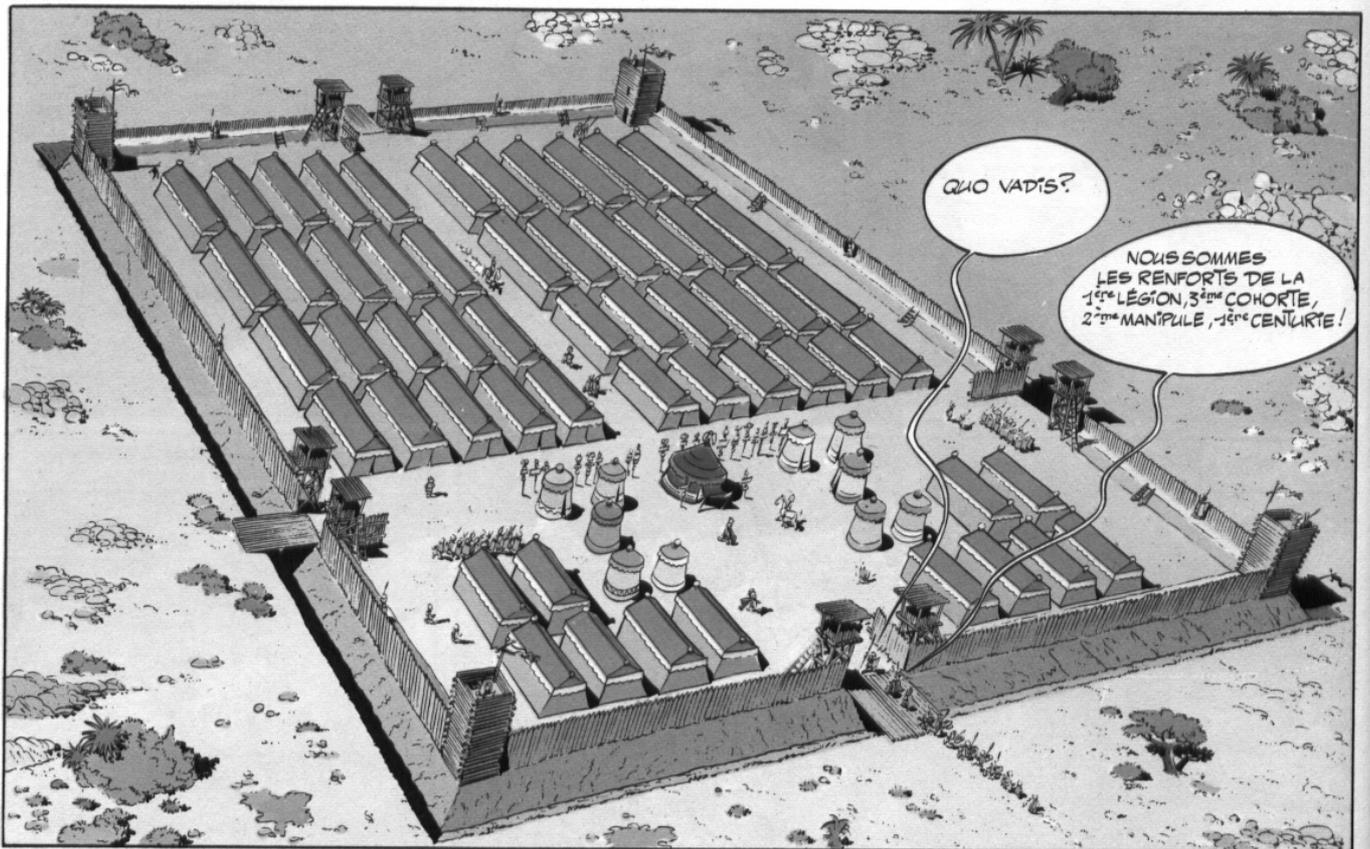


Source de la planche: « Astérix Légionnaire » Planche 30 - Goscinny / Uderzo – Dargaud Editeur, Neuilly-sur-Seine, 1978

Quel est ce type de document? Quelle est sa valeur historique? Est-il pertinent? Est-il fiable?

A ton avis, cela se passait vraiment ainsi?

Situe dans ce camp romain: 1. porte prétorienne – 2. porte décumane – 3. tente du général – 4. tentes des officiers – 5. tentes des légionnaires – 6. tours de gardes – 7. forum – 8. allée principale – 9. palissade – 10. fossé



QUO VADIS?
NOUS SOMMES LES RENFORTS DE LA 1^{ère} LÉGION, 3^{ème} COHORTE, 2^{ème} MANIPULE, 1^{ère} CENTURIE!



LE CENTURION DE DÉCADE, VOUS INDIQUERA OÙ SE TROUVENT VOS QUARTIERS.
NOUS ALLONS IMMÉDIATEMENT CHERCHER TRAGICOMIX, POUR RETOURNER EN GAULE DÈS QUE POSSIBLE.
OH, OUI, J'AI LE SCARABÉE*

Il dit que c'est un très beau village de vacances.

* AUJOURD'HUI, ON DIRAIT: LE CAFARD.



LA 1^{ère} LÉGION, 3^{ème} COHORTE, 2^{ème} MANIPULE, 1^{ère} CENTURIE, VIENT PRENDRE SES QUARTIERS.
AH? ET OÙ EST-ELLE, LA 1^{ère} LÉGION, 3^{ème} COHORTE, 2^{ème} MANIPULE, 1^{ère} CENTURIE?



?!?

LES DEUX GAULOIS, SONT PARTIS CHERCHER UN COPAIN; LE GREC, A TROUVÉ UNE PARTIE DE DÉS EN COURS; LE BELGE, LE BRETON ET LE GOTH SONT ALLÉS CHERCHER DE LA CERVOISE; LE CUISINIER DE QUOI FAIRE DES CRÊPES FLAMBÉES, ET BELINCONNUS S'EST FAIT PORTER MALADE. PUIS-JE ME RETIRER?



ALLONS, ALLONS, TU LA RETROUVERAS, CELLE QUE TU AÎMES.

Source de la planche: « Astérix Légionnaire » Planche 36 - Goscinny / Uderzo - Dargaud Editeur, Neuilly-sur-Seine, 1978

D'après ce que tu sais, que penses-tu de l'organisation de l'armée romaine ?

.....

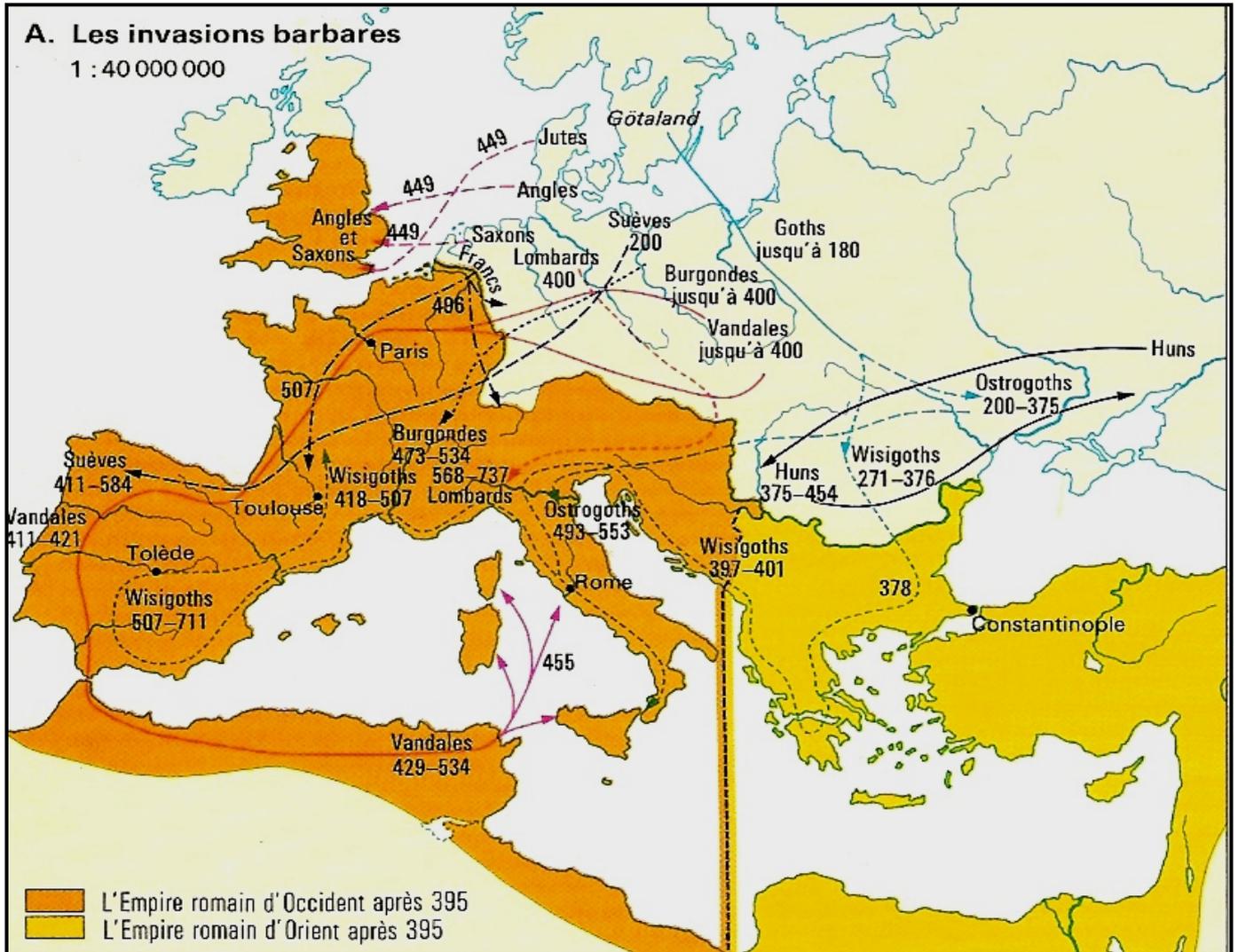
3. Le Moyen Age

3.1 Les mouvements migratoires

3.1.1 La fin de l'Empire Romain d'Occident

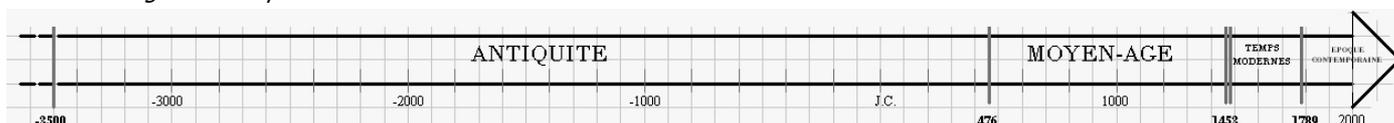
Invasions ou migrations barbares?

Analyse les documents pour pouvoir te faire une opinion:



- 1) Donne un titre à cette carte:
- 2) A quelle époque cela se passe-t-il ?
- 3) Quels sont les territoires qui faisaient partie de l'Empire Romain d'Occident à cette époque ?
.....
.....
.....
- 4) Quels sont les territoires qui faisaient partie de l'Empire Romain d'Orient à cette époque?
.....
.....
.....

Situe sur la ligne du temps:



5) A l'aide de la carte, complète le tableau des invasions et/ou migrations barbares ci-dessous:

Nom du peuple	Lieu(x) d'origine	Trajet	Lieu(x) d'installation
1)			
2)			
3)			
4)			
5)			
6)			
7)			
8)			
9)			
10)			
11)			
12)			
13)			

Doc. 1

"Les Huns dépassent en férocité et en barbarie tout ce qu'on peut imaginer. Ils labourent de cicatrices les joues de leurs enfants pour empêcher la barbe de pousser, Ils ont le corps trapu, les membres robustes, la nuque épaisse; leurs carrures les rendent effrayants. On dirait des animaux bipèdes ou de ces figures mal dégrossies en forme de troncs qui bordent les parapets des ponts...

Les Huns ne cuisent ni n'assaisonnent ce qu'ils mangent; ils ne se nourrissent que de racines sauvages ou de la chair crue du premier animal venu qu'ils réchauffent quelque temps, sur le dos de leur cheval, entre leurs cuisses. Ils n'ont pas d'abri... On les dirait cloués sur leurs chevaux qui sont laids mais vigoureux. C'est sur leur dos que les Huns vaquent à toute espèce de soin, assis quelquefois à la manière des femmes. A cheval jour et nuit, c'est de là qu'ils négocient les achats et les ventes. Ils ne mettent pied à terre ni pour manger ni pour boire; ils dorment inclinés sur le maigre cou de leur monture, où ils rêvent tout à leur aise... "

Citation de l'historien romain Ammien MARCELLIN

Doc. 2

« De quelque côté qu'on l'envisage, la période inaugurée par l'établissement des Barbares dans l'Empire n'a donc rien introduit dans l'histoire d'absolument nouveau. Ce que les Germains ont détruit, c'est le gouvernement impérial « in partibus occidentis », ce n'est pas l'Empire. Eux-mêmes, en s'y installant comme *foederati*, le reconnaissent. Loin de vouloir y substituer quelque chose de nouveau, ils s'y logent, et si leur aménagement entraîne de graves dégradations, il n'amène pas un plan nouveau; on pourrait presque dire que le vieux palazzo est maintenant divisé en appartements, mais comme construction il subsiste. Bref, le caractère essentiel de la Romania reste méditerranéen. Les pays frontières demeurés germaniques et l'Angleterre ne jouent encore aucun rôle; l'erreur est de les avoir pris à cette époque comme point de départ. A considérer les choses comme elles sont, la grande nouveauté de l'époque est donc un fait politique : une pluralité d'États se substituant en Occident à l'unité de l'État romain. Et cela sans doute est considérable. L'aspect de l'Europe change, mais sa vie ne change pas en son fond. Ces États, que l'on appelle nationaux, ne sont en somme pas nationaux du tout, mais seulement des fragments du grand ensemble auquel ils se sont substitués. Il n'y a transformation profonde qu'en Bretagne »

1) *Comment les « Romains » sont-ils parvenus à sauvegarder en partie leur empire?*

.....

.....

.....

.....

.....

2) *Qui sont les Huns? Quel rôle jouent-ils dans le déclin de l'Empire Romain d'Occident?*

.....

.....

.....

.....

.....

3) *Doc. 2 → Invasion ou Migration? Quel est l'impact des invasions et de la chute de Rome en Occident?*

.....

.....

.....

.....

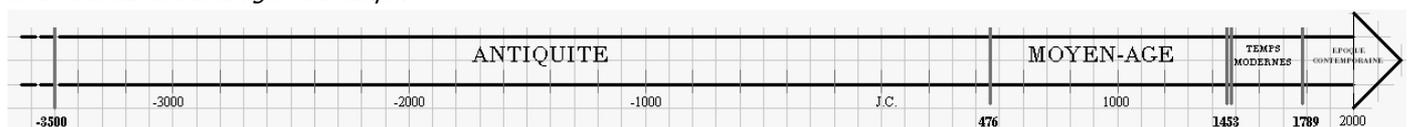
.....

Synthèse: La fin de l'Empire Romain d'Occident

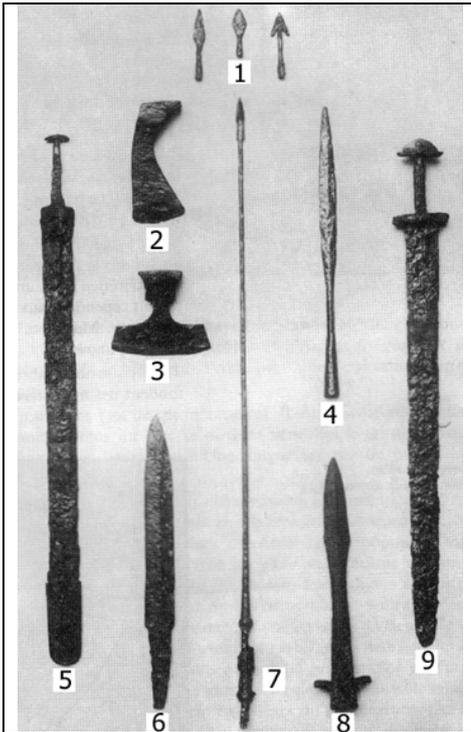
Le passage de la fin de l'Antiquité (chute de l'Empire Romain d'Occident en 476) au début du Haut Moyen Âge se fit en toute continuité : loin d'être brutale, cette transition est l'aboutissement d'une longue période de mutation qui a commencé dès le III^{ème} siècle avec la rencontre des mondes romain et germain.

- **La déposition en 476 du dernier empereur romain d'Occident (Romulus Augustule)** ne fit pas, sur la **Gaule** et sur le reste de l'empire, l'effet d'une catastrophe annonciatrice de la disparition d'une époque : l'Europe occidentale demeure durant le Haut Moyen Âge sous l'emprise de la culture latine et chrétienne à laquelle vient se superposer des éléments de culture et de civilisation germaniques.
- **Invasions ou migrations?** Si les **Germaines** sont responsables de la chute de l'empire romain, ont-ils vraiment eu l'intention de mettre fin à cet empire pluriséculaire ? Certes, les **Germaines** furent attirés par les richesses de l'empire mais c'est essentiellement à cause de l'arrivée des **Huns** dans les régions de l'Est de l'Europe que les **Germaines**, prenant peur, décidèrent de migrer en masse dans l'**Empire Romain**. L'installation des **Germaines** va se faire en plusieurs étapes :
 - A l'Est, les **Goths** poussés par les **Huns**, franchissent le **Danube** en **376** et vont former un **royaume ostrogoth** en **Italie du Nord** et **centrale** et un **royaume wisigoth** en **Aquitaine** (sud-ouest de la France) et en **Espagne**
 - À l'Ouest, la première percée a lieu sur le **Rhin**, le 31 décembre **406** ; elle est l'œuvre des **Vandales**, et des **Burgondes** ; elle aboutit à la création d'un **royaume vandale** en **Afrique du Nord**, et du royaume de **Burgondie** (ancêtre du duché de Bourgogne)
 - À partir de **450**, les **Francs** pénètrent à leur tour en **Gaule** où leur royaume deviendra la **France**, tandis que les **Alamans** progressent vers le sud-est de la **Germanie** qui deviendra le pays des Alamans (Allemagne)
 - Une dernière vague bouleverse l'équilibre avec l'arrivée des **Lombards** (**Autriche** et **Italie**) et des **Bavarois** qui s'établissent dans le sud de l'**Allemagne**.
- Il est évident que le rythme des incursions dépend de la poussée des **Huns**. Cette peuplade asiatique, qui est originaire des **steppes d'Asie**, a provoqué un grand mouvement de populations effrayées par leur arrivée. Avec à leur tête le roi **Attila**, ils mettent en place en **Germanie** un royaume réunissant sous l'autorité d'**Attila** l'ensemble des tribus de **Huns**. **Attila** n'était pas une brute barbare telle qu'on le présente encore parfois. Il était lettré et avait reçu une éducation de qualité à Rome à une époque où les Romains voulaient plutôt s'en faire un allié qu'un ennemi. Toutefois, **Attila** a cru pouvoir se passer des **Romains** et des **Germaines**. Devant la persistance de ses objectifs, ce sont les **Romains** et les **Germaines** qui s'unirent pour mettre fin au périple des **Huns** en Occident. Ce sera la fameuse bataille des **Champs Catalauniques** en 451, qui voit la victoire des Romains commandés par **Aetius** et par le **roi franc Mérovée**. En conclusion, ces migrations ont abouti à un changement progressif de régimes, mais l'objectif premier des **Germaines** n'était pas de détruire l'**Empire Romain**.

Situe ces dates sur la ligne du temps:



3.1.3 Le Royaume Franc



Armes en fer trouvées dans le cimetière franc d'Harmignies

Voici la liste des armes retrouvées dans ce cimetière.
 Remplace les chiffres correspondant d'après la photographie :

- Angon (arme de jet) : N°
- Epées : N°
- Fers de flèches : N°
- Framées (fers de lance) : N°
- Francisques : N°
- Scramasaxe (couteau de guerre) : N°

Où a-t-on retrouvé ces armes? Quel pays?

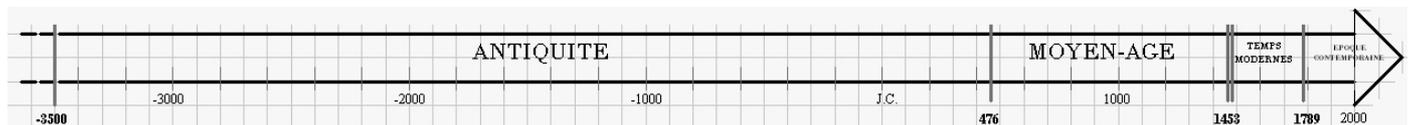
Source de la photographie : « Notre Histoire » - O. Wautelet - Ed. A. De Boeck - Bruxelles, 1978 - page 47

Aux dépens de quels peuples ou de quels royaumes les Francs de Clovis parviennent-ils à étendre leur territoire? Observe ces deux cartes, relie-les à la ligne du temps, colorie en rouge le règne de Clovis:

Carte des Royaumes Francs vers 481 après J.C.



Carte du Royaume Franc vers 511 après J.C.



Réponse:

.....

.....

.....

L'avancée franque, invasion ou migration?

Travail de recherche: situe et indique sur ces cartes la capitale du Royaume Franc au début et à la fin du règne de Clovis.

Synthèse: Clovis, Roi Mérovingien de 481 à 511

1. Les Mérovingiens: L'ancêtre légendaire des rois francs, sans doute quasi-divin selon les rites germaniques, fut au départ la principale source de légitimité du pouvoir royal des francs. Il se nomme **Mérovée** ce qui explique l'appellation des **Rois Mérovingiens**.

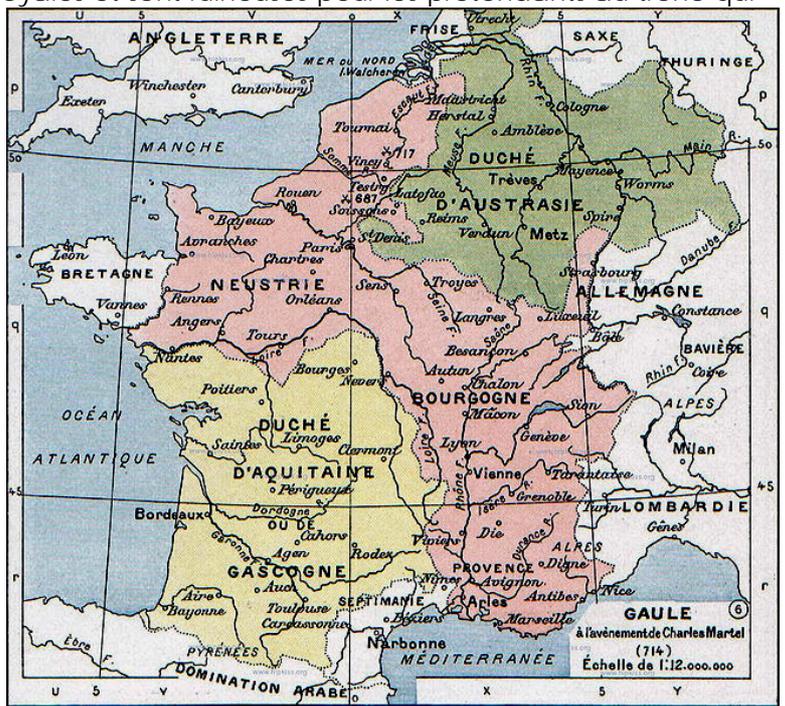
2. Le règne de Clovis: Clovis 1er (466-511), fils de **Childéric 1er** et roi franc à 15 ans de 481 à 511. Son petit royaume de **Tournai** ne lui suffit plus: il conquiert presque toute la **Gaule** grâce à ses victoires de **Soissons**, sur les **Romains** (486), de **Tolbiac**, sur les **Alamans** (496), sur les **Wisigoths** (507). Il reçoit le baptême des mains de l'évêque **Saint Rémy** à **Reims** et devient un roi chrétien. **Clovis** donnera à la **Gaule** le nom de **Francia** et fera de **Paris** sa capitale.

3. L'organisation politique: Le **roi** est la clé de voûte de l'organisation politique. Pour s'imposer aux différents peuples qui habitent son royaume, il compose avec les structures héritées de Rome et les traditions germaniques: Le **baptême de Clovis** marque un tournant décisif. Il assure au roi l'appui et le dynamisme de l'**Eglise romaine**. Cette association oriente l'avenir. Le **christianisme** sera le levain de la nouvelle civilisation. Reconnu par l'**empereur byzantin (Empire Romain d'Orient)**, **Clovis** s'entoure de conseillers (**les Maires du Palais**), porte le titre de **consul** et le **manteau de pourpre**, ce qui légitime son autorité auprès des **gallo-romains** et l'inscrit dans la **tradition romaine**. Mais son pouvoir est d'essence **germanique**. Le roi est surtout un **chef de guerre**. Ses conquêtes lui procurent prestige et richesses. Elles renforcent sa puissance personnelle qui n'a pas de limites légales et couvre tous les domaines. Il possède de vastes domaines et est représenté à l'échelle régionale par des **comtes**. Les **évêques** deviennent les véritables chefs religieux de leurs **diocèses**.

4. Clovis législateur: Clovis souhaite donner à son royaume une base législative solide afin de se positionner en **refondateur de l'état de droit**. C'est ainsi qu'il fait rédiger entre 508 et 510 un ensemble de lois (dites **Lois Saliques** car **Clovis** était un **franc salien**) à partir du **Bréviaire d'Alaric** (recueil de lois romaines du roi Wisigoth qui siège à Toulouse) et d'anciennes lois germaniques. Elle consiste à régler la transmission des biens et des terres, lors d'héritages ou de mariages, et à sanctionner les crimes et les vols. **La loi Salique** est le premier code de loi à avoir été rédigé dans notre pays (en latin) et la législation médiévale en fut largement imprégnée.

5. La fin des Mérovingiens - le début des Carolingiens:

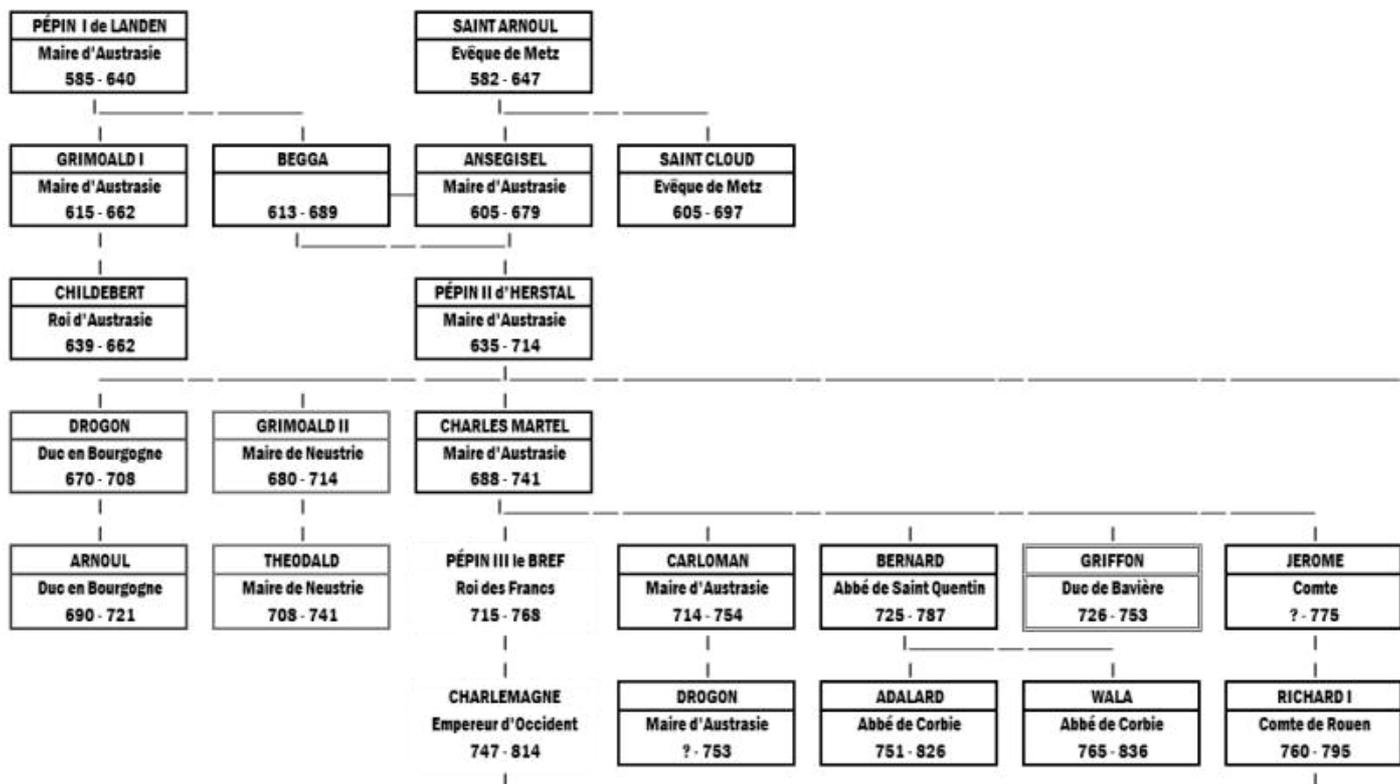
La coutume des partages successoraux s'installe à la mort de **Clovis**. Ils aboutissent à la formation de quatre grands royaumes: **l'Aquitaine, la Neustrie, la Bourgogne et l'Austrasie**. Les luttes dynastiques sanglantes qui en résultent déciment les familles royales et sont ruineuses pour les prétendants au trône qui achètent les **Grands** par des dons de terre. **L'aristocratie** en profite pour renforcer sa puissance. Elle devient une force politique avec laquelle le roi doit composer. Dès le VII^{ème} siècle, les **Maires du Palais** prennent en main les rênes du pouvoir. Une famille d'**Austrasie** émerge, les **Pippinides**. Ils détiennent d'immenses domaines dans la région **mosane** (Jupile, Herstal,...) et **rhénane**. Ils sont riches (...) et habiles. Ils parviennent à s'assurer la charge de **Maire du Palais d'Austrasie** de père en fils et se ménagent l'appui de l'église, car ils soutiennent la diffusion de la foi. Lorsque les **Arabes** menacent les frontières, ils sont seuls à pouvoir organiser la résistance. La victoire de **Charles Martel**, à **Poitiers en 732**, assure son autorité sur l'ensemble du pays francs. **En 751**, son fils, **Pépin le Bref**, dépose le dernier **Mérovingien**. Il est élu roi par les **Grands** et sacré par **Saint Boniface** puis par le **Pape**, ce qui lui donne une légitimité d'origine divine. Il inaugure une nouvelle dynastie: celle des **Carolingiens**.



Source bibliographique : Racines du Futur – Tome 1 – de JM Hannick, M. Masson et M. Delwaert – page 137 - Ed. Didier Hatier à Bruxelles, 1991
Source de la carte : <http://excalibur-dauphine.org/spip.php?article260>

3.1.4 L'Empire de Charlemagne

Evolution du Royaume Franc:



Qui sont les fondateurs de la dynastie Carolingienne ?

Charlemagne (747-814):

Empereur Romain? Empereur Chrétien? ou Empereur Germanique?

Fais-toi une idée à l'aide de ces documents:

Document 1: Le sacre de Charlemagne

« Le Saint jour de la nativité de Notre-Seigneur, le roi vint dans la basilique du bienheureux saint Pierre, apôtre, pour assister à la célébration de la messe. Au moment où, placé devant l'autel, il s'inclinait pour prier, le pape Léon lui mit une couronne sur la tête, et tout le peuple romain s'écria « A Charles Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique Empereur des Romains, vie et victoire ». Après cette proclamation, le pontife se prosterna devant lui et l'adora suivant la coutume établie du temps des anciens empereurs, et dès lors, Charles (...) porta le nom d'Empereur et d'Auguste. »

Source bibliographique: Extrait des Annales Royales de Eginhard, année 801- d'après G. Tessier - « Charlemagne, le mémorial des siècles » p 167 - Paris, 1967

Document 2: Premier capitulaire des Saxons 775-790

- Si quelqu'un entre par violence dans une église et y enlève quelque chose de force ou par larcin, ou met le feu à l'église, qu'il soit puni de mort. - Si quelqu'un viole le saint jeûne de carême par mépris pour la religion chrétienne et mange de la viande, qu'il soit puni de mort (...) - Si quelqu'un fait consumer par les flammes, selon le rite des païens, le corps d'un homme défunt, et qu'il en réduise les os en cendres, qu'il soit puni de mort. - Nous ordonnons encore que tous les enfants soient baptisés dans le délai de un an. Si quelqu'un néglige, passé ce délai, (...) qu'il paie au fisc une amende de 120 sous s'il est noble, de 60 sous s'il est de condition libre, de 30 sous s'il est lite (*) (...) *classe intermédiaire entre les hommes libres et les serfs

Source bibliographique: Extrait du Capitulaire des Saxons - traduit par G. Tessier - « Charlemagne, le Mémorial des siècles » p 287 - Paris, 1967

Document 3: Les « Missi Dominici »

Cette année-là, le seigneur César Charles demeura dans son palais d'Aix-la-Chapelle, en paix avec les francs, sans ennemi ; mais se souvenant en sa miséricorde des pauvres de son royaume qui ne pouvaient avoir pleine justice, il ne voulut point contraindre ses vassaux trop pauvres à se transporter jusqu'à son palais pour se faire rendre justice (...) mais il choisit des archevêques de son royaume, des évêques, des abbés avec des ducs et des comtes, et il les envoya partout dans son royaume pour qu'ils rendent justice aux églises, aux veuves, aux orphelins, aux pauvres et à tout le peuple (...).

Source bibliographique : Annales de Lorsch - Trad. d'après J. Imbert - « Histoire des institutions et des faits sociaux » p 374 - Paris, 1963

Document 1:

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

Qui est l'auteur du document?

En quoi ce document est-il ou n'est-il pas fiable?

Décris la scène:

Document 2:

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

Qui est l'auteur du document?

En quoi ce document est-il ou n'est-il pas fiable?

Quel est le peuple concerné par ses lois? Où se situe-t-il dans l'Empire?

Quel est visiblement l'intention de Charlemagne ?

Document 3:

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

Qui est l'auteur du document?

En quoi ce document est-il ou n'est-il pas fiable?

Où se situe la capitale de l'Empire de Charlemagne?

Sous quel prétexte Charlemagne nomme-t-il des « missi dominici » ?

Parmi quelles classes de la population les choisit-il ?

Document 4:

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

En quoi ce document est-il ou n'est-il pas fiable?

A ton avis, que veux faire Charlemagne avec ce qu'il va extraire du Palais de Ravenne ?

Comment peux-tu caractériser les rapports existants entre Charlemagne et le Pape?

Document 4: Lettre du Pape à Charlemagne

« Nous avons reçu les lettres (...) de votre puissance royale. Il y était question que nous vous donnions des mosaïques et des marbres du palais de la ville de Ravenne ainsi que d'autres représentations situées dans le pavement ou les murs. Volontiers et de tout cœur (...) nous vous concédons d'enlever du palais mosaïques, marbres et autres représentations situées dans le pavement et dans les murs, car par vos laborieux combats, l'Église de votre soutien, le bienheureux Pierre porte-clés du ciel, jouit de nombreux bienfaits. »

Source bibliographique : Extrait d'une lettre du Pape à l'Empereur (787) - Trad. d'après L. Genicot «Le Palais d'Aix-la-Chapelle, image du monde carolingien» 1973

Carte de l'Empire Carolingien



Source de la carte: « Racines du Futur » – Ed Didier Hatier, Bruxelles 1991 p.144 - d'après R.S. Lopez, « Naissance de l'Europe » Paris, 1962 p.99

1. Colorie en rouge l'Empire Carolingien en 814. Colorie les mers en bleu. (Au crayon clair!)

2. Définis les limites de l'Empire de Charlemagne 814:

.....

.....

.....

3. Quels sont les peuples et territoires conquis par Charlemagne au début du IXème siècle?

.....

.....

4. Quels sont les territoires qui ne font pas partie de l'Empire mais qui sont tributaires de Charlemagne en 814?

.....

.....



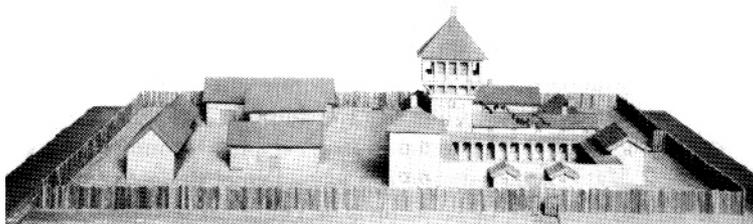
Statue de Charlemagne à Francfort

Source de la photographie: inconnue – disponible sur <http://www.google.be>

Quelles sont les caractéristiques de la villa franque?

Analyse ces documents pour te faire une idée:

Reconstitution d'une villa franque - Bruxelles, Musées Royaux d'Art et d'Histoire



Source de la photographie : A.C.L. « Le moyen âge » p.17 - Franz Hayt – Coll. Roland – Ed Wesmael Charlier - Bruxelles, 1970

L'organisation d'une villa royale à l'époque de Charlemagne

« Que nos intendants prennent la charge de nos vignes (...) qu'ils les fassent bien cultiver; qu'ils mettent le vin dans de bons récipients (...). Qu'ils aient dans nos moulins des poules et des oies (...) en aussi grand nombre qu'ils pourront (...) Que chaque intendant aie des viviers dans nos cours (...) Il faut veiller avec beaucoup de soin à ce que le lard, les viandes séchées ou salées, le vinaigre, le vin, la moutarde, le beurre, l'hydromel, le miel, la farine soient faits et préparés avec une extrême propreté. (...) Que dans chacune de nos terres, la chambre soit pourvue de couvertures, de coussins, d'oreiller, de draps de lit (...) de vase d'airain, de plomb, de fer et de bois (...) de chaînes (...) de coutelas (...) et de toutes les autres espèces d'outils. (...) Que chaque intendant ait soin des instruments de guerres, pour qu'ils soient en bon état, et lorsqu'ils reviendront de guerre qu'ils soient placés dans le dépôt (...). Que chaque intendant ait dans son district de bons ouvriers, à savoir : des ouvriers pour le fer et l'or ; des cordonniers, des tourneurs, des charpentiers, des fabricants d'écus, des pêcheurs (...) des fabricants de savon, des hommes qui savent fabriquer de la bière, du cidre (...) et toute espèce de boissons, des boulangers (...). Qu'ils aient dans leurs jardins toutes espèces de plantes, des roses, de la sauge, des concombres, des melons, des citrouilles, des haricots (...) de la laitue, du persil, de la chicorée, de la menthe (...) des choux, des radis, des oignons, de l'ail, du cerfeuil. Pour les arbres il y aura des pommiers de sortes différentes, des poiriers (...) des châtaigniers, des pêchers (...) des noyers, des cerisiers (...). Chaque année, l'intendant nous présentera un compte exact, bien ordonné (...) afin que nous sachions ce que nous avons (...). »

Extrait du capitulaire « De Villis » - Cité d'après Henon

Source bibliographique : Lecture historique - ed. Nathan & G. Duby, Economie rurale ed. Aubier 1967

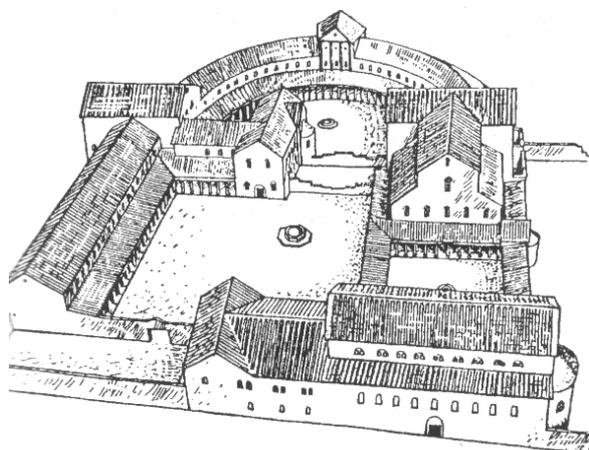
Réponse:.....
.....
.....
.....
.....
.....

Une politique des grands travaux

« Mais si grande qu'ai été l'œuvre de Charles comme conquérant et quel que soit le temps qu'il ait consacré à soumettre les peuples étrangers, il n'en entama pas moins en divers lieux un grand nombre de travaux d'embellissement ou d'utilité publique et il en acheva quelques-uns. Ceux qu'on peut considérer comme les plus remarquables sont la superbe basilique de la Sainte Mère de Dieu à Aix et le pont du Rhin à Mayence (...). Il commença aussi la construction de beaux palais ; l'un non loin du domaine d'Ingelheim ; l'autre à Nimègue sur le Waal. Mais surtout il prescrivit aux évêques et aux prélats à qui incombait ce soin de restaurer dans toute l'étendue de son royaume les églises qui tombaient en ruine et veilla par l'intermédiaire de ses missi à ce que ses ordres fussent exécutés. »

Source bibliographique : Eginhard, « Vie de Charlemagne » (trad. Par L. Halphen, Paris, 1967) extrait de « Racines du Futur » T. 1 de JM Hannick, M. Masson et M. Delwaert – page 137 Ed. Didier Hatier à Bruxelles, 1991

Le Palais d'Ingelheim – IX^{ème} siècle



Reconstitution d'après « Le Temps des Invasions » p. 351 Encyclopédie de la civilisation – Londres, 1974.

Synthèse: le règne de Charlemagne (768-814)

Le souverain le plus puissant au début du IX^{ème} siècle

Charlemagne est un fervent catholique comme son père **Pépin le Bref**. Il ne se considère pas seulement comme le roi de son peuple mais aussi comme le défenseur de tous les **chrétiens**. Il veut convertir à la **religion chrétienne** tous les **peuples barbares** d'Europe.

Apothéose de son œuvre, **Charlemagne** est **sacré empereur à Rome** par le **Pape** en l'an **800**. Il se présente dès lors comme héritier de l'**Empire Romain** et devient le rival direct du **souverain byzantin**.

Charlemagne combat les **Avars** et les **Bavarois**. En Italie, il fait face avec son armée aux **Lombards**. Au sud en **Espagne** il fait la guerre contre les **Arabes** (qui occupent quasi toute l'Espagne) et les **Basques** (**bataille de Roncevaux** cfr. **La chanson de Roland**). La bataille contre la **Savoie** en **Allemagne** est gagnée. Il convertit systématiquement les peuples conquis au **christianisme**. Après trente ans de guerres, il est devenu le souverain le plus puissant d'Europe.

Organisation de l'Empire

Charlemagne se fixe à **Aix-la-Chapelle** et renforce son autorité partout dans le royaume, malgré les distances, notamment grâce aux **comtes** qui appliquent les lois sur les terres et aux **missi dominici**, envoyés par binômes (un « clérical » et un « laïque »), missionnaires de l'empire. Les **évêques** sont nommés par le roi.

L'**Empire de Charlemagne** s'étend de **L'Ebre** à **l'Elbe** et de **l'Atlantique** à **l'Adriatique**. Son royaume est divisé en **250 pagus** dotés de pouvoirs judiciaires financiers et militaires. Le roi codifie le droit. Aux cours d'assemblées annuelles réunissant les **hauts dignitaires ecclésiastiques** et **laïques (plaid)**, il fait rédiger les **capitulaires** (lois carolingiennes). Il favorise les lettres en étudiant les textes de l'antiquité. **Charlemagne** crée l'école pour l'éducation des nobles et hommes d'église.

Naissance de la féodalité

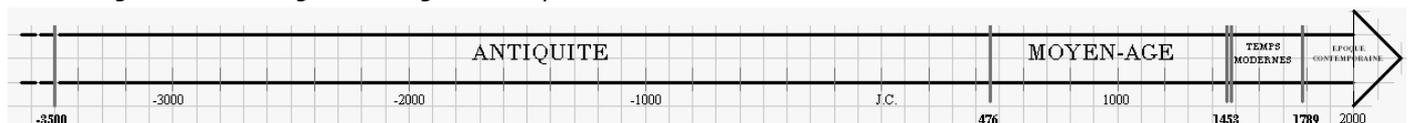
A la base de son organisation politique, le souverain se lie les **hommes libres**. Il exige de tous un **serment de fidélité** dont la violation est un crime. Il recourt à la **vassalité** pour se garantir la fidélité des **Grands**. A leur tour, ceux-ci se créent des **vassaux**. Petit à petit, tous les hommes d'une quelconque importance sont ainsi enserrés dans un réseau dense de liens personnels. C'est le début de la **féodalité**.

Statuette de Charlemagne en Bronze du IX^{ème} s
Provenant du trésor de la cathédrale de Metz,
actuellement au Musée du Louvre à Paris.



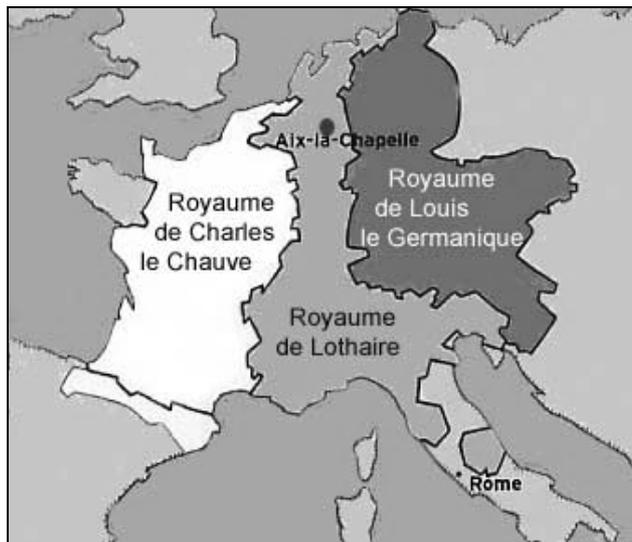
Source de la photographie: <http://www.louvre.fr>

Situe le règne de Charlemagne sur la ligne du temps:



3.1.5 La ruine de l'Empire Carolingien

1. Le démembrement de l'Empire: Le Traité de Verdun en 843



Source de la carte : <http://perso.orange.fr/jean-francois.mangin/carolingiens/>

Louis 1er Le Pieux succéda à **Charlemagne**. Ses fils se déchireront pour obtenir l'empire. A la mort de **Louis Le Pieux**, l'empire est divisé en 3 parties conformément au **Traité de Verdun en 843**.

La **Francie Occidentale** revient à

La **Francie Orientale** revient à

La **Francie Médiante** (**Lotharinge, Bourgogne et Italie**) sont attribués à

La **Francie Médiante** sera finalement incorporée en grande partie à la **Germanie**. La mort de **Lothaire** attise les rivalités. L'anarchie s'installe.

Les souverains contrôlent de plus en plus difficilement leurs **vassaux**.

Les particularismes régionaux se réveillent.

De nouvelles invasions précipitent la crise...

La ruine de l'Etat carolingien

Pleurez, race des Francs, car l'Empire élevé par la faveur du Christ gît à présent dans la poussière (...). A présent, ce pouvoir sublime tombé d'une cime si altière (...) est foulé aux pieds de tous, dépouillé de sa couronne. L'unité royale s'est brisée, tirée au sort en trois morceaux, et il n'est personne qui n'estime désormais y être empereur. Au lieu d'un roi, il n'y a que des roitelets; au lieu d'un royaume, il n'y a que des débris de royaume. Le bien commun n'est plus reconnu; chacun ne veille qu'à ses intérêts (...). L'atroce dévastation des pays, l'émoi des souverains, les guerres furieuses et les déchirements de l'Etat sèment de continuelles terreurs sur un monde malheureux (...). Et les hommes invoquent la paix, mais le bonheur de la paix n'est nulle part (...).

Source bibliographique : Florus, « Querela de divisione Imperii », IX^{ème} siècle.
D'après M. Mollat & R. Santbergen – « Recueil de textes d'Histoire » – tome 2 – Moyen Age, p73 - Ed. Dessain.

2. Les nouvelles invasions

Dès la seconde moitié du IX^{ème} siècle, l'**Occident Carolingien** est menacé par l'expansion des **Arabes** (en **Espagne**), des **Hongrois** (en **Germanie**) et surtout des **Scandinaves** (en **Angleterre** et en **France**).

Navigateurs hardis, les **Scandinaves** ou **Vikings** cinglent en trois directions :



1° Les **Suédois** (ou **Varègues**) ouvrent des voies commerciales qui relient la **mer Baltique** à la **mer Noire**.

2° Les expéditions des **Norvégiens** aboutissent à la colonisation de l'**Islande** et du **Groenland**. Elles atteindront même la côte nord-est de l'**Amérique**.

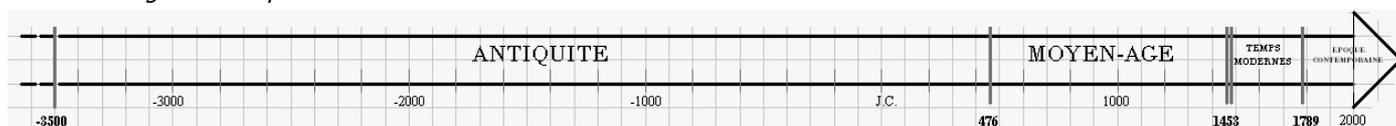
3° Les **Danois** attaquent l'**Angleterre** et lancent des raids dévastateurs sur les côtes françaises. Ils remontent les fleuves, pillent les villes et monastères du nord de l'Empire et exigent un tribut. Parmi ceux-ci, les **Normands** s'attaquent à la ville de Paris. La royauté devenue trop faible préfère acheter les envahisseurs.

Charles le Simple abandonne aux **Normands** la vallée inférieure de la **Seine**.

Vers **911**, ceux-ci se convertissent et y créent un puissant duché : La **Normandie**.

Ailleurs, La résistance est prise en main par les **seigneurs locaux** et les **Grands** décidés à défendre leurs fiefs en construisant **fortifications** et **châteaux forts**.

Situe sur la ligne du temps:



3.2 Le régime Seigneurial

3.2.1 La seigneurie au Moyen Âge

En t'inspirant des 4 documents qui te sont proposés ci-dessous, imagine que tu es un seigneur du moyen-âge et dessine ta « seigneurie idéale » dans un paysage rural.

Document 1: La seigneurie de Solre-Saint-Géry

« Il y a, dans la villa de Solre-Saint-Géry, une réserve seigneuriale close, avec jardin, verger, chemins, manoir, château, écurie, cuisine. On y voit trois coùtures (cultures de terre cultivable), contenant cent bonniers de terre, une forêt où, en bonne saison, trois cents porcs peuvent paître, un pré où l'on peut récolter dix charrées (charrettes) de foin. Il y a deux fours (banaux) qui paient, chaque année, 240 mesures de récoltes diverses. Il y a aussi deux moulins accensés (« payants ») qui rapportent 26 mesures et un troisième moulin sans cens; chacun paie en présent chaque année 8 deniers et 6 poules. Il y a une église publique et un péage (...).

On y trouve, en outre, quatorze manses libres exploités. Ils rapportent chaque année: 361 mesures d'épeautre, 14 mesures d'avoine, un sol (un sou) pour le courtil ou jardin, un sol pour le vignoble. Tous les trois ans, chacun doit un porc valant douze deniers, tous les ans, une livre de lin, une corvée de bois, deux poules, cinq œufs...

Il y a, en outre, cinq manses loués à des serfs. Chacun paie le houblon trois mesures, trois poules, deux œufs.

Il y a trois hôtes payant trois sols, deux autres, payant huit deniers (...) De la forêt, on tire quatre setiers de miel (...). On tire de même de cette villa un cens total de 28 sol 4 deniers; tous les trois ans, un total de 601 mesures d'épeautre et d'avoine, 14 porcs, 33 poules, 230 œufs, 28 bœufs. Il y a dans cette villa 21 manses en friche (...) »

Polyptique du Chapitre de Maubeuge, fin du Xe siècle.

Texte adapté d'après L. VERRIEST, Le régime seigneurial dans le comté du Hainaut

Document 2: Le domaine seigneurial

Avant le XI^{ème} siècle, la grande majorité de la population vit de la terre, principale source de richesse étant donné l'insécurité et la disparition du grand commerce de l'antiquité. Les paysans dépendent étroitement du seigneur qui, en échange de leur protection, exigent redevances et services.

Le domaine du seigneur ou seigneurie (...) comprend des champs, des prés, des vignes, des bois, des landes groupées autour d'un château. Il se divise en 2 parties : la réserve et les tenures ou manses. La réserve est la partie du domaine que le seigneur se réserve à lui-même et dont tous les produits lui reviennent directement.

Les tenures ou manses sont des parcelles de terre nécessaires pour la subsistance d'une famille. Elles sont louées aux paysans moyennant un loyer payé en nature ou en argent.

Profitant de l'affaiblissement du pouvoir royal et de l'insécurité des IX^{ème} et X^{ème}, le seigneur exerce sur les paysans de nombreux pouvoirs. Il exige notamment le droit de banalité c'est-à-dire l'utilisation obligatoire du four, du moulin, du pressoir moyennant une taxe...

Texte adapté de J. Bouton, Histoire 2^{ème}, éd. Labor, Bruxelles 1994, p. 209.

Document 3: Le moulin du seigneur d'Audenarde



Un moulin banal. La pente de la rivière a été accentuée artificiellement pour faire tourner la roue avec plus de force. Le dessin est extrait du **Vieil rentier d'Audenarde**. Ce manuscrit du XIII^{ème} siècle, écrit en vieux français, mentionne toutes les rentes dues au seigneur d'Audenarde. En dessous du dessin, il est indiqué combien ce moulin rapporte par an.

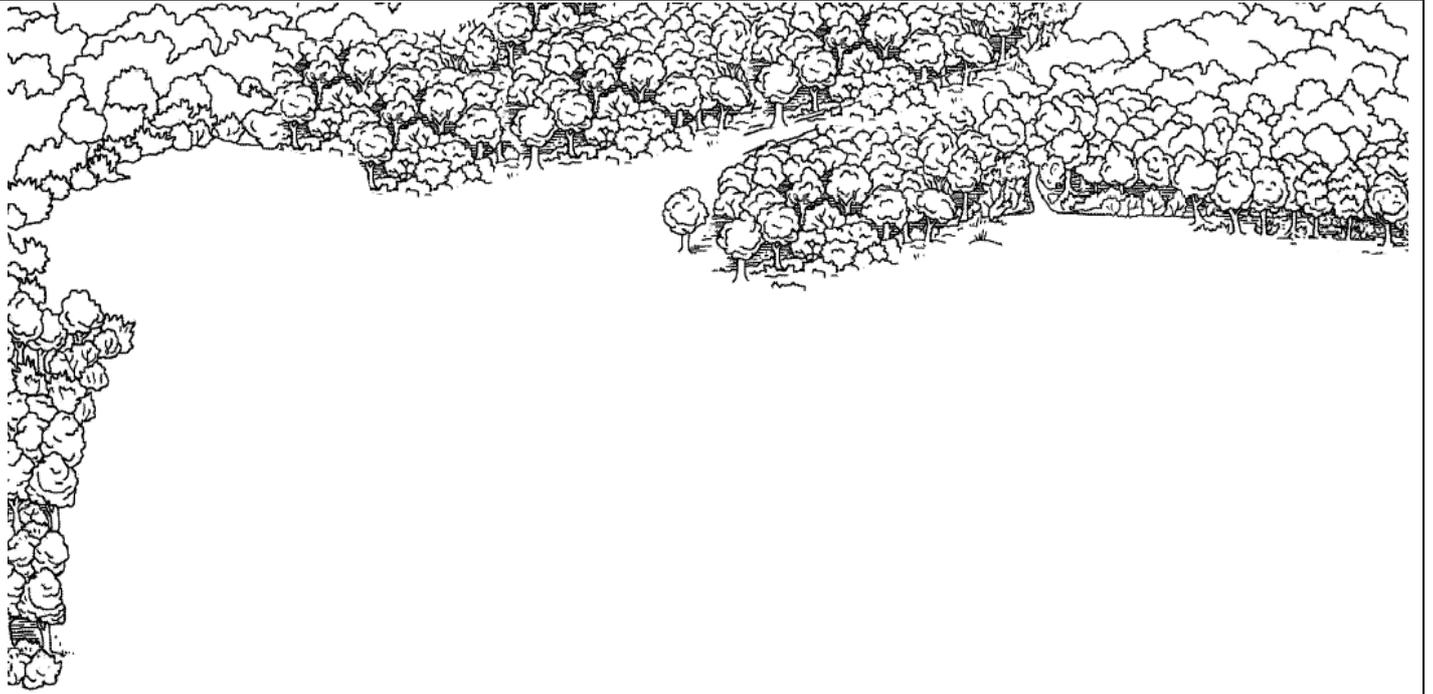
(Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms. 1175, fol. 38 v^o.)

Document 4: La seigneurie de Wismes

Wismes se situe dans l'actuel département du Pas-de-Calais. Sur une butte de terre, le plan naïf de la seigneurie nous montre, en son centre, une bâtisse aux murs presque jaunes sans autres ouvertures que d'étroites meurtrières : c'est le château, le castel, le nid du seigneur de Wismes, farouche et clos, avec ses tours rondes aux angles, et son logis. Les fermes s'éparpillent autour. Le soir, on entend le cliquetis des chaînes du pont. Les gens peuvent se rassurer, le château protège le village du seigneur. Car le dimanche, sur la place de l'église, on se réjouit, on s'apeure ensemble. En cas d'attaque, tout le monde se retrouve derrière les murs épais que les paysans ont aidé à construire.

D'après Arnel de Wismes, *Ainsi vivaient les Français*
Club des amis du livre, 1961

Dessine une « seigneurie idéale » du Moyen-âge dans ce paysage rural:



Devoir: Analyse les documents 4, 5 & 6

Document 4: La moisson



Illustration extraite du Calendrier-martyrologe de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, XIIIe siècle. Paris, Bibliothèque Nat. de France, département des Manuscrits, Latin 12834, fol. 59v.
Source de la photographie: <http://classes.bnf.fr/ema>

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

En quoi ce document est-il ou n'est-il pas fiable?

Comment est habillé ce paysan?

Quel outil utilise-t-il? Que fait-il avec?

Document 5: Le battage



Illustration extraite de « Tacuinum Sanitatis » de Albucasis, Italie vers 1390
Bibliothèque Nat. de France, département des Manuscrits, NAL1673, fol. 46v.
Source de la photographie: <http://classes.bnf.fr/ema>

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

En quoi ce document est-il ou n'est-il pas fiable?

Comment sont habillés ces paysans?

Que font-ils? Quels sont les outils utilisés?

Document 7: Le domaine de Souzy en Etampois

« Il y a dans le domaine de Souzy un manse domanial inoccupé, dont dépendent sept bonniers de terre arable. Il y a là six manses qui paient en numéraire, chaque année, huit sous; pour le charroi à Troyes, huit deniers; ils labourent dix perches à l'hivernage, et quatre perches au trémois; quatre jours de corvée pour ceux qui ont des bœufs; un charroi à Yvelines tous les trois ans; ils épandent du fumier tous les trois ans, tout ce qu'ils peuvent épandre en deux jours; trois jours de ban. Il y a là cinq hommes appartenant à Saint Germain, qui paient vingt deniers: ils travaillent six jours par semaine pendant la moisson; ils font six jours de corvée et reçoivent pain et viande; ils paient six poulets et des œufs. Il y a là deux bonniers de forêt. En dépend une église bâtie en l'honneur de saint Martin qui est dotée, mais elle ne paie rien; de cette même église dépendent cinq tenures, mais cependant elles sont inoccupées, sauf une qui paie six deniers à la dite église; il y a pour la même église, à titre de bénéfice, un manse qui paie en numéraire huit sous. »

D'après un extrait du polyptique de l'abbé Irminion, domaine de Saint-Germain-des-Prés n°305, vers 823 après J.C.

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

.....
.....

En quoi ce document est-il ou n'est-il pas fiable?

.....

Quand le paysan de ce domaine peut-il s'occuper de moissonner ses propres récoltes en été?

.....
.....

Document 8: Les revenus d'une abbaye lorraine

« Le manse paie vingt deniers en deux termes, dix à Pâques, à la Saint-Martin dix et un poulet. (...) Au printemps, (le détenteur du lot) labourera deux arpents (des terres du seigneur) et les sèmera avec la semence du domaine. Il labourera la même surface en juin et en automne. Ces arpents, il les sarclera, les sèmera, les moissonnera, les engrangera dans la grange domaniale. Chaque villain, tenancier héréditaire, labourera deux jours (...); Celui qui prend un manse par droit héréditaire donnera cinq sous (à l'abbé). Si un homme (du domaine) meurt, son meilleur animal sera livré à l'abbé (...). Chaque homme, et les femmes autant, devra à l'abbé un « chevage » (redevance par tête) de 6 deniers (...). »

D'après un extrait de l'inventaire des biens d'une abbaye lorraine, vers 1163 après J.C., cité d'après C.Duby, Economie rurale, Ed. Aubier

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

.....
.....

En quoi ce document est-il ou n'est-il pas fiable?

.....

D'après ce que tu sais, pourquoi appelle-t-on les paysans de ce domaine des « villains »?

.....
.....

Quelles sont les charges des paysans vis-à-vis du seigneur de ce domaine ?

.....
.....

Document 9: Les paysans du Moyen Age

« Ils traînent tant de peine et de douleur. Ils endurent de grands tourments : la neige, la pluie et le vent, travaillant la terre de leurs mains. »

Benoît de Sainte-Maure, « Estoire des ducs de Normandie », XII^e siècle

Source bibliographique: Bordas, Terres d'Histoire. Histoire, Géo., Ed. civ. Cycle3 CE2, 1997

Que penses-tu de ce point de vue?

Document 10:

Exploitation d'un domaine seigneurial

« La coutume est que le paysan travaille toute l'année deux jours par semaine sur la réserve, et trois jours de la Chandeleur (2 février) à Pâques. (...) Il doit coucher à son tour dans le parc à mouton du seigneur de la Saint-Martin jusqu'à Pâques. Depuis le début des labours (...), il doit labourer un acre (environ un demi hectare) par semaine et prendre lui-même la semence à la grange seigneuriale. Qu'il laboure aussi 3 acres en prenant la semence dans sa propre grange. Quand le tenancier a accompli tous les devoirs qui lui incombent, qu'il lui soit donné les outils dont il a besoin pour cultiver sa tenure. »

Source bibliographique: « Le Moyen Age et le XVI^{ème} siècle» 2^o Bordas/Belgique 1984, p54 - D'après un extrait de G. Dury, « L'économie rurale et la vie des campagnes », Aubier

Comment le seigneur fait-il pour exploiter son domaine?

Pourquoi la corvée est-elle de trois jours par semaine entre le 2 février et Pâques?

D'après ce que tu sais, les charges du paysan sont-elles les même partout? Qui établit les règles d'un domaine?

Document 11: **Ecrasement d'une révolte paysanne**

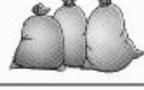
« Aux environs de l'an mille, il arriva que le duché de Normandie devint le théâtre de discordes car, en divers comtés de Normandie, les paysans unanimes formèrent de nombreuses communautés où ils décidèrent de vivre selon leurs caprices. Ils prétendaient appliquer leurs propres lois, tant pour l'exploitation des forêts que pour l'usage des eaux, sans tenir compte du droit établi antérieurement. Pour faire ratifier ces décisions, chaque groupe de cette foule révoltée choisit deux délégués qui portèrent les décrets à une assemblée générale, chargée de les confirmer. Lorsque le duc l'apprit, il expédia immédiatement contre eux le comte Raoul avec une multitude de chevaliers pour disperser cette assemblée paysanne. Ceux-ci s'emparèrent aussitôt des délégués, et après leur avoir coupé mains et pieds, ils renvoyèrent ces hommes devenus bons à rien aux leurs pour détourner ces derniers de leur entreprise. Après cette expérience, les paysans renoncèrent à leurs assemblées et retournèrent à leurs charrues. »

Source bibliographique: « Le Moyen Age et le XVI^{ème} siècle» 2^o Bordas/Belgique 1984, p58 D'après G. de Jumièges « Histoire de Normandie», cité par Latouche, « Le film de l'histoire médiévale », Arthaud

D'après ce document, qu'advient-il aux paysans qui osent s'opposer au régime seigneurial?

A ton avis, pourquoi ces paysans se révolte-t-il?

Document 12: **Les charges du paysan**

	dime 3 à 13 % de la récolte
	cens, champart 3 à 5 % de la récolte
	banalité, péage variable, souvent faible
	corvée travail gratuit
	semences 20 % de la récolte
<input type="checkbox"/> versée au curé, au monastère ou à l'évêque <input type="checkbox"/> versé au seigneur	

Source de l'illustration: <http://www.google.be> origine inconnue

Après lecture de ces documents, décris la condition des paysans au Moyen-âge:

Synthèse: Le Régime Seigneurial

La seigneurie

Au **Moyen Age**, la grande majorité de la population habite dans les campagnes et vit de **l'agriculture**. Les paysans travaillent la terre, qui est, à cette époque, la principale richesse. La **désagrégation territoriale**, **l'effritement de l'autorité publique** et **l'anarchie de la fin du IX^{ème} et du début du X^{ème} siècle** ont développé partout un climat de violence.

Les communautés paysannes se sont groupées autour de ceux qui étaient seuls capables d'assurer leur protection, contre les **nouveaux envahisseurs (Vikings, Sarrasins,...)**: les grands **propriétaires fonciers**, parmi la **noblesse**, entraînés aux métiers des armes et disposant des ressources suffisantes pour organiser la défense de leurs propres biens. En échange, ces **maîtres domaniaux** trouvent légitime d'exercer un pouvoir reconnu sur les biens et les personnes du terroir où rayonne leur protection.

A leurs **droits privés**, s'ajoutent des **droits publics**, c'est-à-dire des droits autrefois exercés par l'Etat. Le maître domanial dont l'autorité s'est ainsi renforcée, est devenu un **seigneur** et la terre qu'il contrôle une **seigneurie**. Les domaines appartenant à **l'église** se sont eux aussi organisés en seigneurie. A côté des seigneurs, il existe donc des **seigneurs ecclésiastiques** tels les **abbés** et les **évêques**.

L'étendue des seigneuries est variable. Celles-ci sont généralement divisées en deux parties:

- La première constitue la **réserve** formée de champs étendus et de bois exploités directement par le seigneur. On y voit l'habitation seigneuriale parfois fortifiée et les bâtiments d'exploitation agricole qui en dépendent, ainsi que l'église domaniale.
- La deuxième partie est partagée en champs plus petits: ce sont les **tenures** qu'on appelle primitivement les **manses**. Le manse aurait été, à l'origine, l'étendue de terre nécessaire à la subsistance d'une famille paysanne, mais sa superficie varie en fonction des régions. Les manses ne sont pas nécessairement d'un seul tenant. Ils peuvent être formés de terres éparpillées dans toute la seigneurie: ici un champ, là un pré, là encore une parcelle de vignoble... Les masures paysannes sont établies au bord des chemins ou groupées autour de l'église domaniale.

Le seigneur et les paysans

Les paysans qui peuplent la seigneurie se nomment « **vilains** » ou « **manants** ». Leur condition n'est pas uniforme et dépend grandement de l'administration et du bon vouloir du seigneur.

- Les uns sont **tenanciers libres**, détiennent théoriquement la liberté personnelle (ils peuvent quitter la seigneurie), possèdent parfois un droit de possession réel sur les terres qu'ils occupent. Ils ont des obligations variées à l'égard du seigneur : en argent, le **cens**, en nature (poules, œufs, porcs, partie de récolte,...) et en **corvées** (charroi, labour, semailles et moisson des champs de la réserve).
- Les autres paysans sont des **serfs** dont la condition est pire encore. Ils sont **héréditairement** attachés au seigneur et à ses terres. Leurs obligations à l'égard du seigneur sont plus lourdes, surtout les **corvées de bras** dans la réserve. A leur mort, le seigneur est en droit d'exiger la « **mainmorte** » (droit de succession) sur tous leurs biens. En pratique, les enfants du serf défunt succèdent à leurs parents sur les terres que ceux-ci avaient tenues. « **Attachés à la glèbe** » ceux-ci sont vendus en même temps que la propriété à laquelle ils appartiennent.

Les habitants de la seigneurie sont tous assujettis à des taxes (**banalités**) dont le seigneur a le monopole, sur l'utilisation obligatoire du four, du moulin et du pressoir domaniaux. Le seigneur détient aussi le droit de justice sur tous les vilains.

L'église domaniale érigée par ses soins est sa propriété. Il en désigne le desservant, lui concède une terre est des serfs pour la cultiver, et prélève la **dîme** (10^{ème} partie des récoltes) pour l'entretien du culte.

Aidés de ses **échevins**, le seigneur rend la justice pour toutes causes et prélève le produit des amendes, source de gros profit.

Les **seigneurs** établissent en outre arbitrairement de nouvelles redevances (comme la **taille**), lève des taxes sur les transactions qui se font dans les marchés et multiplient les **péages (tonlieux)** sur le transit des marchandises.

Certains très grands **seigneurs ecclésiastiques** ou **laiques** ont même obtenu ou se sont arrogé le droit de battre leur propre monnaie.

3.3 La naissance de la féodalité et son évolution

3.3.1 Les origines de la féodalité

Quelles sont les origines et les causes de la féodalité?

Analyse ces documents pour te faire une idée:

Document 1: L'hommage du Duc de Bavière à Pépin Le Bref

« Et là vint le duc de Bavière, se recommandant en vasselage par les mains ; il jura des serments nombreux, innombrables, mettant la main sur les reliques des saints, et il promit fidélité au roi Pépin et à ses fils, comme par droit le doit un vassal, avec un esprit droit et un dévouement solide, comme un vassal doit être à l'égard des seigneurs.»

D'après un extrait des Anales Royales, année 757, cité d'après R. Boutruche, « Economie rurale », Ed. Aubier

Document 2: La protection des « grands »

« Anno 1016. Le roi n'a plus de roi que le nom et la couronne... Il n'est plus capable de défendre contre les dangers qui les menacent ni ses évêques ni ses autres sujets. Aussi voit-on les uns et les autres s'en aller, mains jointes, servir les grands. Par là ils obtiennent la paix (...).»

D'après un extrait des Chroniques de Thietmar de Mersebourg, vers 1016, cité d'après M. Bloch, « La société féodale », t.1 p.248

Document 3: Les châteaux forts en Flandre

« C'est l'habitude des hommes les plus riches et les plus nobles de cette région de passer le plus clair de leur temps à se battre et à se tuer de telle sorte que pour qu'ils soient plus sûrs de se défendre de leurs ennemis, de vaincre leurs égaux ou d'opprimer les faibles, ils élèvent des mottes de terres aussi hautes que possible, les cernent d'un fossé aussi large et profond qu'ils peuvent le faire et enclosent complètement le plateau terminal de la motte d'une palissade de planches assemblées avec une extrême solidité formant un rempart flanqué d'un certain nombre de tours. A l'intérieur de cette enceinte, ils construisent en son centre une forteresse qui doit commander l'ensemble des fortifications. Elle est disposée de telle façon que la porte d'entrée de cette habitation n'est accessible que par un pont en plan incliné (...).»

D'après un extrait de « Vie de l'évêque Jean de Thérouanne », début du 12^{ème} siècle cité d'après V. Mortet, « Textes relatifs à l'histoire de l'architecture en France au Moyen Age » p.313

Document 4: Charlemagne offre son épée à Roland



Enluminure du XIII^{ème} siècle, tirée de la Chanson de Roland.
Charlemagne adoube Roland qui est béni par l'évêque.

Source de la photographie: <http://classe4c.kazeo.com/Cours-de-5eme/Histoire-Partie-II-Theme-1-Paysans-et-Seigneurs.a1926920.html>

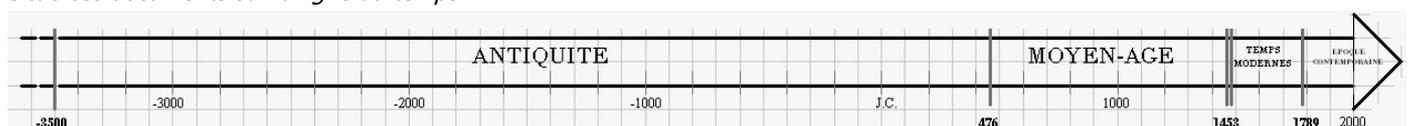
Document 5: L'adoubement de Lancelot



Enluminure du X^{ve} siècle - Bibliothèque nationale de France
Source de la photographie: Mémo Le site de l'Histoire - La Chevalerie
http://www.memo.fr/article.asp?ID=MOY_CHA_008

Les causes de la féodalité:

Situe ces documents sur la ligne du temps:



Pourquoi la féodalité se renforce-t-elle à partir du IX^{ème} siècle?

Analyse ce document pour te faire une idée:

Le pouvoir grandissant des comtes

« On sait que l'anarchie du IX^{ème} siècle hâta la décomposition inévitable de l'Etat franc. Les comtes qui étaient en même temps les plus grands propriétaires de leur région, profitèrent des circonstances pour s'arroger une autonomie complète, pour faire de leurs fonctions une propriété héréditaire, pour réunir en leurs mains, au pouvoir privé qu'ils possédaient sur leurs domaines propres, le pouvoir public qui leur était délégué et pour amalgamer enfin sous leur domination, en une seule principauté, tous les comtés dont ils purent s'emparer. L'empire Carolingien se morcela ainsi depuis le milieu du IX^{ème} siècle, en une quantité de territoires soumis à autant de dynasties locales et rattachés seulement à la Couronne par le lien fragile de l'hommage féodal. L'Etat était trop faiblement constitué pour pouvoir s'opposer à ce morcellement. (...) S'étant emparé du pouvoir, les princes éprouvèrent aussitôt les obligations qu'il impose. Leur intérêt le plus évident était de défendre et de protéger leurs terres et leurs hommes. (...) A mesure que leur puissance grandit et s'affermi, on les voit se préoccuper de plus en plus, de donner à leurs principautés une organisation capable de garantir l'ordre et la paix publique. Le premier besoin auquel il fallait faire face était celui de la défense, tant contre les Sarrasins et les Normands, que contre les princes voisins. Aussi voit-on, à partir du IX^{ème} siècle, les territoires se couvrir de forteresses (...).»

Source bibliographique: Extrait de « Les Villes du Moyen Age » p.64-65 de Henri Pirenne (1862-1935), historien belge et professeur à l'Université de Gand Ed. M. Lamertin, Belgique, 1927

De quel type de document s'agit-il? Décris-le. Qui est l'auteur de ce document?

.....

.....

.....

En quoi ce document est-il ou n'est-il pas fiable?

.....

.....

.....

Quels sont les pouvoirs que se sont arrogés les comtes à la fin du IX^{ème} siècle?

.....

.....

.....

Pourquoi les rois de cette époque ne peuvent interdire à leurs comtes de prendre ce pouvoir?

.....

.....

.....

Quelle sera la première priorité des comtes?

.....

.....

.....

D'après ce que tu sais, pourquoi le système féodal va-t-il se renforcer à partir du IX^{ème} siècle?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

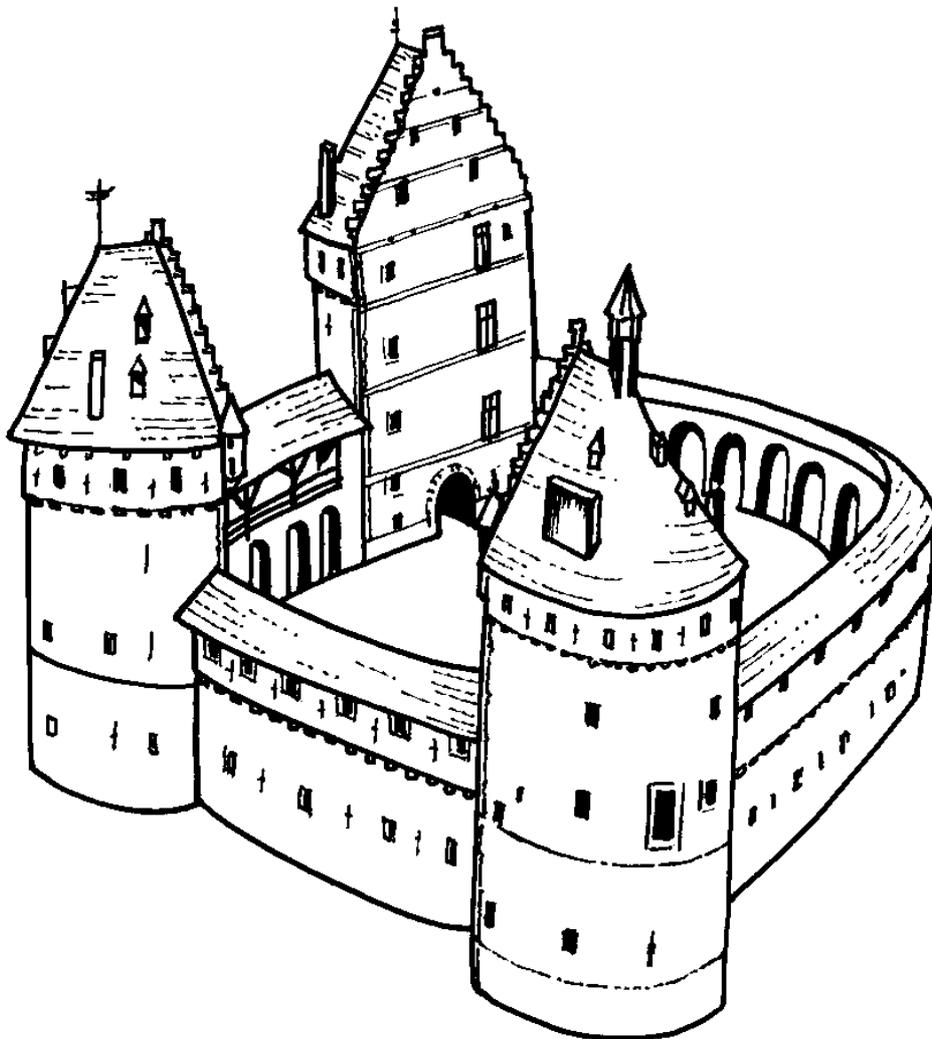
.....

.....

3.3.2 L'évolution de la féodalité

Le **vassal** est lié à un **suzerain** dont il a reçu une terre appelée **fief**. A son tour le **vassal** peut partager son **fief** et devenir **suzerain** de plusieurs **vassaux**. Le **vassal** doit faire **hommage** à son **suzerain** et lui prêter **serment de fidélité**, lors de l'**investiture du fief** (cérémonie). En retour il lui doit certaines prestations dont le service militaire. Pour protéger la population en cas de danger, les seigneurs font bâtir des **châteaux forts**. Il ne faut pas chercher le confort dans ces édifices à destination purement militaire...

Construit vers 1300, le château de Beersel servait de protection avancée à Bruxelles.



Source de l'illustration: Atelier Pédagogique de la ville de Bruxelles
<http://www.brunette.brucity.be/atelierpedagogique/dossiers/beersel/>



Château de Beersel - Source de la photographie: F. Dauby septembre 2007

La féodalité, source de conflits ou d'apaisement politique?
Analyse ces documents pour te faire une idée:

Doc.1: La Tapisserie de Bayeux au Musée de Bayeux



Source de la photographie: Portail web de l'UNESCO
http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=25648&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Doc.2: Serment de Harold à Guillaume de Normandie



Source de la photographie: <http://jeb-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article28>

Doc.3: Le Musée de Bayeux

Classée "Mémoire du Monde" par l'UNESCO, la Tapisserie de Bayeux est une broderie, longue de 70 mètres, réalisée au XI^e siècle. Célébrant la conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie et ayant appartenu à sa femme la Reine Mathilde, cette toile de lin a probablement été brodée par des moines dans le sud de l'Angleterre après la bataille d'Hastings le 14 octobre 1066. Animaux mythologiques, navires vikings, cavaleries normande et saxonne illustrent les exploits de Guillaume et de son adversaire Harold, autre prétendant au trône d'Angleterre.

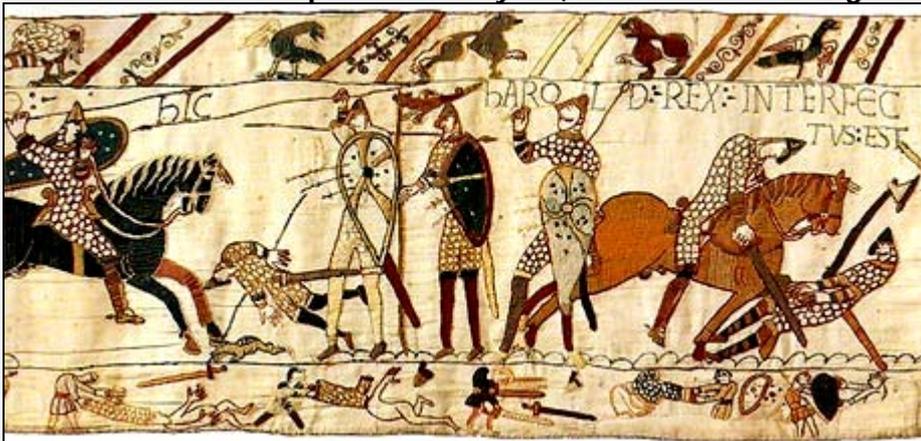
Source: D'après un texte extrait de <http://www.tapisserie-bayeux.fr/>

L'inscription en latin nous explique la scène : « *Ubi Harold sacramentum fecit Willelmo duci* » veut dire « *Ici Harold prête serment au Duc Guillaume* ». C'est le serment de fidélité. Mais Harold ne tint pas son serment car il fut nommé roi d'Angleterre par les siens alors que ce territoire devait légitimement, selon le principe féodal, revenir à son suzerain Guillaume de Normandie. Ainsi le Duc Guillaume partit en guerre avec son armée et conquit l'Angleterre en 1066 (Bataille de Hasting).

Où Harold pose-t-il ses mains sur ce détail de la Tapisserie de Bayeux?

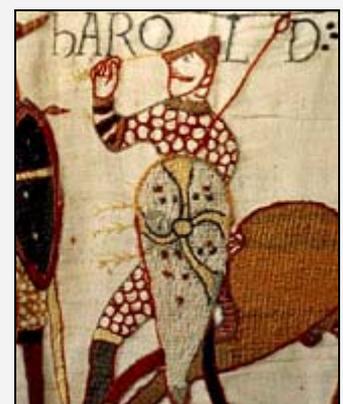
Voir aussi : « *La Tapisserie de Bayeux animée* » sur internet

Doc.4: Détail de la tapisserie de Bayeux, la Bataille de Hasting



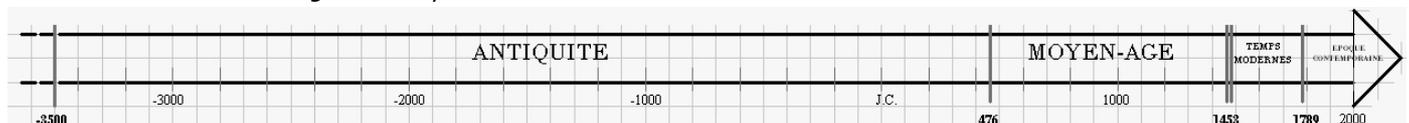
Source de la photographie: <http://www.millefleurstapestries.com/fr/bayeux>

Doc.5: La mort d'Harold



Harold est touché d'une flèche dans l'œil
Source de la photographie: Portail web de l'UNESCO
<http://portal.unesco.org>

Situe cet événement sur la ligne du temps:



Devoir: Comment évolue la cérémonie de l'adoubement au Moyen Age?

Analyse et compare ces deux documents pour te faire une idée:

Document 1: Les vassaux du nouveau Comte de Flandre viennent lui prêter hommage en 1127

« Jeudi des hommages furent rendus au comte. En premier lieu, le comte demanda (au futur vassal) s'il voulait devenir son homme sans réserve et celui-ci répondit « Je le veux » puis, ses mains jointes dans celles du comte qui les étreignit, ils s'allièrent par un baiser. En second lieu, celui qui avait fait hommage engagea sa foi en ses termes: « Je promets en ma foi d'être fidèle à partir de cet instant au Comte Guillaume (...)» Il jura cela sur les reliques des saints. Ensuite (...) le comte leur donna les investitures à eux tous qui avaient prêté serment ».

D'après Galbert de Bruges, traduit par Boutruche dans « Seigneurie et féodalité », Aubier

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

.....

.....

Décris les différents rites:

.....

.....

.....

Document 2: L'adoubement d'un chevalier

« Quand le jeune écuyer est devenu assez fort et habille pour se battre, il devient chevalier, par une cérémonie d'initiation: l'adoubement. Un seigneur revêt le nouveau chevalier de ses armes, puis lui frappe un grand coup sur l'épaule (la collée) »



Source du texte et de la photographie:

« Le Moyen Age et le XVI^{ème} siècle » 2^e – Bordas, Belgique, 1984 – p.53
Origine du document: Bibliothèque de l'Arsenal, cl. Giraudon

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

.....

.....

.....

Décris la scène:

.....

.....

.....

.....

Quels sont les points communs entre ces deux cérémonies?

.....

.....

.....

.....

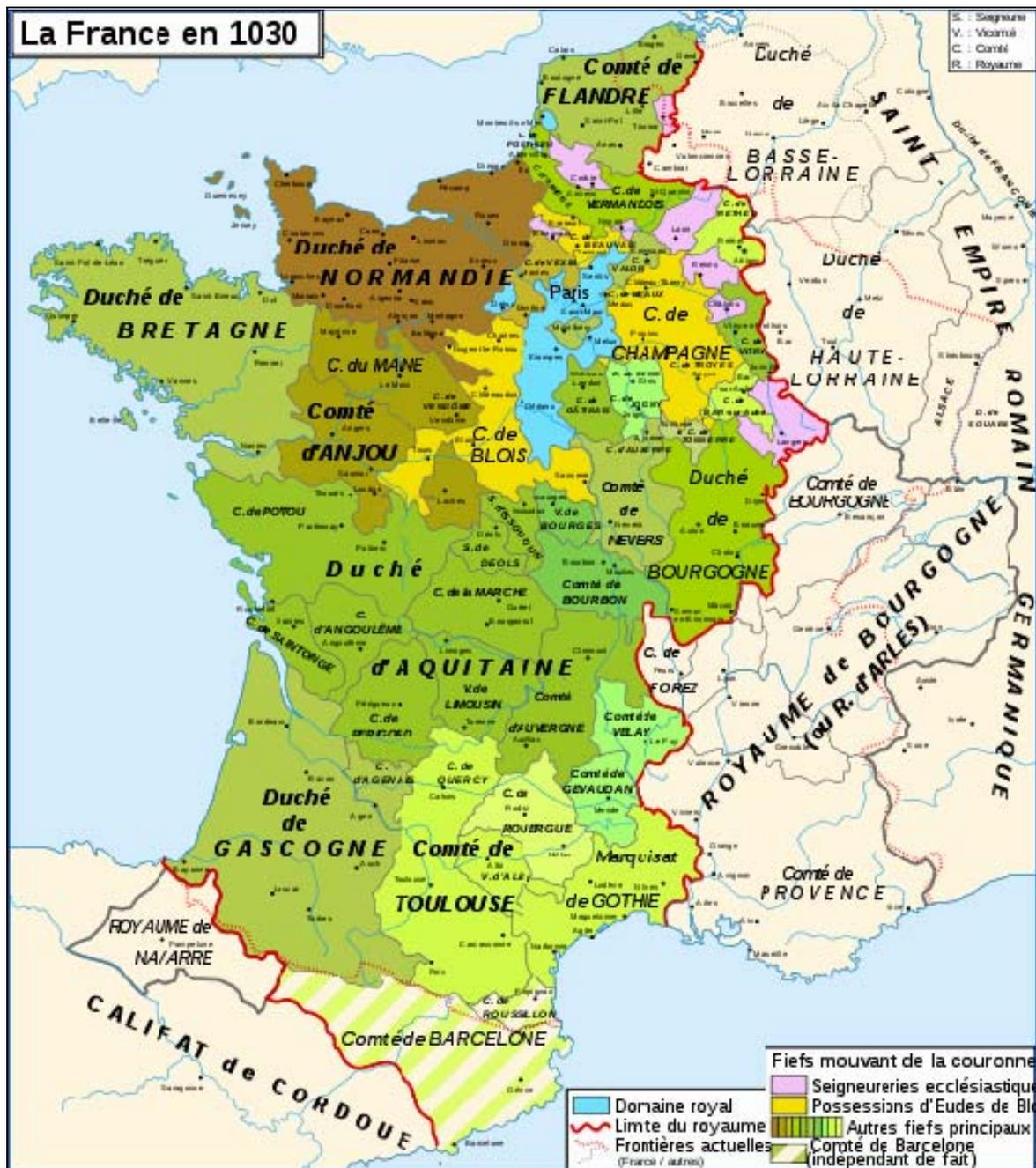
Quelles sont tes conclusions sur l'évolution de cette cérémonie au Moyen Age?

.....

.....

.....

3.3.3 Evolution du royaume de France au 11^{ème} siècle

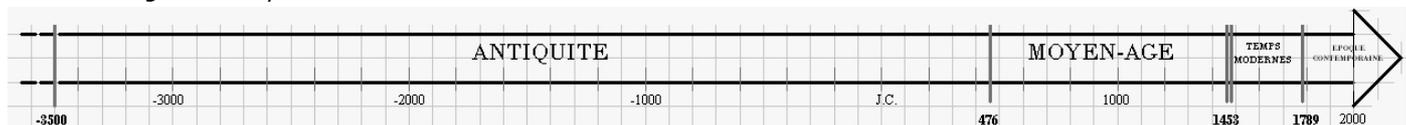


Quelles sont les grandes puissances extérieures au Royaume de France en 1030?

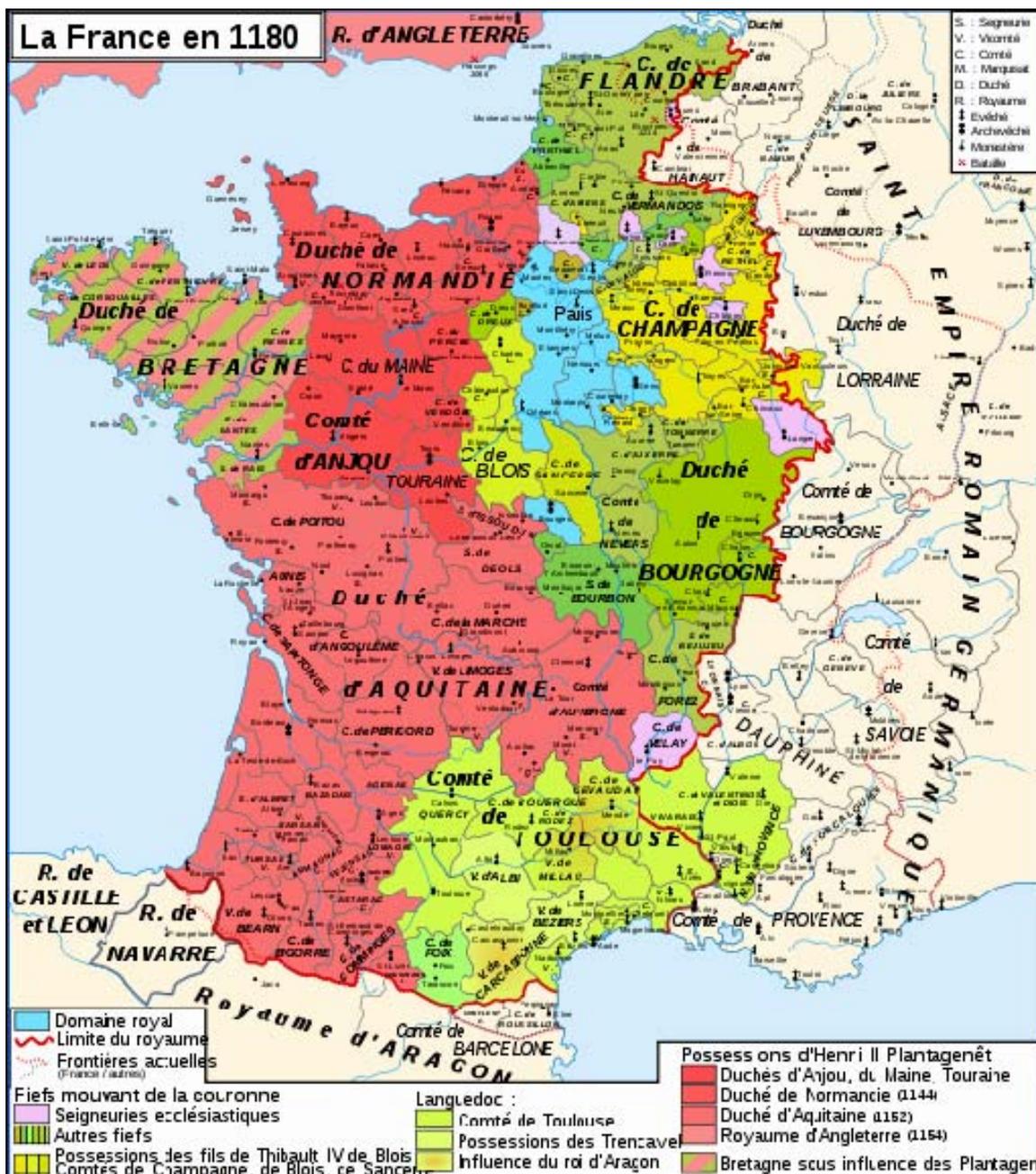
Quelles sont les grandes régions de France en 1030?

Que s'est-il passé en France depuis la fin des Carolingiens?

Situe sur la ligne du temps:



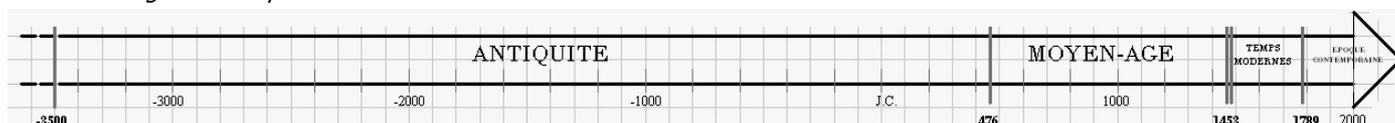
3.3.4 Evolution du royaume de France au 12^{ème} siècle



Que s'est-il passé en dehors du Royaume de France depuis 1030?

Si l'on compare avec la carte de 1030, quelle est la situation dans le Royaume de France en 1180?

Situe sur la ligne du temps:



3.4 Développement des villes et du commerce

3.4.1 Bruocselas, Bruxella, Bruxelles

Bruxelles est-elle une ville médiévale?

Analyse ces documents pour te faire une idée:

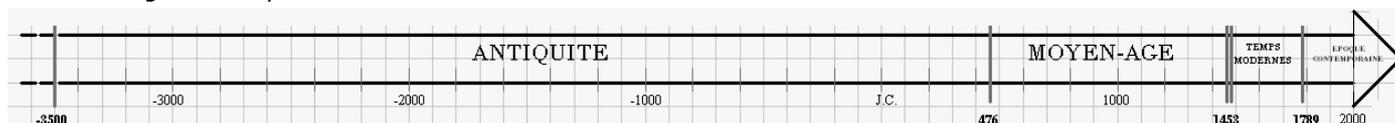
Document 1: La première enceinte de Bruxelles au XII^{ème} siècle



Source de la carte: Cartes de Bruxelles - <http://www.cafe.edu/~dany/brussels/documents/mappict/map.html>

→ Retracer en vert les limites de la première enceinte de Bruxelles au XII^{ème} siècle

Situe sur la ligne du temps:



Document 3: Bruxelles à la fin du Moyen Age

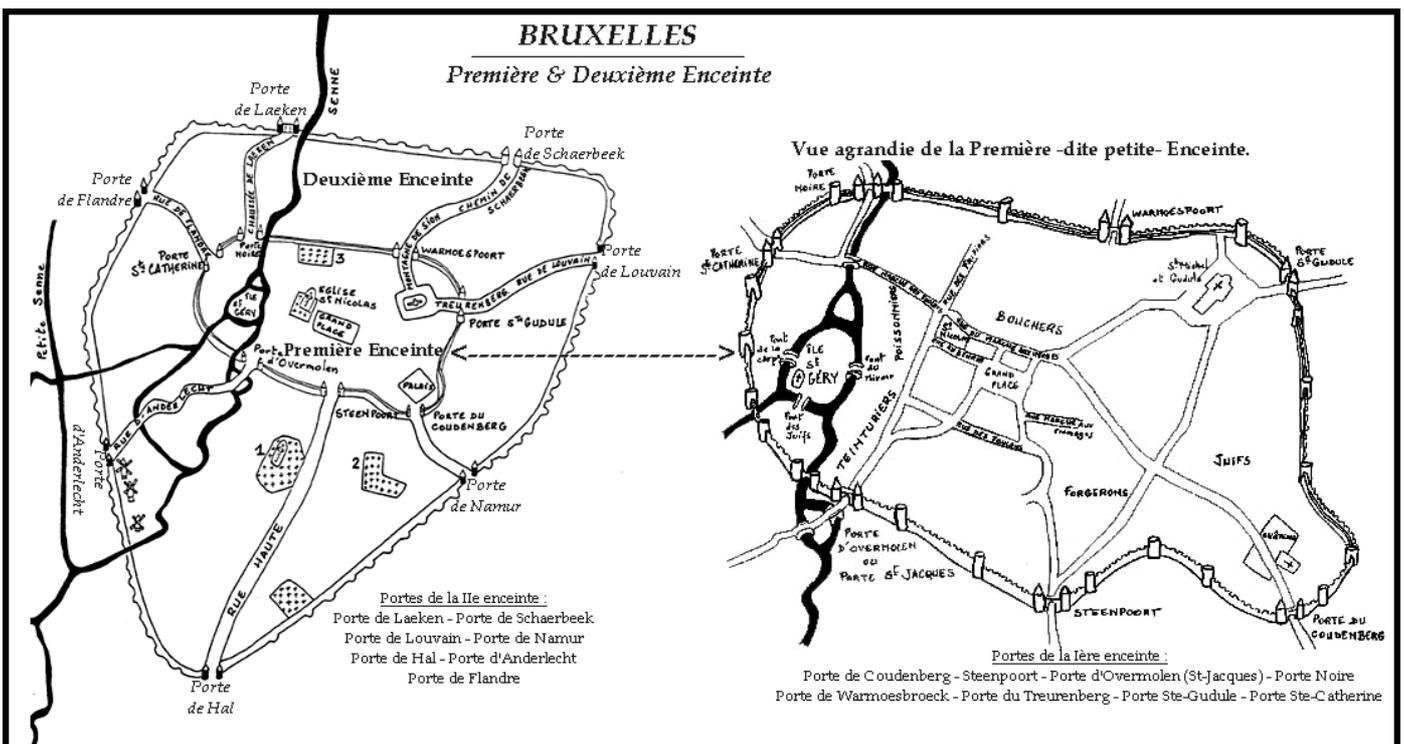


Les premiers remparts du XIIème siècle restent nettement visibles.

Source de la carte: Plan de L. Guicciardini de 1581 – extraite du site IlotSacré.be <http://www.ilotsacre.be/site/fr>

Orienté ces cartes...

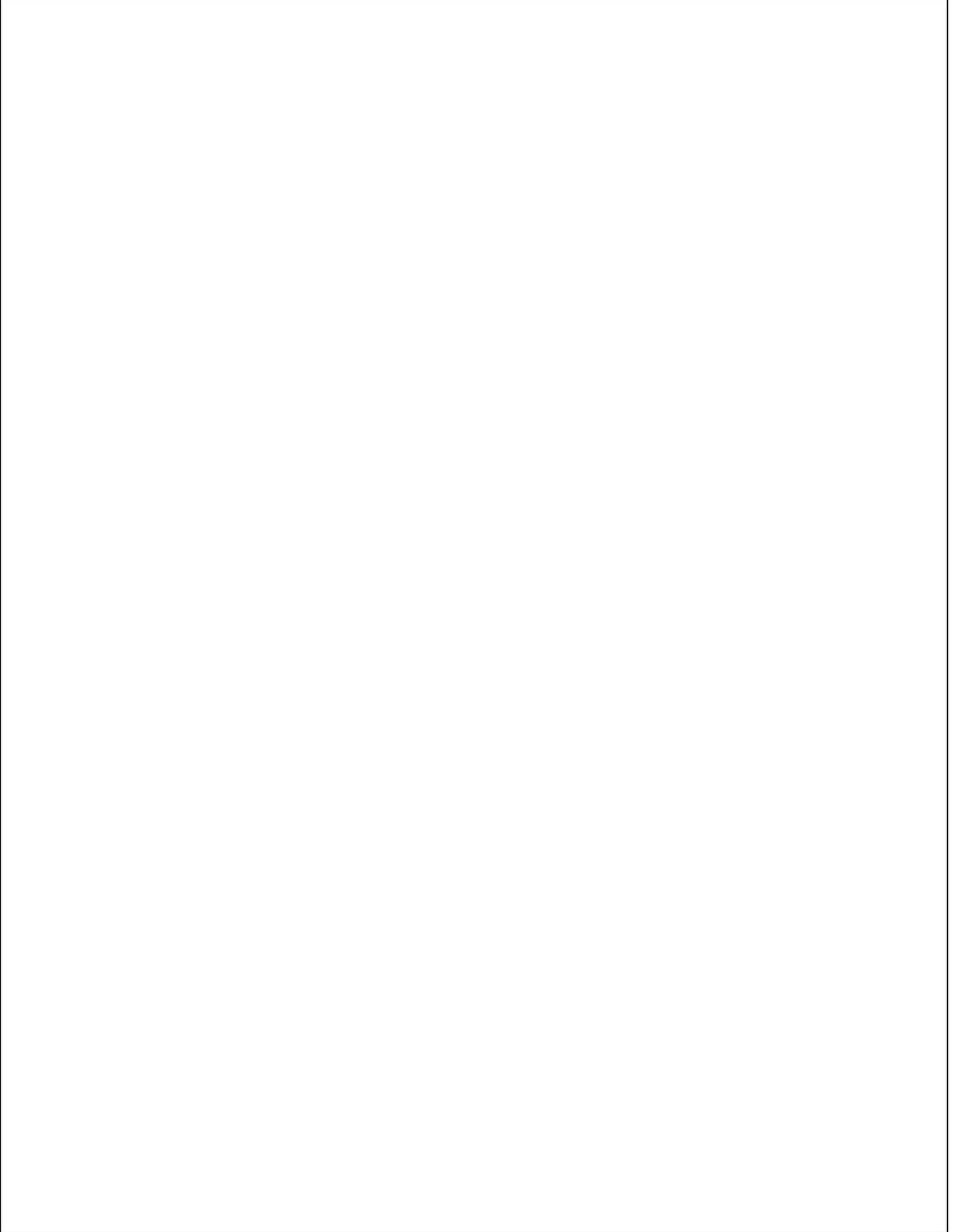
Document 4: Première et deuxième enceinte de Bruxelles



Source: Illustration <http://www.cafe.edu/~dany/brussels/documents/mappict/map.html>

Document 5: Plan de Bruxelles de nos jours

Recherche: retrouve un plan récent de Bruxelles et colle-le ci-dessous:



Document 6: La porte de Hal au Moyen Age



La porte de Hal a été construite en 1381 et a d'abord porté le nom de porte d'Obbrussel (Haut-Bruxelles, aujourd'hui Saint-Gilles). Elle est le dernier vestige de la seconde enceinte médiévale de Bruxelles. Détail d'un dessin de R. Cantagallina, artiste florentin datant de 1612.

Source de la photographie: The Free Encyclopedia
http://fr.wikipedia.org/wiki/Porte_de_Hal

Document 7: La porte de Hal en 2008



La porte de Hal est modifiée au XIXème siècle et est la seule tour épargnée lors de la démolition des ruines de la seconde enceinte médiévale entre 1818 et 1840.

Source de la photographie: V. Courclaud – novembre 2008
<http://www.trekearth.com/gallery/Europe/Belgium/photo1022137.htm>

Document 8: Des problèmes de langue à Bruxelles?...

« Lorsque Jean III, duc de Brabant, meurt en 1355, la succession revient à sa fille Jeanne (épouse du prince Wenceslas de Luxembourg). Le 2 janvier 1356, lors de son accession au trône ducal, elle jure fidélité à la Joyeuse Entrée. Louis de Maele, comte de Flandres, avait épousé la sœur cadette de Jeanne. Se sentant spolié d'une part de l'héritage, il se dirigea, avec son armée, en direction de Bruxelles. Le mercredi 17 août 1356 il bat les bruxellois à la hauteur de Scheut (Anderlecht, Molenbeek). Son oriflamme décorée du Lion Flamand (noir sur fond jaune) flotte au-dessus de la maison dite de L'Etoile sur la Grand-Place de Bruxelles. Il s'autoproclame Seigneur et Maître de Bruxelles. D'après ce que l'on dit, l'échevin Everard 't Serclaes pris la tête de la révolte et le 24 octobre, il franchit les murailles, aidé des Bruxellois, pour chasser les flamands hors de la ville. Dès cet instant 't Serclaes devint un héros pour la population bruxelloise. En 1388 (plus de trente ans après), le seigneur de Gaasbeek, Sweder van Abcoude, décide d'agrandir ses possessions en les étendant vers Bruxelles. Everard 't Serclaes s'adresse à la duchesse Jeanne pour protester contre cette entreprise. La réaction ne se fait pas attendre. Le 26 mars, Jeudi Saint, il se fait agresser par les acolytes de Sweder. Comme châtiment ils lui coupent la langue (n'a-t-il pas pris la parole contre leur maître!). Cette agression eut lieu sur la route Lennik-Anderlecht. Le doyen de Halle, sur le chemin de retour de Lennik, découvrit 't Serclaes agonisant. Il le ramena à Bruxelles, à la Maison de l'Etoile. C'est là que mourut l'échevin, des suites de ses blessures. »

Où se trouve ce monument?

(Tu le connais, rends-toi sur place !)

Dans quelle rue se situe-t-il?

Que représentent les 3 bas-reliefs au dessus de la statue:

1

2

3

Quelle est l'habitude des passants vis-à-vis de cette statue?

.....

.....

Monument à Everard 't Serclaes aux abords de la Grand Place de Bruxelles sous la maison de l'Étoile



Monument à Everard 't Serclaes réalisé par l'artiste Julien Dillen (1849-1904)

Source de la photographie: The Free Encyclopedia
http://en.wikipedia.org/wiki/File:Everard_t%27Serclaes_01.JPG

Comment vivaient les Bruxellois au Moyen Age?

Analyse ces documents pour te faire une idée:

Document 1: Ordonnance de la Ville de Bruxelles - 1341 (extrait)

« Chacun gardera à l'intérieur de sa maison, les ordures en provenance de celle-ci, et les fera enlever à ses propres frais. Chacun balayera la boue qui vient d'elle-même, hors de la rigole jusqu'à quatre pieds sur la rue devant la façade; la ville la fera ensuite enlever. Celui qui jette dans la Senne, des plantes potagères, des débris ou des ordures, sera condamné à 20 escalins s'il le fait de jour, 40 s'il le fait de nuit (...).

Source bibliographique: Traduit d'un texte en moyen néerlandais par J.F. Willems, « Belgisch Museum voor de Nederduitsche tael- en letter- kunde en de Geschiedenis des Vaderlands », I, p.248 - conservé à Gand, Belgique, 1927

Extrait de « Bruxelles, vivre dans une ville aux XIV^e et XV^e siècles » p.13 - B. Stanus - Etude du Milieu - 2^e année - Ed. De Boeck-Wesmael

Quel objectif vise cette ordonnance? Que faisait-on avec les déchets avant cette ordonnance?

Y-a-t-il un service de voirie organisé à Bruxelles à cette époque? (explique)

Document 2: Ordonnance de la Ville de Bruxelles - 1334 (extrait)

« A tous ceux que ces lettres verront et entendront (...), les échevins de Bruxelles, le Conseil et les bonnes gens de la communauté de la ville, salut et connaissance de vérité. Que tous sachent, que pour le bien commun de la ville, nous avons donné et donnons à la Chaussée de Bruxelles, la grue avec le transport du vin et le poids urbain avec tous les revenus qui s'y rattachent, à perpétuité pour son plus grand et meilleur profit (...) ».

Source bibliographique: Extrait et traduit d'un texte en moyen néerlandais publié par H. Pirenne - « Notes sur un cartulaire de Bruxelles conservé à la bibliothèque de Berne », in « Bulletin de la Commission Royale d'Histoire » p.60-62, 5^e série, IV, 1894.

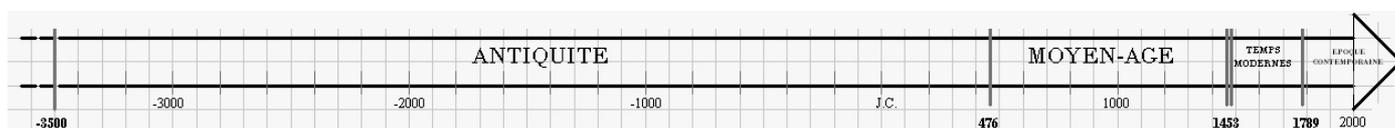
Extrait de « Bruxelles, vivre dans une ville aux XIV^e et XV^e siècles » p.13 - B. Stanus - Etude du Milieu - 2^e année - Ed. De Boeck-Wesmael

Que nous apprend cette ordonnance?

Qu'est-ce que cela signifie pour Bruxelles?

Que sais-tu sur la vie des Bruxellois à cette époque grâce à ces documents?

Situe ces documents sur la ligne du temps:



3.4.2 L'essor des villes au Moyen Age

L'essor des villes au Moyen Age va-t-il affaiblir ou renforcer la féodalité?

Analyse ces documents pour te faire une idée:

Document 1: Les cités épiscopales au Moyen Age

« Durant les derniers temps du bas Empire (Romain) et de plus en plus encore pendant l'époque Mérovingienne, le pouvoir des évêques sur la population des cités n'avait cessé de grandir. Ils avaient profité de la désorganisation croissante de la société civile pour accepter ou s'arroger une autorité que les habitants n'avaient garde de leur contester et que l'Etat n'avait aucun intérêt et d'ailleurs aucun moyen de leur interdire. Les privilèges dont le clergé commence à jouir dès le IV^{ème} siècle en matière de juridiction et en matière d'impôts, rehaussèrent encore leur situation. Elle devint plus éminente par l'octroi des diplômes d'immunité que les rois francs prodiguèrent en leur faveur. Par eux, les évêques se virent exemptés (...) de l'intervention des comtes dans les domaines de leurs Eglises. Ils se trouvèrent investis dès lors (...) depuis le VII^{ème} siècle, d'une véritable seigneurie sur leurs hommes et sur leurs terres. A la juridiction ecclésiastique qu'ils exerçaient déjà sur le clergé, s'adjoignit donc une juridiction laïque qu'ils confièrent à un tribunal constitué par eux et dont le siège fut fixé, naturellement, dans la cité où ils avaient leur résidence (...).

Presque toujours, on rencontrait dans la cité un marché hebdomadaire où les paysans des environs apportaient leurs denrées; parfois même il s'y tenait une foire annuelle. Aux portes, se percevait le tonlieu sur tout ce qui entraît ou sortait. Un atelier monétaire fonctionnait à l'intérieur des murs. On y rencontrait aussi quelques tours habitées par des vassaux de l'évêque, par son avoué ou par son châtelain. Il faut enfin ajouter à tout cela les granges et les magasins où venaient s'amasser les récoltes des domaines épiscopaux et monastiques (...). Aux grandes fêtes de l'année les fidèles du diocèse affluaient dans la cité (...).

Pendant les derniers temps de l'Empire Romain, il avait fallu entourer de murailles (les cités) afin de les mettre à l'abri des barbares. Ces murailles subsistaient encore presque partout, et les évêques s'occupèrent de les entretenir ou de les restaurer avec d'autant plus de zèle que les incursions des Sarrasins et des Normands firent éprouver durant le IX^{ème} siècle, d'une façon de plus en plus pressante, le besoin de protection. La vieille enceinte romaine continua donc de protéger les cités contre de nouveaux périls. Leur plan resta sous Charlemagne ce qu'il avait été sous Constantin. En règle générale, il affectait la forme d'un rectangle entouré de remparts flanqués de tour et communiquant avec l'extérieur par des portes (...). Les villes épiscopales servaient naturellement de refuge aux populations de leurs alentours (...). »

Source bibliographique: Extrait de « Les Villes du Moyen Age » p.60-61 de Henri Pirenne (1862-1935), historien belge et professeur à l'Université de Gand Ed. M. Lamertin, Belgique, 1927

D'après ce document, qui sont les maîtres des premières grandes villes du Moyen Age?

Document 2: La charte de Huy (1066)

« 1. Lorsqu'un évêque meurt en temps de paix, jusqu'à la pleine investiture de son successeur, les bourgeois de la ville, en toute bonne foi et sagesse, prendront soin du château au moyen des revenus de la ville (...). »

« 3. Si un serf meurt dans la ville, il ne laissera à son maître que 4 deniers (...). »

« 4. Si quelqu'un réclame un bourgeois de Huy comme son serf, il doit le récupérer pour autant qu'il en apporte la preuve (...). »

« 7. Les Hutois ne rejoindront pas la milice armée, à moins que les Liégeois ne les aient précédés (...). »

Source bibliographique: Extrait de la charte de l'évêque Theoduin Cité d'après A. Joris, « La ville de Huy au Moyen Age »



Timbre édité en 1966 (900 ans de la Charte de Huy)

Source de la photographie: http://www.philagodu.be/GENERALCULTUREL/HISTOIRE/charte_Huy.html

D'après ce document, qui est le vrai maître de la ville de Huy en 1066? Quel est son titre?

Peut-on dire que cette charte apporte des privilèges aux Hutois? Pourquoi?

Dans quelle principauté est englobée la ville de Huy? Qu'est-ce qui le prouve dans ce document?

Document 3: La Charte de Saint-Omer (1127)

« 1. (...) Je défendrai sans y manquer les habitants de Saint-Omer comme mes hommes. J'accorde que le bon jugement des échevins soit valable contre qui que ce soit et même contre moi. Je concède à ses mêmes échevins la liberté la plus grande qu'aient obtenue les échevins de ce comté. »

« 4. Je leur confirme la liberté, qu'ils ont obtenue de mes prédécesseurs, c'est-à-dire qu'ils ne seront pas obligés de partir en expédition sauf si une armée ennemie envahit le comté de Flandre (...) »

« 8. Sur tous les marchés flamands, si quelqu'un porte plainte contre l'un d'eux, ils seront jugés par les échevins du lieu, sans recourir au duel judiciaire, car les habitants de Saint-Omer seront désormais libres de refuser ce duel. »

« 12. J'ordonne de maintenir leur commune comme ils l'ont juré ; je ne permets pas qu'elle soit détruite par quelqu'un. Je lui abandonne le même droit et la même justice que là où elle est la plus étendue dans mon comté. »

Source bibliographique: Extrait de la charte de Saint-Omer, actée par le Comte de Flandre Guillaume Cliton en 1127.

Cité d'après P. Thomas, « Textes historiques » T.2 p.389 – origine: « Le Moyen Age » F. Hayt – Coll. Roland – Ed. Wesmael-Charlier, Namur, 1970.

De quelle ville s'agit-il? Où se situe-t-elle?

Décris le document:

Qui est le véritable maître de Saint-Omer?

Quel est le rôle des échevins d'après ce document?

Dans quel comté est située la ville de Saint-Omer en 1127?

Quelles sont les libertés accordées aux habitants de Saint-Omer dans cet extrait?

Quelle est la principale obligation?

Document 4: La bourgeoisie

« Vous jurez, par la foi de votre corps, que vous requérez la bourgeoisie sans vouloir frauder personne, sans avoir de dettes, sans vous sentir une maladie sur vous ou sur votre femme, sans être non plus de condition servile, et que vous êtes de condition libre et né en loyal mariage. Et sachez que si on découvre le contraire, votre bourgeoisie n'aura aucune valeur (...). Vous jurez, par la foi de votre corps, que dans cette bourgeoisie où vous entrez, vous serez prud'homme et loyal envers chaque membre de la communauté et que vous ne conseillerez pas de forain contre un bourgeois, que vous obéirez à votre maire, que vous payerez une portion de ce que doit la ville, en fonction de vos biens, et que vous ferez bien et loyalement tout ce qui appartient à la bourgeoisie (...). »

Source bibliographique: Extrait du « Livre des bourgeois de Noyon », début du XIV^{ème} siècle.

Cité d'après la « Documentation Photographique » - origine: « Le Moyen Age » p.51 F. Hayt – Coll. Roland – Ed. Wesmael-Charlier, Namur, 1970.

Que signifie « requérir la bourgeoisie » au début du XIV^{ème} siècle?

D'après ce que tu sais, qui sont les nouveaux « bourgeois »?

Quelles sont les conditions impérieuses pour devenir « bourgeois » dans cette ville?

Document 5: Détails d'enluminures médiévales

Détail 1 - Rome



Détail 2 - Rome

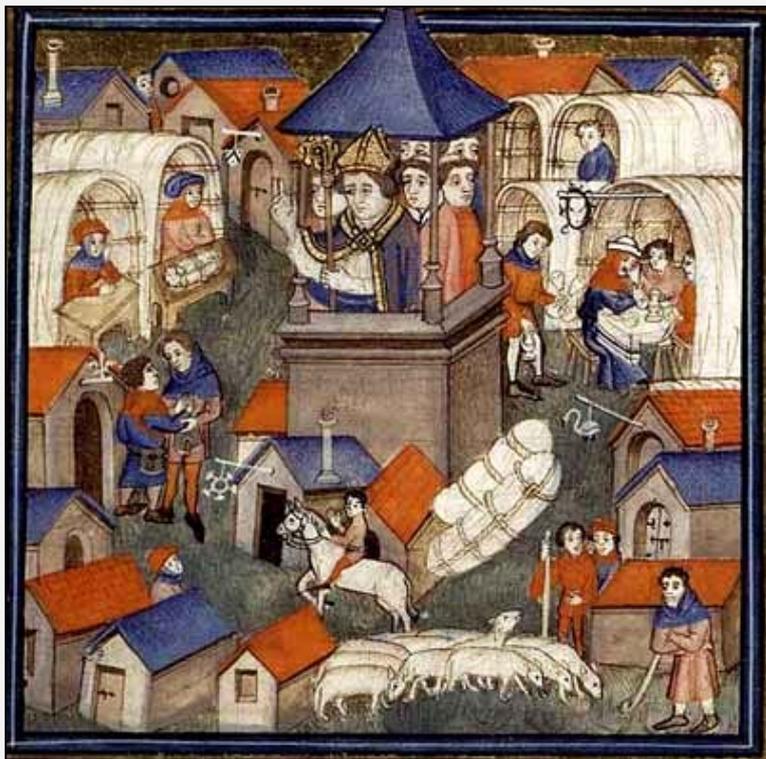


Détail 3 - Paris



Source des photographies: Détails de deux enluminures (Rome et Paris) extraits du manuscrit « La vie de Saint-Denis » De Yves (Moine de Saint-Denis) datant de 1317. Conservée à la Bibliothèque Nationale de France - <http://classes.bnf.fr/ema/ville/ville/>

Document 6: Le paysage urbain au Moyen Age



Enluminure du « Pontifical de Sens » France, XIV^{ème} siècle

Paris, département des manuscrits, latin 962, fol 264

Source de la photo: Bibliothèque Nationale de France <http://classes.bnf.fr/ema/grands/892.htm>

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

Décris la scène, que vois-tu?

D'après ce document, quelles sont les différentes fonctions d'une ville au Moyen Age ?

Document 7: Une foire à Paris au Moyen Age



Enluminure du « Chevalier errant » de Thomas III de Saluces - France, Paris, vers 1400

Paris, département des manuscrits, français 12559 962, fol 167

Source de la photographie: Bibliothèque Nationale de France <http://classes.bnf.fr/ema/grands/059.htm>

De quel type de document s'agit-il? Décris-le:

Comment sont habillés les personnages représentés sur ce document?

De quelle classe sociale s'agit-il?

Quelles sont les ressources dont disposent les habitants?

D'après ce que tu as appris, en quoi l'essor urbain du Moyen Age va-t-il contribuer à renforcer ou affaiblir la féodalité?

3.4.3 L'essor du commerce au Moyen Age

Comment s'organise le commerce dans nos régions au Moyen Age?

Analyse ces documents pour te faire une idée:

Document 1: Le tonlieu de Coblençe au XI^{ème} siècle

« (...) Le vénérable Brunon, archevêque de Trèves (...) est venu (...) pour demander que nous confirmions (...) aux moines de Saint-Siméon (de Trèves) le tonlieu de Coblençe qui leur a été donné autrefois (en 1042) (...) Le tarif de ce tonlieu est le suivant: ceux venant de Huy doivent donner, de chaque navire, un chaudron de cuivre et deux bassins, et pour deux deniers de vins. Ceux de Dinant, la même chose, ceux de Namur, la même chose, ceux de tous les lieux (...) de la Meuse, la même chose. Ceux venant de Liège doivent donner deux peaux de chèvres et deux bassins et pour deux deniers de vins. Ceux venant de la principauté de Baudouin (Baudouin V, comte de Flandre de 1035 à 1067) doivent donner une peau de béliet pour recouvrir la selle (...), un fromage et pour deux deniers de vin. Ceux d'Anvers la même chose (...) »

Source bibliographique: Extrait de « Acte de l'empereur Henri IV », 1104. Cité d'après P. Bonenfant, F. Quicke et L. Verniers « Lectures historiques » T.1 p.71-72. Extrait de « Le Moyen Age » p. 47-48 F. Hayt – Coll. Roland – Ed. Wesmael-Charlier, Namur, 1970

De quelle ville s'agit-il? Où se situe-t-elle?

Qu'est-ce que le tonlieu de Coblençe?

Comment les marchandises transitent-elles entre les villes, d'après ce document?

Qui est l'auteur de cet acte? Quel est son titre et son rapport avec la ville concernée?

Quelles sont les principautés et les comtés dont il est fait référence dans ce document?

Que produit-on principalement dans ces comtés et ces principautés au XI^{ème} siècle?

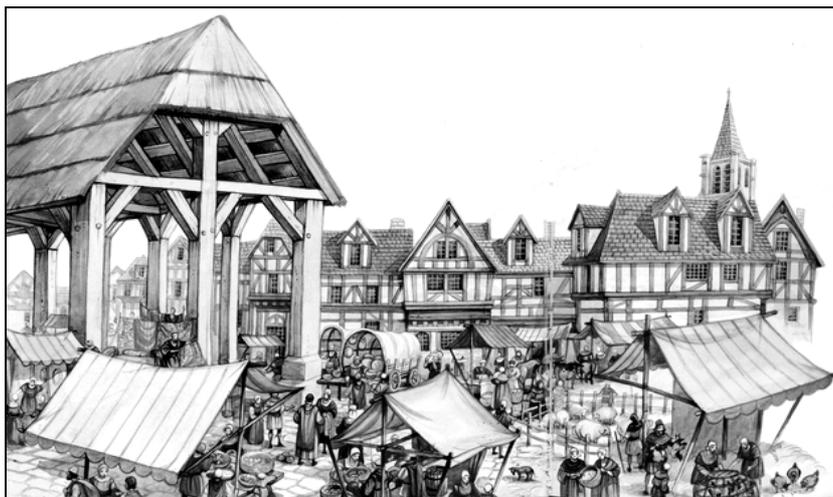
Etablis le tableau des différents tonlieux imposés par les moines de Saint-Siméon en fonction du lieu d'origine des marchands:

Lieu d'origine des marchands						
Tonlieux imposé aux marchands						

Doc. 2: Le marchand de vêtements de laine



Doc. 3: Une foire au Moyen Age



Reconstitution d'une foire au Moyen Age (illustration)
Source de la photographie: <http://www.gouzix.fr>

A quoi te font penser les foires du Moyen Age?

Quels sont les différents métiers des bruxellois au Moyen Age?

Analyse ces documents pour te faire une idée:

Document 4: Acte de la Ville de Bruxelles de 1353 (extrait)

« (...) A tous ceux qui verront ces présentes lettres, les échevins, les receveurs, le conseil et les autres bourgeois de toute la communauté de Bruxelles, salut et connaissance de vérité. Qu'il soit connus de tous qu'ayant considéré avec grande attention les maux, périls et infortunes qui pourraient survenir à nous et à nos successeurs parce que nous manquons dans notre ville de maison de commerce et spécialement de maison au draps, dite vulgairement une halle ; ayant considéré en outre la grande et évidente utilité et commodité manifeste de semblables édifices, nous, après bonne et mûre délibération et d'un commun accord général, nous avons acheté et acquis pour la construction de la maison susdite (...) »

Source bibliographique: Traduit du texte latin cité par A. Henne et A. Wauters « Histoire de la ville de Bruxelles », Bruxelles, 1845
Extrait de « Bruxelles, vivre dans une ville aux XIV^e et XV^e siècles » p.13 - B. Stanus - Etude du Milieu - 2^e année - Ed. De Boeck-Wesmael

Quel est l'objet de cet acte:

Qu'est-ce que cela nous apprend sur le commerce à Bruxelles au 14^{ème} siècle? De quelle activité parle-t-on?

Document 5: Privilège des Orfèvres de Bruxelles en 1400 (extrait)

« Jeanne, par la Grâce de Dieu, duchesse de Luxembourg, de Lotharingie, de Brabant, de Limbourg (...) Nous avons octroyé et donné aux orfèvres qui forment une société commune, les points et les articles qui suivent, à tenir éternellement. Toutes les amendes (perçues par la société des orfèvres) serviront à la direction de leur métier, à l'entretien de leur tente et cordes, et à nous servir avec fidélité (...) »

12. Aucun maître n'engagera un compagnon qui a pris du travail dans une autre forge, à l'intérieur de notre ville de Bruxelles. Si le maître a connaissance de ce fait, il paiera une amende de 20 esterlins d'argent, sauf s'il a demandé l'accord du maître chez qui le compagnon avait pris du travail.

17. L'enfant qui est né à l'intérieur de notre franchise urbaine et qui désire devenir orfèvre doit payer 6 onces d'argent.

18. L'enfant qui est né à l'extérieur de notre franchise urbaine et qui désire devenir orfèvre doit payer 1 marc d'argent.

19. Le compagnon né à l'intérieur de notre ville de Bruxelles, qui a appris son métier à l'extérieur et qui veut devenir maître dans notre ville paiera 3 marcs d'argent.

23. Personne dans ce métier de notre ville ne peut travailler le soir après la dernière cloche, et le matin avant la cloche du jour, sous peine de 6 esterlins d'argent pour le maître et de 3 esterlins d'argent pour le compagnon.

28. Personne de notre ville de Bruxelles ou de l'extérieur de la ville, ne pourra être maître s'il n'est pas bourgeois dans notre ville de Bruxelles (...). Donné à Bruxelles, le jour de Saint-André, l'an du Seigneur 1400 (30 novembre 1400).»

Source bibliographique: Traduit du texte en néerlandais moyen par A.-M. Bonenfant-Feytmans « La corporation des Orfèvres de Bruxelles au moyen âge », in « Bulletin de la Commission Royale d'Histoire » CXV, p.122-134, N°1, 1950

Extrait de « Bruxelles, vivre dans une ville aux XIV^e et XV^e siècles » p.14 - B. Stanus - Etude du Milieu - 2^e année - Ed. De Boeck-Wesmael

De quel type de document s'agit-il? Décris-le.

De quelle ville s'agit-il? Où se situe-t-elle?

De quel métier s'agit-il? Décris-le.

En quoi l'artisan (ou le commerçant) est-il lié à sa ville?

Quel est l'objectif réel de ce règlement d'après toi?

Document 6: Jugement du Conseil de Brabant contre les Bouchers, 28 janvier 1458 (extrait)

« (...) En voulant rendre leur profession héréditaire, ils (les bouchers) condamnent leur propre métier à la ruine, où bien ils finiront par le réduire à un nombre tellement restreint de membres, que les habitants de la ville subiront un dommage considérable, car le temps est proche où le peuple tout entier tombera sous la dépendance et la sujétion d'un, de deux ou de trois bouchers, qui vendront leur marchandises au prix qui leur plaira (...). »

Source bibliographique: Traduit et cité d'après G. Des Marez « L'organisation du travail à Bruxelles au XV^{ème} siècle » p.88, Bruxelles, 1904
Extrait de « Bruxelles, vivre dans une ville aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles » p.14 - B. Stanus - Etude du Milieu – 2^{ème} année – Ed. De Boeck-Wesmael

Que revendique la corporation des bouchers de la ville de Bruxelles? Pourquoi?

Pourquoi la justice du Brabant refuse cette requête?

Document 7: Manifeste de Jean « Jan Testije » de Jan van Boendale (secrétaire échevinal) vers 1340

« Ecoute-moi brave paysan, toi qui courbé sur ton champ, toujours vaillant au travail. Ton salut est plus assuré que celui du Pape, des évêques ou des seigneurs, qui sans cesse viennent t'enlever le fruit de tes peines et de tes sueurs. Ils parlent de toi en ces termes : « Iste est rusticus, qu'on lui prenne ce qu'il possède, il n'a aucun droit ici-bas ». Ainsi on exaspère le pauvre diable, et le malheureux est dépouillé de tout ce qu'il possède. Et vous, foulon de laine, tisserand, boutiquier, cordonnier, tailleur, matelot, vous qui travaillez et êtes peu considérés, parce que vous gagnez la bouchée de pain qui vous fais vivre ; plus tard, dans la vie future, vous serez comptés parmi les meilleurs et placés au-dessus des doyens et des prélats qui vous méprisent aujourd'hui, vous oppriment, vous extorquent votre petit bien, et le dépensent dans l'opulence et l'orgueil. Prenez patience, vous ne manquerez de rien plus tard. Dieu vous vengera d'une manière éclatante dans les flammes de l'enfer (...). Soyez résignés et pratiquez le bien. Le ciel vous est réservé. O vous (...) qui vivez dans le saint mariage, c'est vous que Dieu aime et respecte ; car l'univers tout entier repose sur vous. C'est en vous qu'on trouve plus de vertu et de droiture et de vraie religion que chez les prélats et les princes. Et si l'idée de justice reste debout, c'est à vous qu'on le doit (...). »

Source bibliographique: Extrait et traduit d'après Fr. Closset « La littérature flamande au Moyen Age » p.44-45, Collection Nationale, 6^{ème} série, N°70, Bruxelles, 1946
Extrait de « Bruxelles, vivre dans une ville aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles » p.17 - B. Stanus - Etude du Milieu – 2^{ème} année – Ed. De Boeck-Wesmael

Qui est l'auteur de ce document? Son témoignage est-il pertinent? Est-il fiable?

Quels sont les différents métiers cités dans les documents 4-5-6-7?

A ton avis, que pense l'auteur des classes sociales dont il parle?

Selon toi, celui-ci a-t-il une intention moins avouable?

Quel rôle joue la religion dans ce cas précis? Qu'en penses-tu ?

Synthèse: Le mouvement urbain et le développement du commerce au Moyen Age

Origine des villes

Les villes médiévales sont souvent d'anciennes villes gallo-romaines, le mouvement de développement urbain reprend aux environs de l'an 1000 grâce:

- Au renouveau du commerce
- A une stabilité relative due à la diminution des guerres et des invasions
- Une surpopulation rurale (les progrès agricoles nourrissent mieux les humains)
- Aux progrès dans les transports (boussole, collier d'épaule, plus gros navires,...)
- Au développement d'une économie basée sur la monnaie (frappée en ville)

D'autres causes particulières ont joué:

- La présence d'une abbaye, d'un château ou d'un pont (voir cas de Bruxelles)
- La volonté d'un seigneur d'implanter un marché
- La présence d'un centre de pèlerinage religieux
- Un endroit favorable aux échanges: carrefour terrestre ou fluvial, port de mer très accessible, gué, le long d'une route, près d'une halte,...

Le mouvement urbain touchera surtout la Flandre et le Nord de l'Italie, où l'on retrouve les villes les plus denses, les plus nombreuses et les plus importantes.

La société urbaine médiévale

1. GOUVERNEMENT DES VILLES

Il varie en fonction des libertés données par le seigneur de la ville aux habitants. A l'origine, seul le seigneur administre la ville (parfois avec des représentants seigneuriaux). Peu à peu, les habitants obtiennent des chartes de liberté, reconnaissant leur autonomie. Ils forment alors une « commune ». Les habitants de la ville ont des avantages par rapport aux habitants des seigneuries, comme celui d'administrer la ville (moyennant le versement de droits au seigneur).

Le gouvernement de la ville est confié :

- ➔ **Au maire:** nommé par le seigneur qu'il représente
- ➔ **Aux échevins:** nommés à vie par le seigneur ; chargés principalement de la justice, ils auront ensuite des fonctions plus administratives. Leur nombre est faible (7 à 13 en moyenne). Pour être échevin, il fallait souvent être propriétaire foncier, bourgeois de naissance légitime et marié.
- ➔ **Au conseil des jurés:** apparaît peu à peu et est composé d'anciens échevins qui donneront un avis ou prendront les décisions importantes. Il est l'ancêtre du conseil communal.

2. ORGANISATION ECONOMIQUE

- Les artisans se groupent en corporations ou métiers afin de s'entraider, de se protéger contre la concurrence des artisans étrangers à la ville. Le métier regroupe tous les artisans d'une même ville et d'une même profession, sous la direction des maîtres du métier (élus par les membres), en observant un règlement.

Avantages des métiers	Inconvénients des métiers
<ul style="list-style-type: none">- le pouvoir urbain surveille facilement les activités économiques- protections des artisans contre la concurrence- protection des ouvriers contre les abus des patrons- protection des intérêts des consommateurs (fixation des prix et de la qualité)- absence de grève (= délit contre la ville)- division et spécialisation du travail: le métier règle les produits à fabriquer)- garantie de l'indépendance économique de tous- solidarité entre les gens de la même profession- conditions de travail identiques pour tous (mêmes jours et heures, mêmes salaires)	<ul style="list-style-type: none">- absence de véritable concurrence- absence de stimulation favorable au progrès technique- absence de liberté de travail- absence de liberté dans les déplacements géographique (on est lié à la ville)- défense de l'intérêt des seuls maîtres- difficultés pour le compagnon de devenir maître

A l'intérieur du métier, il y a plusieurs niveaux :

- **l'apprenti:** logé et nourri par le maître, il est seul afin que le maître puisse le former
- **le compagnon:** (les plus nombreux) ouvrier déjà formé qui aide le maître
- **le maître:** ayant réussi un examen (ou un chef d'œuvre), le compagnon peut devenir maître s'il remplit toutes les conditions en succédant à un maître qui se retire (le nombre de maîtres est limité par la corporation).

3. DEVELOPPEMENT DU COMMERCE

Au Moyen Âge, le commerce est la principale activité urbaine. Chaque ville propose des **boutiques** et **marchés**, certaines accueillent en outre à dates fixes des foires où se rencontrent les marchands ; ces manifestations commerciales constituent le moyen le plus efficace pour assurer la prospérité économique d'une ville. À l'origine grands **marchés ruraux**, elles conservent longtemps ce caractère paysan, mais rapidement s'ouvrent aux produits de luxe en provenance de toute l'Europe et parfois d'Orient. Les **foires** drainent alors des marchands de tous pays, devenant ainsi de véritables centres d'échanges internationaux.

Les marchands se groupent afin de s'entraider, d'avoir plus de puissance et de défendre leurs droits:

- **la guilde ou gilde**: elle regroupe les marchands d'un même produit dans une ville
- **la hanse**: elle regroupe des marchands de villes différentes (exemple : la Hanse Teutonique regroupait les marchands des villes d'Allemagne du Nord).

A partir du XIV^{ème} siècle, le pouvoir finit par appartenir à la bourgeoisie moyenne, évinçant les compagnons, et les ouvriers, de tout rôle politique. Les villes enrichissent les commerçants et les commerçants enrichissent les villes...

Vocabulaire du Moyen Age

Abbaye
Adoubement
Alaman
Araire
Banalités
Burgonde
Bourgeoisie
Carolingiens
Capétiens
Capitulaire
Cens
Charte
Charrue
Château fort
Cité épiscopale
Comte
Corporation
Dîme
Diocèse
Duché
Enluminure
Evêque
Féodalité
Fief
Fléau
Foire
Franc
Guilde
Hanse
Houe
Investiture du fief
Manse
Manuscrit
Mérovingiens
Métier
Motte
Normands
Ostrogoth
Plantagenets
Principauté
Remparts
Réserve seigneuriale
Sarrasins
Seigneurie
Serf
Suzerain
Taille
Tenure
Tonlieu
Vassal
Vikings
Vilain
Wisigoth